

Association Jenny Aubry

**Actes
des Journées d'étude
2013-2014**

Parution juin 2015

3^{ème} et 4^{ème} JOURNÉES D'ÉTUDE
DE L'ASSOCIATION JENNY AUBRY
2013 - 2014

3^{ème} et 4^{ème} JOURNÉES D'ÉTUDE
DE L'ASSOCIATION JENNY AUBRY
18 avril 2013
6 juin 2014

IRTS de Montrouge

« Les maladies de la séparation »

© Le Pré du Plain SARL, 2015
ISBN : 978-2-35863-142-6

Argument

La 3^{ème} journée de l'association Jenny Aubry, consacrée aux « maladies de la séparation », en avril 2013, s'est adressée aux personnes exerçant des professions des champs sociaux, éducatifs et du soin. L'objectif de cette journée a été d'ouvrir un espace d'élaboration, commun aux professionnels présents, qui s'inscrirait dans le temps et s'articulerait autour d'expériences théorico-pratiques, de nouvelles pistes de recherches sur la thématique et de témoignages.

Les incidences psychiques des séparations précoces ont été étudiées par de nombreux psychanalystes, parmi lesquels Jenny Aubry. Cette clinicienne a su démontrer le poids des carences psychiques sur le devenir des enfants et la nécessité d'une prise en charge psychothérapeutique précoce. Cette idée, novatrice et subversive, s'est progressivement imposée, à tel point qu'il est devenu évident qu'un enfant bien accompagné dans un travail précoce, peut, en dépit des violences, des arrachements et des privations vécus, trouver des points d'appui. Ces derniers lui permettront ensuite d'accéder à un développement non déficitaire et non dangereux pour lui et les autres.

On considère que les « maladies de la séparation » peuvent inclure les trajectoires singulières et les dynamiques familiales qui sont atteintes par un empêchement de séparation.

L'élaboration de cette séparation s'avère nécessaire à la construction de l'identité et du sentiment d'unicité du sujet.

« L'empêchement de séparation psychique » est aussi une conséquence brutale de l'arrachement et de la privation des liens.

Alors, qu'en est-il aujourd'hui ? Avec quelle culture du soin et de l'accompagnement pouvons-nous travailler encore dans un monde éducatif et comportementaliste qui fait l'impasse sur de tels enseignements ?

Il importe de susciter des transmissions d'expériences cliniques autour du soin et de l'éducation, en mettant en valeur les forces de réparation psychique qui peuvent se déplier grâce à certains lieux de soin et d'éducation.

Cette journée a donc été une journée d'engagement au service de la cause des enfants et de la cause du sujet, dans l'espoir, également, de contribuer à la constitution d'un réseau des lieux de soin et d'éducation sous l'égide de l'éthique du sujet.

Dès la programmation de cette 3^{ème} journée, il avait été prévu de se retrouver sur le même thème, l'année suivante, à partir des travaux présentés par les équipes associées à cette démarche, travaux centrés sur les projets et les dynamiques institutionnelles.

La 4^{ème} journée de l'association Jenny Aubry, en juin 2014, s'est donc inscrite dans la continuité de celle de 2013. Elle s'est articulée principalement

sous la forme d'ateliers de transmissions des pratiques et d'élaborations pluridisciplinaires en groupes restreints.

La journée a été abordée plus particulièrement sous l'angle de « l'accueil, des attentes conscientes, du désir », chez les professionnels, assistants familiaux, psychologues, éducateurs, etc., en donnant la parole aux équipes de l'association et aux équipes présentes lors de la première journée.

Les intervenants de la journée de 2013 ayant accepté de participer à la journée de 2014, ils y ont occupé une autre place, celle de témoins de la première journée, de participants aux travaux des groupes et de contributeurs à une table ronde finale.

Aujourd'hui plus que jamais, dans ce climat de défiance active aux approches cliniques humanisantes, il importe de susciter des transmissions d'expériences autour du soin et de l'éducation, en mettant en valeur les forces de réparation psychique qui peuvent se déployer grâce à certains lieux de soin et d'éducation.

En répétant le vœu exprimé l'année précédente, cette journée a été, dans le prolongement de 2013, une journée d'engagement, au service de la cause des enfants et de la cause du sujet.

L'Association Jenny Aubry

Depuis plus de 40 ans, l'association s'est donné pour mission l'accueil et l'accompagnement d'enfants et d'adolescents en grandes difficultés psychologiques, familiales et sociales.

Sa fondatrice, Jenny Aubry, pédiatre et neurologue, s'est intéressée à la psychanalyse dès 1948, discipline dans laquelle elle s'est engagée pour répondre différemment aux souffrances psychiques et aux besoins affectifs des enfants, alors « placés » dans les maisons d'enfants.

Il s'agissait de répondre aux carences extrêmement importantes des enfants qui étaient « placés » au « dépôt » de l'Assistance Publique, sans aucune préparation ni projet de soins.

Ses travaux de recherche, menés avec une équipe de collaborateurs, ont mis en évidence les troubles psychiques graves des enfants placés, liés à des carences parentales d'ordre affectif, éducatif, et conduisant à des détériorations psychiques empêchant ces enfants de se construire et de grandir.

Grâce à son travail au sein de ce « dépôt », la Fondation Parent-de-Rosan, elle a apporté des progrès considérables aux réponses à donner à ces enfants, par l'amélioration des conditions matérielles d'accueil et principalement par l'apport conceptuel de ses recherches sur le comportement des enfants placés en institutions hospitalières.

La démarche qu'elle a engagée, et qui a conduit sa pratique, a toujours allié pédiatrie et psychanalyse, à travers un champ clinique, de recherche et d'enseignement.

C'est ainsi qu'elle a créé en décembre 1950 le Placement Familial Spécialisé dans le cadre d'une association loi 1901 : l'Association pour la Santé Mentale de l'Enfance, l'ASME.

Cette création, d'une grande innovation en 1950, avait pour objectif d'accueillir et de prendre en charge des enfants et adolescents au sein de familles d'accueil, tout en leur permettant de bénéficier d'une psychothérapie, le thérapeute étant la personne référente permanente, quel que soit le lieu de la prise en charge de l'enfant.

L'Association a connu ensuite plusieurs modifications face aux évolutions des secteurs sanitaires et médico-sociaux :

En 1998, l'ASME devient l'ARP-PFS.

En 2005, l'ARP-PFS prend le nom de sa fondatrice, Jenny Aubry, pour mieux tenir compte de l'évolution de l'Association qui a la responsabilité de deux services :

– Le C.A.F.S.

– Le S.E.S.S.A.D., créé en juillet 2005

Aujourd'hui, l'Association Jenny Aubry a pour objet :

« La prise en charge d'enfants et d'adolescents dont les difficultés nécessitent un traitement psychique, en référence aux valeurs pratiques, théoriques et éthiques de la psychanalyse.

Cette action est ouverte aux autres disciplines qui concourent à cette fin selon l'inspiration initiale donnée par Jenny Aubry. »

Conseil d'administration

Président : Fethi Benslama

Vice-président : Claude Wacjman

Trésorier, chargé de la formation : Jack Droulout

Secrétaire générale : Ghislaine Glasson-Deschaumes

Administrateurs :

Sabine Berthelot, Olivier Douville, Olivier Huet,
Daniel Legoff, Élise Pestre, Élisabeth Roudinesco.

Équipe de direction

Directeur général : Jean-Christophe Vidal

Médecin pédopsychiatre C.A.F.S. : Jean-Pierre Adolphe

Médecin pédopsychiatre S.E.S.S.A.D. : Claude Duché

Responsable de la publication : Fethi Benslama

Raison sociale

ASSOCIATION JENNY AUBRY

49, rue du Faubourg Poissonnière – 75009 PARIS

Association Loi 1901 – N° FINESS 750001729

N° SIRET 420 686 958

Remerciements

Le collectif d'organisation de ces deux journées d'étude était composé de salariés des deux services et d'administrateurs de l'association Jenny Aubry : Caroline Bellocq – Dominique Bohème – Stéphanie Decote – Margaux Duval – Annick Kerriou – Catherine Pinson-Guillaume – Émilie Réan – Jean-Pierre Adolphe – Jack Droulout – Guillaume Duffour – Michel Muselli – Claude Wacjman, ainsi que Yvette Mosca, pour l'I.R.T.S.

La retranscription intégrale des journées d'étude a été réalisée par Mireille Mirej des éditions Le Pré du Plain.¹

Les pauses café, le repas et le cocktail ont été proposés par l'Atelier traiteur de La Maison de la Juine², entreprise d'insertion de la Fondation Jeunesse Feu Vert.

¹ Le Pré du Plain – Parmain (95) – www.lepreduplain.com – Édite des « livres à mettre dans toutes les poches » pour réconcilier enfants, ados et adultes avec la lecture. Il réalise également des ouvrages « sur-mesure ».

² Maison de la Juine - 3 Rue du Bois des Roches - 91150 Ormoy-la-Rivière - 01 69 92 13 60 – Entreprise d'insertion de la Fondation Jeunesse Feu Vert, la Maison de la Juine s'engage à protéger les jeunes, à les éduquer et à les accompagner dans leur parcours d'autonomisation, de socialisation et d'insertion. L'action éducative vise à permettre aux jeunes de réfléchir à leur situation et notamment à leur avenir, à les aider à mettre en place une orientation professionnelle et à définir avec eux un projet de vie permettant leur insertion sociale. Depuis 1994, le projet éducatif de l'internat est relié à un pôle d'activité économique autour des métiers de bouche : l'Atelier traiteur.

Sommaire

- Musique ! 15

3^{ème} journée d'étude – avril 2013

- Accueil : Olivier Huet 17

- Ouverture de la journée : Fethi Benslama 19

Les apports fondamentaux de Jenny Aubry dans la clinique des enfants séparés

- Président de séance : Claude Wacjman 25

- Actualités de la prise en charge précoce des
troubles du lien : Dr Michel Dugnat 27

- Ordonner la séparation d'un enfant de sa famille :
Christina Rinaldis et Martine de Maximy
Introduction de Jack Droulout 45

- Président de séance : Olivier Huet

- Présentation et discussion autour des films
réalisés par Jenny Aubry et Geneviève Appell : *Les
effets de la carence de soins maternels chez les
jeunes enfants* et *Soins maternels et appétit* :
Élisabeth Roudinesco 71

- « Un corps à plusieurs » : Maria Landau 79

- Discussion entre les intervenants et la salle :
Élise Pestre 95

L'évolution et l'actualité des pratiques cliniques fondées sur les enseignements de Jenny Aubry

- Présidente de séance : Ghislaine Glasson-Deschaumes 107

● Présentation et discussion autour du film reportage : <i>Interview de Jenny Aubry</i> : Élisabeth Roudinesco	107
● La double peine de l'enfant maltraité : histoire d'une psychothérapie : Irit Abramson	111
Président de séance : Jean-Christophe Vidal	
● Soigner et éduquer en institution sociale et médico-sociale pour enfants troublés ou carencés : une institution suffisamment bonne - Approche éducative du « prendre soin » : Jack Droulout	141
● La psychanalyse d'enfant, c'est la psychanalyse : Frédéric de Rivoire	163
● Discussion entre les intervenants et la salle	179
● Synthèse de la journée de travail et directions de recherches pour la journée de 2014 : Fethi Benslama	187
4 ^{ème} journée d'étude – juin 2014	193
● Conférence introductive « L'aventure de la rencontre avec l'autre en souffrance » : Olivier Douville	195
● Cinq ateliers pour cinq thèmes en étroites relations	219
● Être assistant familial aujourd'hui, l'héritage de Jenny Aubry : Élisabeth Roudinesco	221
● Synthèse des cinq ateliers / Table ronde : Irit Abramson, Martine de Maximy, Maria Landau, Christina Rinaldis, Frédéric de Rivoire, Jack Droulout Dirigée Par Claude Wacjman	241
● Synthèse de la journée de travail et directions de recherches pour la journée de 2015 : Fethi Benslama	253

Musique !

Accueil et pauses des deux journées 2013 et 2014 se sont déroulés en musique grâce à Fabrice Loi et Christophe Castan.

Fabrice Loi est saxophoniste, écrivain, charpentier. Il a joué du saxophone pendant cinq ans auprès des enfants autistes et psychotiques du centre dirigé par Jack Droulout. Charpentier, il entame une enquête sur la vie des ouvriers du bâtiment qui donne lieu à un roman. Il écrit, joue et travaille sur des chantiers à Marseille et en Arles.

Parutions :

– *Le Bois des hommes*, Éditions Yago, Paris.

– « Fleur pourpre », dans *Voix hautes pour Tombouctou*, recueil collectif de poésies, Éditions Tombouctou, Bamako.

Christophe Castan est né en 1976 à Marseille. Il commence la guitare à l'âge de 14 ans en autodidacte. Il se tourne ensuite vers le jazz, puis travaille avec des musiciens de renom tels que Manu Codjia, Larry Schneider, Michel Petrucciani lors de Master-Class... C'est la rencontre avec Jean-Paul Florens (guitariste ayant notamment enregistré un disque et tourné avec Chet Baker) qui sera déterminante pour lui. Il se produit avec lui en duo, formule qu'il affectionne car elle laisse de la place à la libre expression, à la sensibilité, au dialogue, à l'interactivité, à l'empathie...

3^{ème} JOURNÉE D'ÉTUDE
DE L'ASSOCIATION JENNY AUBRY
18 avril 2013

Accueil

*Olivier Huet*³

Bonjour à toutes et à tous ! Je suis ravi de vous accueillir puisque j'ai la chance de le faire à double titre. D'abord, parce que je suis directeur du site de Montrouge de l'IRTS et que je suis, en même temps, secrétaire général de l'Association Jenny Aubry. Donc, c'est avec deux casquettes que j'ai le plaisir de vous accueillir ici.

Grosse journée qui, évidemment, démarre en retard. Nous allons donc essayer de rattraper ce retard. Je vais rapidement passer à la parole à Fethi Benslama, président de l'association, mais il m'échoit de vous rappeler des choses fondamentales concernant le déjeuner [...]

D'autre part, il y a une librairie qui nous a fait le plaisir de venir aujourd'hui. C'est la librairie *La Brèche* qui, en même temps que d'être la librairie traditionnelle de l'IRTS, nous a fait une sélection

³ Actuellement Directeur Général de l'Ecole Pratique de Service Social (EPSS), Paris 6e et Cergy-Pontoise. Administrateur de l'association Jenny Aubry.

d'ouvrages en lien avec la journée. Je vous invite donc à aller les voir.

Il faut également que je vous dise un petit mot à propos des musiciens, Fabrice Loi et son compère, Christophe Castan, qui vont animer la journée à chaque pause. Enfin, je vous souhaite une très très bonne journée, agréable et studieuse. Merci !

Ouverture de la journée

*Fethi Benslama*⁴

Je voudrais d'abord commencer par remercier l'IRTS et Olivier Huet de nous accueillir ici pour la deuxième fois. D'une certaine manière, nous sommes en train de créer une tradition de ces journées – puisqu'il s'agit de la troisième. Ceci part de l'idée que, pour l'association – pour les professionnels de l'association –, il faut un moment, au moins une fois par an : le moment de s'arrêter et de réfléchir sur des problèmes, des questions qui concernent leur pratique.

Je voudrais aussi remercier tous ceux qui ont, du côté de l'association Jenny Aubry, contribué à l'organisation de cette journée, entre autres Olivier Douville, Jack Droulout... et vous remercier d'être présents, vous saluer tous. Je regrette qu'on n'ait pas pu accueillir tous ceux qui voulaient venir. Les demandes de participation ont excédé la capacité d'accueil de ce lieu, et on ne voudrait pas non plus faire des méga colloques ; je crois que cette dimension est la bonne.

Il est clair que, pour nous, ce moment, ce temps de réflexion, il est important que nous le fassions, avec nos partenaires, nos collègues dans le secteur associatif, des professionnels qui sont invités à partager ce moment avec nous. Nous ne voulons

⁴ Président de l'association Jenny Aubry. Professeur de psychopathologie, Psychanalyste, Directeur de l'UFR Sciences humaines cliniques Université Paris VII, Denis Diderot.

pas faire uniquement de la réflexion interne. Nous l'avons tenté, nous l'avons fait, mais nous voulons maintenant passer à autre chose : que ceci se fasse avec d'autres partenaires associatifs ou d'universités, comme c'est le cas aujourd'hui.

Alors, quelques mots pour, d'une certaine manière, placer... ou donner quelques coordonnées de la question. Avant de l'aborder sur le fond, je voudrais simplement indiquer que le choix de ce thème est évidemment un choix dicté par la pratique des professionnels, dans notre association.

En fait, la séparation fait partie de ces notions, disons, très lourdes... très lourdes à manier, comme le sont des mots tels que la vie, la mort, etc. et qui recèlent donc des enjeux cruciaux, mais ces enjeux sont tellement ramifiés et tellement complexes que, parfois, on hésite à les aborder de cette façon-là. On a osé le faire, c'est un « pari ». On va voir si ce pari peut être tenu et jusqu'à quel point.

Déjà, le titre, « maladies de la séparation », donne une indication de la séparation comme un mal, comme une souffrance. En même temps, dans l'argument de cette journée, vient cette idée de l'empêchement de la séparation psychique. Là, nous ne sommes donc plus du côté du mal mais du côté, disons, de ce qui permet l'autonomie, de ce qui permet une existence, l'existence de ce qui nous importe dans notre travail, et qui est notre référence – en tout cas pour l'association Jenny Aubry – c'est-à-dire ce que nous appelons un sujet.

Et là on voit bien, d'emblée, qu'il y a à la fois la séparation comme un mal, mais aussi comme un bien. Quelque chose que les philosophes appelle-

raient pharmakon. Tout le problème, c'est quand et où et comment cela peut être un mal et comment cela peut être un bien. Je crois que c'est là tout le problème qui va nous occuper pendant cette journée.

Le mot séparation en lui-même est un mot – et c'est rare –, un mot qui, par sa construction, dans la langue française, recèle les enjeux mêmes qu'il s'agit pour nous aujourd'hui d'aborder.

« Separare »... « parare », c'est, comme vous le savez, un terme qui a aussi un fort enracinement dans des questions essentielles puisqu'il s'agit de l'engendrement, de la naissance... du parent, du parental. Déjà, il est là ! Et il y a « se » qui est tout à fait intéressant, qui vient, justement, dans le « se » de la séparation, précisément.

« Separare », c'est la séparation du « par », du fait qu'on fasse partie de quelque chose. C'est ça, la naissance, et donc, au fond, on pourrait dire qu'il y a déjà de la séparation à partir du moment où il y a quelqu'un... quelqu'un au monde.

Il est intéressant de remarquer que le « se » indique la séparation mais, en même temps, c'est le soi. « Se », c'est le soi. Vous trouverez cela dans toutes les langues d'origine latine. Le soi est donc, déjà, l'opérateur de la séparation... Il est l'opérateur de la séparation mais c'est, en même temps, l'opérateur de la subjectivité, puisque ce que nous appelons subjectivité, c'est d'abord le fait que quelqu'un se rapporte à lui-même comme un soi ; c'est-à-dire qu'il y a ce geste qu'on trouve dans la langue, dans la forme pronominal : se faire mal, se faire du bien, etc. C'est vraiment l'opération par

laquelle on se rapporte à soi qui est constitutive de ce que nous appelons la subjectivité.

Et ce mot « séparer » est un mot d'une extraordinaire richesse quand on regarde dans quelques-unes de ses directions dans la langue. Il indique évidemment la question de partager, aussi. C'est séparer et partager, en même temps.

C'est paradoxal ? Pas tant que cela pour ceux qui s'inscrivent dans l'optique psychanalytique, puisqu'il n'y a pas de la séparation, il y a de la séparation et du lien, ou du lien est séparation. D'ailleurs, c'est un non-sens, je crois, que de parler uniquement de la séparation. S'il y a de la séparation, c'est qu'il y a du lien et qu'il y a même de l'aliénation. Mais une séparation, ce n'est pas une mutilation, c'est une création de liens, en même temps, sinon...

Alors, ce lien quelle est sa nature, eh bien ! c'est toute la question. ça peut être un lien social, symbolique, etc., toutes sortes de liens.

Et je mentionne aussi une autre direction que donne la langue française : séparer se dit des notions, des concepts, pour distinguer de manière à ne pas se confondre. Donc, ça touche aussi la dimension intellectuelle, je dirais même spirituelle.

Là, on pourrait avoir tout un arrière-plan anthropologique de ce qui est autour du sacré, de séparer, avec son ambivalence : le mal et le bien, à la fois. Et je dis intellectuelle, je peux dire cognitive, si je prends ce mot dans un sens, pas simplement instrumental, mais dans un sens large.

Voyez, ces quelques coordonnées... donc il y va de la question du sujet, et c'est ça qui nous intéresse.

Le sujet, ce n'est pas l'individu. L'individu est toujours séparé... Il est toujours séparé ! Quant à la personne, elle est aussi considérée, du point de vue du droit, comme quelqu'un qui a une responsabilité, qui est déjà « à part » et donc tenue pour responsable. Là où ça se complique, c'est lorsqu'il s'agit du sujet parce que, dans ce mot « sujet », comme vous le savez, il y a à la fois la passivité et l'activité. Il y a de la séparation, donc on subit de la séparation dont on est acteur. Et on revient à ce double mouvement paradoxal de la question de la séparation.

Lorsque je regarde le programme de cette journée... Sa construction est un point très important parce que, ce que l'on voit, ce sont les propositions de travail, d'interventions, et je voudrais ici remercier tous ceux qui ont accepté de venir donner de leur temps et d'intervenir pour partager avec nous leurs savoirs, leurs connaissances.

Dans ce programme, il y a, disons, les trois plans dans lesquels on pourrait situer cette question : le plan de la réalité, la réalité concrète, celle tout simplement de la vie quotidienne qui se solde par de la souffrance, de la perte. Il n'y a pas de séparation sans perte. Il y a un prix à la séparation qui est la perte. Ensuite, il y a un niveau que nous appelons, depuis que la psychanalyse lui a donné ses lettres de noblesse : la réalité psychique. Et puis, il y a le niveau social, la présence du Juge...

Ces trois plans, nous ne les dissociions pas, non pas par le désir, comme on dit, de la pluridisci-

plinarité... D'ailleurs j'espère qu'on va aller au-delà de ce qu'on appelle la pluridisciplinarité. La pluridisciplinarité, c'est quand chacun approche de son point de vue un même objet. Nous voulons que cela aille plus loin, qu'il y ait un croisement, c'est-à-dire la reconnaissance de chacun des professionnels que son domaine ne rend pas compte complètement de ce dont il s'agit et qu'il doit rester dans une certaine forme d'incomplétude pour laisser la place aux autres discours et aux autres abords. Ici, l'interdisciplinarité, c'est-à-dire le croisement véritablement des savoirs, n'est pas seulement un luxe, c'est une exigence, une nécessité. La solidarité des savoirs n'est pas, comme ça, un truc pour intellectuels seulement, ce qui est important déjà en soi, mais une nécessité, par la complexité de la vie, des objets auxquels nous avons affaire.

Voilà, je voulais simplement souligner quelques coordonnées et, sur le pari d'aborder une question aussi lourde, comme ça, eh bien ! il faut la prendre comme un pari, pour lancer, susciter une réflexion, une méditation, même peut-être, sur l'ampleur des problèmes qui sont derrière ce thème.

Je crois que j'ai fait mon travail, là... Je vais laisser les autres poursuivre et je donne la parole à Claude Wacjman, vice-président de notre association, qui va présider cette séance.

Les apports fondamentaux de Jenny Aubry dans la clinique des enfants séparés

*Claude Wacjman*⁵

Merci Fethi...

Alors, nous avons un peu rattrapé notre retard. Nous allons donc enchaîner avec, tout d'abord, le Dr Michel Dugnat, qui va nous parler de l'actualité de la prise en charge précoce des troubles du lien, et nous accueillerons ensuite deux magistrates : Martine de Maximy et Christina Rinaldis qui vont être interviewées par Jack Droulout.

Dr Dugnat, à vous !

⁵ Vice-président de l'association Jenny Aubry. Psychologue, Docteur en anthropologie, Directeur de Recherches à Paris Diderot. Secrétaire de rédaction de la revue *Psychologie Clinique*.

Actualités de la prise en charge précoce des troubles du lien

*Michel Dugnat*⁶

Bien !... Me revient donc le redoutable honneur de rentrer dans le mouvement de cette journée et, quitte à risquer de faire des aveux, et donc d'avoir à traiter de la question de l'intime, du privé et du public, je dois dire que c'est un peu impressionnant pour moi d'être dans cette salle, pour une raison sottement affective. Il y a dix ans, à quelques jours près, nous y tenions un hommage à quelqu'un qui m'était très cher, et c'est difficile pour moi de parler devant l'image de Tom⁷ qui était un merveilleux bonhomme et qui avait trouvé à Montrouge, sous le précédent directeur, un endroit où il pouvait poser

⁶ Psychiatre, Pédopsychiatre. Responsable de l'Unité Parents-enfant Service Pr François Poinso AP-HM. Consultant à l'Unité d'hospitalisation de jour conjointe parents-bébés du pôle Nord Vaucluse de psychiatrie infanto-juvénile (C.H. Montfavet-Avignon). Président de la Société Marcé Francophone (société de psychiatrie périnatale). Anciennement référent technique « santé mentale » pour Handicap International, le docteur Michel Dugnat soigne depuis 25 ans des bébés, des mères et des pères en souffrance psychique pendant la période de la grossesse, de la naissance et du post-partum, et forme des professionnels de la périnatalité à ces questions.

Publications (liste non exhaustive) :

– *Psychopathologie de la périnatalité*, (direction Jacques Dayan, Masson, 2014)

– *Préserver le lien parental – Pour une prévention psychique précoce*, (direction Gérard Neyrand, PUF, 2003)

– *Enfance, famille et petite enfance, mutation des savoirs et des pratiques*, (direction Gérard Neyrand, Éditions Eres, 2006)

⁷ Les séances plénières des Journées d'étude se déroulent dans l'Amphithéâtre Stanislaw Tomkiewicz (1925-2003), dit « Tom » par ses amis.

ses bagages. Peut-être même en reste-t-il quelques-uns au fond d'un couloir... Un endroit où quelqu'un, qui avait besoin de venir s'installer après son départ de l'unité Inserm, avait trouvé accueil et hospitalité.

Alors, c'est en pensant à lui, et il ne faut pas que j'y pense trop, évidemment, sinon ça va devenir difficile, que je vais essayer de dessiner un rapide parcours – est-ce que j'ai bien une demi-heure, M. le président ou voulez-vous que j'essaie de gagner un peu de temps ? – que je vais essayer de vous proposer un parcours qui est, d'une certaine façon, une proposition de préambule.

Il va être question, dans cette matinée, de ces situations dans lesquelles, comme vient de le dire Fethi Benslama, la séparation, avec tout ce qu'il y a derrière ce mot, se travaille – différentes séparations de différentes réalités – et vont parler à cette table des magistrats, j'allais dire des collègues magistrats mais c'est un peu familier, donc je n'ose pas !

C'est un exercice qui nécessite de faire appel de cette incomplétude de la solidarité des savoirs, incomplétude de chaque savoir et incomplétude de la réunion des savoirs. C'est ce que l'un de mes proches, Francis Jeanson⁸, appelait les tentatives de transdisciplinarité, comme si quelque chose pouvait nous traverser. Et donc j'ai eu envie, au risque de laisser au président le soin de faire les articulations, de raconter tout à fait rapidement une espèce d'itinéraire. Je ne m'avancerai pas, devant Élisabeth Roudinesco, à évoquer plus avant Jenny Aubry, mais tout le monde a ici en tête le rôle crucial qu'elle a joué dans la reconnaissance du fait qu'on avait

⁸ Philosophe français (1922-2009).

fabriqué des lieux de défectologie en France, pour des raisons historiques, et il faut entendre que ces lieux ont d'abord été à certains égards des lieux de progrès. Mais que, bien sûr, après la 2^e guerre mondiale, pour faire large, quand on entrait dans ces lieux-là, on y voyait des images que j'avais prévu d'évoquer avec vous à partir de Spitz⁹ – qui vous seront montrées, un peu plus tard dans la matinée, et sur lesquelles je ne vais pas m'arrêter. Des images d'enfants au regard vide, capables de chercher le contact ou s'en protégeant dans un mouvement de retrait, habités par des stéréotypies impressionnantes, comme celles, parfois, des *Papotins*¹⁰ dont il est question sur ce mur et avec évidemment une histoire de vie dont on sait à quel point, d'une part, elle pouvait s'arrêter rapidement et, d'autre part, à quel point elle était marquée par la difficulté d'entrer en communication avec les autres, les autres... sujets.

Toute cette chose-là nous aurait ramenés au début des années 50 et à ce moment où, avec d'autres, pour Jenny Aubry, il était question de changer ça et de modifier en profondeur un système dans lequel un certain nombre d'enfants, quelle qu'en soit la raison, se retrouvaient dans des collectivités où, malgré le nourrissage, nourrissage au sens concret des choses, l'absence, et j'emploie

⁹ René Arpad Spitz, Psychiatre et Psychanalyste d'origine hongroise (1887-1974).

¹⁰ *Le Papotin*, fondé en 1989 par Driss El Kesri, éducateur en hôpital de jour (Antony), donne la parole à des « journalistes » autistes. *Les Papotins* ont 15 à 35 ans et se réunissent tous les mercredis. Voir *Toi et moi, on s'appelle par nos prénoms*, Driss El Kesri & Marc Lavoine, Fayard, 2011.

cette métaphore qui vaut ce qu'elle vaut, de nourrissage affectif valait pour exclusion radicale et parfois définitive du langage, de la communication et de tout ce qui va avec.

Alors, j'ai choisi d'aller un tout petit peu plus loin, de partir d'un tout petit peu plus loin, de la fin des années 50. En cette fin des années 50, Aubry appelle David¹¹ pour travailler avec Bowlby¹², et celui-ci a constaté les effets désastreux de la carence pour le développement du bébé – on ne dit pas encore beaucoup le nourrisson – et de l'enfant plus grand.

Bowlby va se passionner pour un petit truc que je vais vous montrer, comme ça, pour vous le rappeler, ou pour vous le présenter – je suis en train de chercher ces choses-là – et donc vous m'excuserez c'est un peu provoquant de montrer comme ça une animalerie mais c'est bien cette rencontre conflictuelle, je ne rentre pas dans les détails, qui fait que John Bowlby va se demander ce qui se passe à un moment où il a envie de mettre en avant les besoins d'attachement des petits bébés.

Et donc, pour ça, il se souvient utilement, équipé déjà évidemment de tout ce qu'on sait, que les petits bébés de l'homo sapiens sapiens sont aussi évidemment des primates, et il va leur poser une question qui est une question qui lui importe. Cette question c'est : de quoi a besoin un petit pour se développer ?

¹¹ Myriam David (1917-2004), Psychanalyste, Pédiatre et Psychiatre française.

¹² John Bowlby (1907-1990), Psychiatre et Psychanalyste anglais.

*Mise en route d'une vidéo montrant un petit singe devant choisir entre la nourriture et l'agrippement sur une mère de substitution.*¹³

Alors, il va le faire, évidemment, dans quelque chose de complètement drastiquement réducteur : il les met en situation de carence comme, vous le voyez, ce petit singe rhésus qui aurait besoin d'une mère. On lui propose une mère de substitution, comme on appelle ça, et, comme vous le voyez, cette mère de substitution, à la fois elle le « nourrit » – il y a du lait – et puis elle lui propose et c'est ce sur quoi Bowlby va vouloir insister, de pouvoir s'agripper – Imre Hermann¹⁴ est sans doute passé par là –, de pouvoir se cramponner.

Et donc, le dispositif que met en place Harlow et dont Bowlby va se ressaisir, c'est la question de savoir si on donne le choix. Si on donne le choix à ce petit singe rhésus carencé qui vit dans une cage en fer, propre, hygiénique, dans laquelle il n'y aura pas trop d'infections, parce que toutes les règles sont respectées de ce côté-là. Que va-t-il choisir ? Va-t-il choisir de se nourrir ou va-t-il choisir de s'agripper ?

Alors, entendons-nous bien que tout ça est utilisé comme une sorte de métaphore : le dispositif expérimental a été critiqué, depuis. Il ne m'intéresse pas en tant que dispositif expérimental d'éthologie, c'est-à-dire d'étude des fonctionnements des animaux, simplement, et alors je m'excuse, je prends un risque terrible, mais je vais faire comme je fais

¹³ Voir <https://www.youtube.com/watch?v=hsA5Sec6dAI> – une des expériences du psychologue Harry Harlow (1905-1981).

¹⁴ Psychanalyste et chercheur en psychologie hongrois (1889-1984).

d'habitude avec mes collègues : on demande à ce petit singe ce qu'il préfère et on lui propose un « choix de Sophie »¹⁵ et, comme il est complètement génial, ce petit singe, il va dans un premier temps refuser de répondre dans les termes où la question est posée, et c'est ce refus-là que je veux vous montrer. Après, on verra ce que voulaient montrer les auteurs de ce petit film didactique que, bien sûr, vous trouverez sur *Youtube* sans aucune difficulté, si vous voulez le revoir.

Donc, que fait-il ? On lui demande de choisir entre s'agripper et se nourrir, donc d'exercer quelque chose qui va du côté du lien, du côté de l'attachement, puisqu'on était clair sur le fait que séparation et lien... il n'y a pas de séparation s'il n'y a pas de lien et il n'y a pas de lien sans un minimum de séparation ; sinon on n'est plus deux, on est un.

Donc, on lui pose la question. Il refuse de répondre à la question dans les termes et il fait ça... Tout ce à quoi il préfère s'agripper – excusez-moi mesdames, puisque bien sûr il y a beaucoup plus de dames que de messieurs dans la salle, même si la tribune est paritaire – ce qu'il fait là, c'est qu'il va chercher de l'agrippement chez une femelle d'une autre espèce parce qu'elle est chaude, elle bouge, elle a une odeur... Bref, il sait que c'est là qu'il va aller trouver les réponses à ses besoins de nourrissage affectif, de communication par tous les canaux possibles de communication, sauf le langage au sens où ça reste une prérogative assez nette des sapiens sapiens. Donc il dit clairement ce qu'il veut,

¹⁵ Voir William Styron (1995). *Le Choix de Sophie* (*Sophie's Choice*, 1979), Gallimard.

il montre bien à quels besoins d'attachement il faudrait répondre. Et puis les homo sapiens étant ce qu'ils sont, ils mènent leur propre vie, et vous voyez, excusez-moi, je n'ai pas le son, mon ordinateur est un vieil ordinateur, mais vous voyez à l'ouverture de la bouche du petit singe qu'il crie de façon perçante.

Objection dans la salle : « C'est difficile de voir le film image par image ! »

Après, on le regardera en entier, mais on l'a presque vu...

Donc, il a protesté vigoureusement, il a été séparé de ce à quoi il cherchait à s'agripper et en cela, voilà, il fait le choix d'abord de se rasséréner et il suce son pouce, ce qui est une assez bonne idée, cela se trouve aussi chez les sapiens sapiens, et puis de s'agripper, c'est-à-dire que, pour trouver appui en lui-même, il a besoin de plein de choses. Il a besoin de s'agripper, de retrouver sa propre capacité à se donner du plaisir, il a besoin de regarder les yeux et puis après, dans un deuxième temps, bien sûr, on va aller se nourrir. Mais enfin, on a commencé par se rasséréner après une séparation brutale, par s'agripper et puis, ensuite, on peut aller explorer.

Ça, ce sont des conduites d'espèces, le visage de ce substitut qu'on lui a proposé, puis dans un dernier temps allez ! on peut faire son boulot de petit d'une espèce, qui est d'explorer, parce que l'exploration, le fait de se tourner vers l'extérieur est évidemment la clef de la survie de l'individu et, ensuite, de l'espèce. Voilà... on se lance là-dedans.

Intervention de la salle : « La suite ? »

Il n'y a pas de suite. Il n'y a que ça... C'est tout simple, et on peut le regarder comme ça sans faire les arrêts sur images sauvages que je viens de vous proposer parce que, évidemment, je vous propose une sorte de lecture de cette chose-là mais, grosso modo, quand on est seul, isolé, séparé des autres, de chez soi, quand on s'ennuie, quand on a besoin d'explorer et qu'il n'y a pas l'endroit pour explorer, et quand il y a des limites à l'autoréparation, qu'on se voit proposer un autre de fortune, pourrait-on dire, qui n'est pas un autre, que fait-on ? eh bien ! on a d'abord besoin de s'attacher.

Les biologistes parleraient de l'activation d'un certain nombre de systèmes d'endorphine, évidemment, l'ocytocine, mais pas que l'ocytocine... Et donc, on se prend là-dedans mais, une fois qu'on s'est un peu agrippé, qu'on a régulé un certain nombre d'émotions, eh bien ! on va pouvoir faire face à cette redoutable question qui est la question du choix.

À quoi s'attache-t-on, comment s'attache-t-on ? Bref... Pendant que les images se déroulent, j'introduis la suite de l'idée. Bowlby insiste sur le fait qu'il y a quelque chose de très présent, à la suite d'un mot, encore une fois, de très très très présent, qui est le besoin de ce qu'on va appeler *attachment* en anglais ; *attachment*, c'est un terme un peu technique. En français, on peut s'attacher à sa voiture, à son chien, à ses enfants, à toutes sortes de choses. En anglais, le terme qui vient c'est *bond*, le *bond* de *bonding*, pas le *bond* de James Bond. Le lien courant, c'est *bond* et *bonding*. *Attachment*, c'est un terme un peu savant. Bowlby

fonde une théorie de l'attachement qui est une hérésie par rapport à la psychanalyse mais, comme chacun sait, un certain nombre d'hérésies sont amenées à devenir des orthodoxies, c'est peut-être ce qui est en train de se passer, dans une certaine mesure.

Donc, ayant insisté là-dessus, il va rendre possible, et je ne développerai pas trop cela, un regard sur ces besoins d'attachement et, dans une certaine mesure, sur la nécessité pour les institutions qui accueillent des bébés et des enfants tout petits d'organiser leur fonctionnement institutionnel. On est là dans des collectivités, on n'est pas avec des assistantes familiales qui habitent leur maison, qui sont chez elles. On est dans des endroits où il y a plusieurs dizaines d'enfants, éventuellement de tous âges, dont les besoins d'attachement ne sont pas pris en compte.

Cette sorte de révolution va poser un certain nombre de questions. On est là au début des années 60 et, lentement, un certain nombre de choses vont se transformer et – si je fais un tout petit peu d'Histoire à la sauvette, je m'en excuse devant une historienne – il va y avoir une lente maturation jusqu'au milieu des années 70 et jusqu'à l'arrivée de Simone Veil au ministère de la Santé.

Parce que l'on a en tête, de Simone Veil, évidemment, l'histoire de l'interruption volontaire de grossesse, mais elle a fait d'autres choses et, en particulier, elle a lancé ce qu'on a appelé l'opération pouponnière qui était un précieux dispositif pour tenter – certains disent que cela a moins bien marché que ce qu'on voudrait – de transformer la réalité

des institutions dans lesquelles les enfants étaient impeccablement nourris, récurés, tout blancs, tout propres, mais où ils étaient nettoyés en quelques minutes par des puéricultrices avec un geste d'une rapidité et d'une efficacité totale.

On ne mourait pas d'infections parce que le gant de toilette serait passé des fesses à la bouche, aurait fait circuler d'un gant à l'autre les virus de la gastroentérite comme c'est le cas, il est courant de le dire, à quelques heures d'avion de Paris aujourd'hui. Non, mais on y était gravement carencé et on y était gravement carencé parce que le nourrissage affectif n'était pas possible dans ces collectivités où l'on avait oublié, ou plutôt on ne savait pas, comment faire pour que les enfants soient reconnus comme ayant ces besoins d'attachement.

Alors, je surveille ma montre, mais je vous propose une deuxième petite expérience vidéo. Je vous propose de supporter l'idée de voir ce collègue très *famous*, comme on dit en ce monde, et je vous propose de voir en résumé une façon de se rappeler à quel point ces besoins sont présents à chaque instant mais encore plus, bien sûr, à quel point ils sont liés aux émotions telles qu'elles s'inscrivent sur le visage de la mère.

Et quand je dis là, la mère, je vais vous proposer un tout petit exercice : vous pouvez entendre le parent ou le soignant... Tout porte à penser que les petits d'humains ont besoin d'un attachement privilégié à quelques personnes, pas à une seule personne. Pas forcément, allez on va la faire facile... à deux personnes différentes, deux de sexes différents, éventuellement à plusieurs personnes et plus de

deux – on a liquidé le monotropisme de Bowlby, il y a un bon moment –, mais ils ont besoin d'un attachement, de quelque chose qui crée des régularités pour le bébé qui connaît le scénario et qui, du coup, étant rassuré par le fait qu'il connaît la globalité du scénario va pouvoir repérer le petit détail.

Si vous suivez une série à la télévision, je ne sais pas, je vais faire le Marseillais, bien que je ne le sois pas, *Plus belle la vie*, il y a des trucs... Vous savez au début de l'épisode ce qui va se passer à la fin... mais, du coup, s'il y a un personnage de second ordre qui apparaît vous dites, tiens ! ça fait une variante. Je n'avais pas tout deviné à l'avance.

Eh bien ! les bébés sont un peu comme ça. Ils ont besoin de régularité, de ce qu'un très grand chercheur récemment disparu, Daniel Stern¹⁶, appelait la présentation de l'interaction généralisée, des espèces d'habitudes qui permettent de prévoir la suite du scénario et, si vous êtes soigné dans une pouponnière à Alger, à Sfax, à Tirana, par quelqu'un qui n'est jamais la même personne, qui a complètement la tête ailleurs, qui attend la suivante, et par cinq ou six personnes différentes dans la même journée, il n'y aura jamais ces régularités. Vous serez toujours aux aguets et vous allez vous demander : ça va tomber, d'accord, mais ça va tomber quand, comment et pourquoi ? Et pourquoi elle, elle va être complètement joyeuse, alors que la précédente faisait la gueule. Cette question-là va vous habiter, vous allez secréter du

¹⁶ Pédiopsychiatre, Professeur émérite de psychologie à l'Université de Genève, Psychanalyste (1934-2012).

cortisol, l'hormone du stress. Votre courbe de poids, de taille – on verra des images tout à l'heure – ne va pas arriver à se développer normalement, et vous allez vivre difficilement.

Alors, à la demande généralisée d'Élisabeth Roudinesco ! je vais vous laisser regarder ça en continu, c'est-à-dire que, vous n'échapperez pas à la re-vision image par image, mais regardez ce qu'il se passe...

Projection de The Still-Face-Experiment¹⁷

Vous entendez le cri, bien sûr, il n'y est pas mais c'est un cri très aigu.

On respire...

Alors voilà, pour une journée sur les maladies de la séparation, on assiste là... bien sûr c'est monté, on assiste là en quelques minutes (dans la vraie vidéo, ça dure un peu plus longtemps que ça), à un certain type de séparation dans le cadre d'un lien de bonne qualité. Évidemment, ce bébé va bien, cette mère va bien, et on leur demande, on les met au travail d'une certaine façon, et ce n'est pas facile, ni pour l'un ni pour l'autre, on va y revenir...

Cette chose-là, qui est une forme de séparation, on peut en apprendre un certain nombre de choses, cette chose-là, que vous voyez et qui est aussi accessible sur *Youtube*, est ce qu'on appelle un *still face*, on peut traduire en français : un visage immobile. C'est évidemment sur la demande du monsieur que vous avez vu, Edward Tronick, que

¹⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=apzXGEbZht0> – Dr Edward Tronick, PhD, Director Child Development Unit Harvard University.

cette femme se met à un moment donné à faire la gueule, et c'est pour voir ce que ça produit, mais c'est une expérience d'un certain type et d'un certain niveau de séparation et je vais essayer de vous le montrer dans les quelques minutes qui me restent pour vous le faire sentir...

Nouvelle projection, image par image...

Là on est dans quoi ? On est dans un jeu agréable, et ils sont complètement en phase, le corps est en phase. Un collègue lyonnais, Jacques Cosnier¹⁸, insisterait sur la conversation qu'il y a entre eux. Voyez ! La bouche grande ouverte, ils se sourient, ils ont des mouvements qui sont parallèles, ils sont synchronisés, ils se causent. Imaginez le son.

Quand elle baisse un peu la tête, lui aussi. Il y a un truc qui l'intéresse, vous voyez son attention à lui, elle a un peu quitté son visage, il est en train de se diriger vers un objet un peu extérieur mais, comme ils partagent beaucoup de choses dans ce moment-là et qu'ils se causent, il a dit « Ta ! », elle dit « Ahhhhh ». Elle lui dit : « Regarde ce que tu viens de me faire, toi. Tu dis "Ta !" ». Donc il est actif. On parlait tout à l'heure de ce qui est actif et passif chez le sujet. Toi tu dis « Ta ! », et moi je fais « Ahhhhh », c'est-à-dire que ce que tu as fait, cela me fait quelque chose ton « Ta ! », cette adresse

¹⁸ Docteur en médecine, docteur ès sciences, psycholinguiste. Professeur émérite en psychologie des communications à l'Université Lumière-Lyon II, chercheur au CNRS, URA 1347, Groupe de recherche sur les interactions conversationnelles.

me fait m'émerveiller et fabriquer de l'ocytocine, mais ça on s'en fiche, oui mon chéri, tu as vu quelque chose, on va continuer de partager ça.

Ok ! Donc lui il a entendu qu'elle était branchée, que s'il dit « Ta ! », là tout de suite, parce qu'elle pourrait être en train de faire la cuisine, avoir autre chose à faire qu'écouter son « Ta ! », mais elle lui a répondu « Ah ! c'est super ce que tu viens de me dire ». Il se sent encouragé, et cet encouragement le pousse « Ah ! je vais aller un petit peu plus loin », et le plus loin c'est le pointing proto-déclaratif celui qui, quand il fait défaut, alerte sur un risque d'autisme et fait qu'on doit être particulièrement attentif.

Donc il continue, il pointe, on ne sait pas sur quoi il pointe mais, vous voyez, elle lui répond à nouveau en montant encore un petit peu au-dessus en termes de plaisir à partager ce truc-là. « Ah ouais, c'est super, tu me montres quelque chose » et ce truc-là est tellement intéressant qu'elle va renforcer ça en lui disant « ok ». C'est tellement passionnant qu'on puisse s'intéresser ensemble à quelque chose d'autre qu'à ce qui se passait entre nous. C'était le pied ce qui se passait entre nous, mais comme on est vachement dans quelque chose d'agréable, on peut tourner ensemble notre attention. Ça, c'est de l'attention conjointe, partagée, vers cet autre chose, et se dire que oui on a fait quelque chose de sympa ensemble, tourné notre attention vers ça.

Et puis, comme la consigne qu'on a donnée à cette femme c'est de jouer avec son bébé – c'est bien sûr le sien, mais ça pourrait être quelqu'un d'autre que le sien –, eh bien ! elle joue, elle fait un

jeu. Il y a des sociétés où c'est plutôt sur le corps et le pied, il y a des sociétés où c'est plutôt du côté des bras. Chez les Chinois, c'est plutôt du côté des bras. Chez nous, ce serait plutôt sur le ventre... Elle, elle fait ça sur le pied de son bébé. Donc elle engage un petit jeu avec les pieds, en lui faisant la petite bête qui monte, qui monte, qui monte, jeu que vous avez sans doute pratiqué avec vos enfants ou avec d'autres.

Donc j'insiste, avant qu'on passe à autre chose... Cette femme, elle se transforme en sorcière, après avoir été une fée. Et lui que va-t-il faire ? Il est séparé d'elle et, en une fraction de seconde, son ambiance, son monde intérieur se transforment. Il est passé du rose au gris, pour le dire comme ça. Il se demande ce qui se passe et il cherche à rester en contact. Il reprend l'initiative, il lui sourit. Il se demande ce qui se passe, il ne se résigne pas à ce qu'elle soit passée du rose au gris, il cherche, il tente de la séduire parce qu'il sait que d'habitude quand il fait ça, elle répond, et là, elle ne répond pas. Il s'en étonne, il essaie de lui causer.

Comme il est plein de ressources, il refait ce qu'il vient de faire. Tout à l'heure, il a tourné son attention sur cet objet, elle en a fait autant. Ils ont partagé un moment d'attention conjointe et là, ça ne fait rien du tout. Il fait un petit sourire en coin, il en vient à douter de ses propres perceptions. Tout à l'heure, il y avait ce truc, si elle ne regarde plus, c'est peut-être que le truc a changé. Peut-être que moi, je me trompe dans mon interprétation, dans mes perceptions de la réalité. « Ta ! », le « Ta ! » ne marche plus. Elle ne répond plus, elle est aux

abonnés absents. Alors, à ce moment-là, on sait qu'il y a un danger.

Dans la savane, un petit singe qui voit sa mère se figer sait qu'il y a un prédateur qui n'est pas loin. Quand il y a un prédateur, que fait-on ? On demande à l'adulte d'être pris dans les bras, on demande d'être agrippé comme le petit singe rhésus qu'on a vu tout à l'heure. Et ça ne marche pas ! Donc danger, signaux de danger sur le visage de la mère, danger à l'intérieur du bébé, protestation, protestation véhémence. Il est séparé psychiquement d'elle depuis quelques minutes, il proteste, il demande de l'aide et il crie, le même cri suraigu que le petit singe sur lequel on s'est arrêté, qui crie fort pour appeler un adulte de l'espèce, ou plutôt sa mère, à la rescousse.

Et ça ne marche pas et, si ça ne marche pas, si cette protestation ne donne rien, eh bien, on se désorganise ! D'abord, on va chercher ailleurs, un autre, n'importe quel autre, d'une certaine façon. On n'en est plus à vouloir l'autre qui vous rassure, on prend n'importe quel autre. On ne trouve rien et, à ce moment-là, on est parti, on ne peut plus, on est désorganisé. La différence entre l'état précédent et l'état actuel est telle qu'on pleure, on crie, on hurle. On est séparé sans avoir compris pourquoi on était séparé.

On est quand même avant l'utilisation certaine des formes du langage. Il faut vraiment qu'il y ait des efforts, qu'il aille retrouver de l'énergie en dessous et qu'elle lui fasse plein de mamours, comme aurait dit Tom, avant que ça revienne un

peu ensemble, et elle va le chercher avec sa main. Voilà...

J'espère vous avoir montré et peut-être aussi vous avoir fait sentir à quel point cette histoire de l'attachement est cruciale et comment il faut penser le lien et la séparation, et la capacité de répondre aux besoins affectifs, au nourrissage affectif des tout petits enfants. Ceci dit, là, on était avec un bébé de, je ne sais pas, au pif, neuf dix mois, quelque chose comme ça. Ça reste vrai ensuite, mais sous d'autres formes, parce que l'arrivée du langage change quelque chose. Merci de votre attention...¹⁹

Claude Wacjman

On va se séparer du Dr Michel Dugnat parce que son intervention va nous attacher à penser !...

Jack Droulout, je te laisse la place...

¹⁹ Voir également la restitution d'un exposé oral de Michel Dugnat : *La communication d'avant le langage chez le petit d'Homo-sapiens*, <http://arip.fr/wp-content/uploads/Michel-DUGNAT-AMPTA.pdf>.

Ordonner la séparation d'un enfant de sa famille

*Christina Rinaldis*²⁰
*Martine de Maximy*²¹

Introduction de *Jack Droulout*²²

Eh bien ! nous allons changer de registre, quoique...

J'ai eu la chance de pouvoir travailler avec Mme de Maximy et avec Mme Rinaldis, pour préparer cette seconde intervention, et d'être entré au cœur d'un sujet dont je reconnais, pour avoir travaillé de nombreuses années avec des Juges pour enfants que, arrivé au bout de ma carrière, j'avais quelques questions sur la représentation du Juge, la représentation de la fonction d'un Juge pour enfants.

Ces questions, que je m'étais posées sans m'y attarder, commencent à prendre un sens nouveau, grâce à ces entretiens préalables... Un sens différent, en tout cas, pour moi, replacé. Un certain nombre d'éléments et peut-être la levée des

²⁰ Juge des enfants au Tribunal de Pontoise, Secrétaire générale adjointe de l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AFMJF).

²¹ Magistrat honoraire, Ancienne présidente du Tribunal pour enfants de Nanterre. Ancienne Présidente de la Cour d'Assises de Paris. Membre du comité directeur de l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AFMJF).

²² Trésorier de l'association Jenny Aubry, chargé de la Formation. Educateur. Directeur d'établissements sociaux et médico-sociaux honoraire, Enseignant-formateur de l'Institut REPERES.

interrogations ou, plutôt, la levée des certitudes que j'avais et qui n'avaient pas à être.

Alors, je pense que ces certitudes ou ces représentations d'un Juge pour les enfants, nous sommes assez nombreux à les posséder, ici.

Le travail que nous vous proposons maintenant n'est pas tout à fait conforme à celui qui avait été prévu dans notre programme, c'est-à-dire qu'il ne va pas s'agir d'une discussion... Mme de Maximy et Mme Rinaldis vont nous exposer ce qu'est leur métier, ce qu'est un Juge pour enfants, ce qui fonde leur légitimité, leur autorité... qu'est-ce que la loi... qu'est-ce que juger, la différence entre la loi et juger, et puis quelle est la fonction d'un Juge des enfants quand il se retrouve face à des parents, un enfant, des travailleurs sociaux, des experts... Qu'est-ce qu'il lui convient de faire, qu'est-ce que font les Juges pour enfants et qu'est-ce que la République leur confie comme mission à ce moment précis, là, où ils ont à juger.

Voilà, je vous laisse la parole...

Christina Rinaldis

Bien, alors, bonjour ! Je suis Juge des enfants à Pontoise depuis 2011. Avant, j'étais à Ivry. Je fais partie de l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille²³ qui est une association

²³ Fondée en 1947, l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille est la seule association professionnelle regroupant les magistrats spécialisés en matière de mineurs. Militante d'une conception humaniste de la justice des mineurs, elle est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des associations et des organismes de formation et de recherche. Elle invite les professionnels de l'éducation et du droit à partager ses travaux et enrichir sa réflexion.

professionnelle et qui, parfois, est entendue par les sénateurs ou les députés sur certaines propositions, certains textes... dans le cas des réformes.

M. Jack Droulout, dans un premier temps, avait proposé une interview et des questions. On va y répondre sous forme d'exposé. Il avait suggéré également une réflexion sur un texte : *le Jugement de Salomon*. Alors, en fait, je vais le lire très rapidement, en cinq six lignes, faire quelques observations et, ensuite, j'aborderai le Juge des enfants et le cadre juridique.

En tout cas, je vous remercie de m'avoir invitée, d'une part, parce que cela me permet de rencontrer des professionnels et de pouvoir échanger, parce que je n'ai pas forcément le temps dans le cadre de mon activité professionnelle, et d'ailleurs, ce n'est jamais très bon et, d'autre part, parce que cela m'a permis aussi de pouvoir travailler et coopérer avec Mme de Maximy.

Alors, le *Jugement de Salomon*... il raconte donc ainsi le différend qui opposa deux femmes ayant chacune mis au monde un enfant mais dont l'un était mort étouffé. Elles se disputèrent alors l'enfant survivant. Pour régler le désaccord, Salomon réclama une épée et ordonna de partager l'enfant vivant en deux, de donner une moitié à la première et l'autre moitié à la seconde. L'une des femmes déclara qu'elle préférerait renoncer à l'enfant plutôt que de le voir sacrifié. En elle, Salomon reconnut la vraie mère et lui fit remettre le nourrisson.

Ce célèbre épisode de la vie du roi Salomon a donné lieu à l'expression *Jugement de Salomon* qui

peut signifier que, soit, face à l'impossibilité d'établir la vérité dans un litige, on partage les torts entre deux parties, soit on met ces mêmes parties devant une situation qui oblige l'une d'elle au moins à changer sa stratégie. Et donc, à partir de là, il y a la théorie des jeux vidéo, etc. En mettant l'une des parties dans une position intenable, on peut arriver à la théorie perdant/perdant ou à la théorie gagnant/gagnant.

Le *Jugement de Salomon* est un texte de référence biblique présentant un juge qui tranche un litige entre deux femmes. Il évoque la situation dans laquelle deux femmes réclament un enfant, dont l'une aurait le comportement de « bonne mère », de mère exemplaire, en opposition à l'autre.

Ce texte fait aussi référence à un jugement de valeur, notamment qu'est-ce qu'on entend par... finalement, qu'est-ce qui permettrait de qualifier la mère, la « vraie mère » qui est capable de renoncer à son statut de mère biologique et ce dans l'intérêt de l'enfant ? Or, le Juge doit prendre une décision dans l'intérêt de l'enfant, mais il n'a aucune légitimité pour prétendre choisir une mère plutôt qu'une autre et désigner celle qui mériterait d'être considérée comme telle.

Par ailleurs, le Juge des enfants n'est pas tenu de déterminer la vérité ou la réalité comme un Juge d'instruction. Il doit vérifier qui est titulaire de l'autorité parentale, ça c'est une obligation légale. Alors, c'est vrai qu'il y a quelques petites distinctions sur « être titulaire de l'autorité parentale », « exercer l'autorité parentale » et puis aussi « reconnaître un

enfant », parce que le simple fait de reconnaître un enfant ne suffit pas à devenir titulaire de l'autorité parentale.

Par exemple, un père qui ne reconnaît pas un enfant, dans le délai d'un an depuis la naissance, n'est pas automatiquement reconnu comme titulaire de l'autorité parentale.

Et, parfois, la réalité sociologique prime sur celle, biologique, dans le bureau d'un Juge des enfants, parce qu'il est important de pouvoir prendre en compte les gens qui peuvent intervenir dans le cadre éducatif, qui ne sont pas titulaires de l'autorité parentale mais qui interviennent auprès de l'enfant, que ce soient des grands-parents ou le compagnon de la mère... Ce sont des gens qui interviennent au quotidien. Alors, quelle est leur place ? Si j'applique la loi strictement, je ne peux pas les faire entrer dans le cadre de mon audience. Ils ne sont pas titulaires de l'autorité parentale, ils ne peuvent pas entrer. Et pourtant, ça peut peut-être m'intéresser de savoir comment ils réagissent dans leur relation avec l'enfant et donc il est possible que la mesure que je vais ordonner pour pouvoir évaluer la situation les concerne.

Par ailleurs, il n'est pas nécessaire, comme dans l'illustration du *Jugement de Salomon*, d'obliger les parties à changer de stratégie, en les mettant dans une situation intenable, pour forcer l'issue perdant/perdant.

Enfin, l'enfant ne constitue pas un objet, il est avant tout sujet.

Pour conclure, le Juge des enfants intervient dans un domaine où se mêlent des émotions très

fortes et il n'a pas à en tirer profit, ne serait-ce que sur un plan éthique. Le Juge des enfants n'est pas un arbitre. Il doit juger dans l'intérêt de l'enfant et il est avant tout tenu par les règles de procédure qui le guident dans sa décision.

Alors, en ce qui concerne le Juge des enfants... Donc, le Juge des enfants relève de l'autorité judiciaire qui fait partie des trois pouvoirs qui constituent l'État, selon la théorie de Montesquieu avec la séparation des pouvoirs. Je ne vais pas entrer dans le détail, mais ça doit vous rappeler quelque chose.

Le Juge des enfants est un magistrat, désigné par décret du Président de la République, qui intervient dans un cadre fixé par la loi. Il s'est vu déléguer un pouvoir de juger, dire le droit au nom du peuple français, à partir de l'ensemble des textes votés par la représentation nationale.

En qualité d'interprète autorisé, il met en scène cette référence à deux niveaux. Tout d'abord, la notification au sujet du droit de son allégeance aux textes, à la loi. Et, d'autre part, le règlement par une instance tierce des conflits naissant inévitablement du commerce social entre sujets de droit.

Dans sa fonction d'énonciation, le magistrat est autorisé à mettre un nom sur les faits. Je vais vous donner un exemple très concret : quand je suis dans le cadre d'un déferrement – donc c'est au pénal, ce n'est pas forcément la protection de l'enfance –, mais au pénal, quand il y a un mineur devant moi et que je dois lui lire les faits qui lui sont reprochés, pour le vol, ce n'est pas écrit « vol », c'est la

« soustraction frauduleuse ». Il faut un tout petit peu l'aider à comprendre qu'on est dans le cadre du vol. En fait, en général, il l'a peut-être en tête avant, mais c'est bien de pouvoir le clarifier. Il y a des confusions entre le recel et le vol... Alors, le Juge énonce la loi en nommant le danger, en rappelant l'autorité parentale ou en rappelant par exemple l'interdit du vol au pénal.

Un Juge des enfants a trois casquettes et ça, je le rappelle souvent, lors d'une première audience, quand les gens ne connaissent pas du tout ce que c'est qu'un Juge pour enfants. La première, c'est l'intervention en assistance éducative, donc la protection de l'enfance. La deuxième casquette, c'est au pénal, en vue de sanctionner un mineur qui a commis ou qui aurait commis une infraction. La troisième intervention qui est moins connue du public, c'est l'aide à la gestion du budget familial, c'est-à-dire que le Juge des enfants doit vérifier que les allocations familiales sont bien utilisées pour vêtir, alimenter un enfant et qu'il ait de quoi se loger. C'est légalement sa spécificité française qui lui permet d'avoir une action continue. Il est le fil rouge dans une situation familiale, et son intervention s'inscrit nécessairement dans le temps et, surtout, dans la durée.

Donc, le Juge des enfants est un juge spécialisé et qui ne peut en aucun cas être remplacé par un autre Juge du service général. Voilà par rapport au Juge des enfants...

Maintenant, le cadre juridique. Sur quoi se fonde le Juge des enfants pour pouvoir prononcer une décision ? Tout d'abord, le Juge des enfants fonde

ses décisions sur la Convention internationale des droits de l'enfant, la Convention de New York de 1989, qui pose le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. Donc, l'article 8 de la Convention internationale des droits de l'enfant rappelle que le droit pour l'enfant est un droit d'avoir et d'entretenir des relations familiales. Quant à l'article 9, il pose le principe selon lequel la séparation entre la famille et un enfant ne peut être justifiée que si la séparation est nécessaire dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Je rappelle aussi l'article 19 qui souligne l'obligation de l'État de protéger l'enfant contre toutes formes de mauvais traitements perpétrés par les parents. La Convention européenne des droits de l'homme, elle, fait référence au droit au respect de la vie privée des familles.

Alors, maintenant, on arrive dans le droit français. L'article 375 du Code civil. Moi, je vais le donner à l'état brut, et Mme de Maximy en donnera plusieurs interprétations et l'illustration. L'article 375 du code civil dispose que « si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par la justice à la requête des père et mère conjointement, ou de l'un d'eux, de la personne ou du service à qui l'enfant a été confié ou du tuteur, du mineur lui-même ou du ministère public. »

Le Juge des enfants peut se saisir d'office à titre exceptionnel.

Le Juge des enfants s'inscrit dans un cadre juridique. Il y a les grands principes qui sont applicables à tous les Juges, et les principes qui sont spécifiques au Juge des enfants.

Dans les grands principes applicables à tous les Juges, on a : le principe du contradictoire. L'idée du principe du contradictoire, souvent, on pense que ça se réduit à ce que les gens peuvent répondre aux affirmations les uns des autres. Oui, mais c'est parfois un peu plus subtil et complexe. Ce principe du contradictoire, en soi, c'est très important, c'est que toutes les personnes qui sont concernées par la situation, en ayant un droit, sont présentes à l'audience, entendent toutes au même moment et au même endroit la même chose. Mais vous savez très bien qu'on peut comprendre pas tout à fait la même chose en étant au même endroit et en entendant le même discours. La possibilité de répondre immédiatement, ça c'est important. Le principe du contradictoire, donc, c'est ce qui permet, après, de démontrer que le Juge va réagir de manière impartiale et non pas en s'entretenant avec chacune des parties à huis clos. Ce qui peut être difficile, parfois, à gérer mais, en même temps, c'est ce qui peut garantir l'impartialité du Juge.

Deuxième grand principe : l'oralité des débats. Donc, ce n'est pas parce qu'un rapport a été transmis au Juge, que le Juge se fonde dessus uniquement. C'est à partir de ce qui est débattu à l'audience. Et c'est le Juge, aussi, qui distribue la parole. Donc, c'est lui qui dirige les débats.

Toutes les décisions écrites doivent être motivées. Toutes les décisions de justice qui sont

rendues par le Juge des enfants peuvent faire l'objet d'un appel et, dans le cadre d'une audience, toutes les parties peuvent être défendues par un avocat. Voilà, c'est ce qui garantit les droits des individus dans le cadre de l'audience.

Alors, c'est vrai que, de plus en plus, il y a des conventions qui sont signées entre les avocats et les tribunaux de grande instance et les tribunaux pour enfants, notamment pour que les avocats soient des avocats spécialisés.

Je vais finir avec une petite chose, c'est le fait que le droit pour les parties d'interjeter appel d'une décision de justice constitue une garantie, contrairement aux mesures éducatives administratives qui peuvent être décidées par le Conseil général, parce que là, c'est un recours administratif, et ce ne sont pas tout à fait les mêmes règles.

La présence du greffier est obligatoire à l'audience et constitue une autre garantie du contenu des débats. Je vais vous donner un petit exemple concret où je me suis trouvée un tout petit peu en difficulté sur ce que j'entendais et ce qui était noté par le greffier. Ce sont deux enfants issus d'un couple mixte, Madame est chinoise et Monsieur est français. Les deux enfants sont en bas âge, et le plus grand des deux a trois ans. Ils sont devant le Juge des enfants parce qu'on a constaté une situation de violence extrême, très importante, au sein du couple, qui retentit en fait sur le comportement des enfants et, à l'école maternelle, pour le plus grand, âgé de trois ans, on commence à constater déjà qu'il est agressif et qu'il réagit violemment à l'égard des copains mais aussi des adultes. Dans mon

bureau, j'ai exposé la situation et, à un moment, je vais donner la parole aux parents. Le père commence à prendre la parole. Il s'explique mais il se sent un peu en difficulté pour reconnaître les faits de violence qu'il a eus, physique, à l'égard de Madame, et le climat de violence.

Les audiences, il n'y en a pas beaucoup qui sont très courtes, qui durent une demi-heure... La première, on commence à faire connaissance avec les gens, ça prend un peu de temps, et les petits ont du mal, ils commencent à s'impatienter. J'ai beau avoir des jeux adaptés, bien sûr, ça ne les intéresse pas beaucoup et ça commence à marcher et à gesticuler dans le bureau. À un moment donné, le plus grand commence à un peu galoper et donc le père tend les bras pour lui demander de venir sur ses genoux, pour décider qu'il va venir sur ses genoux, plus exactement, et le petit, à ce moment-là, en fait, dit : « J'l'aime pas ! »

Alors, j'étais surprise parce qu'on m'avait dit que le pronom personnel – c'est une vieille réminiscence mais, en matière d'agressions sexuelles, on en a beaucoup parlé, et le prénom personnel, à cet âge-là, les enfants ne le disent pas forcément, donc je lui dis :

— J'ai bien entendu ce que tu viens de dire ?
Qu'est-ce que tu as dit ?

Et il le répète mais, cette fois-ci, en regardant la porte.

Je me suis dit : « Bon là, il est peut-être pressé de sortir ».

Et mon greffier, en fait, avait noté « J'aime pa » et lui, il avait interprété, il comprenait « J'aime papa ».

Je me suis dit non pourtant j'ai bien compris, j'ai bien entendu, j'ai vu la gestuelle, tout ça. Là, ça m'inquiète, et puis refaire parler l'enfant une troisième fois, ils vont nous prendre pour des sourds, et je me suis dit je n'ai pas le choix, parce que moi j'ai bien entendu ça, il faut que je le... Peut-être que j'aurais dû passer à autre chose et ne pas m'attarder là-dessus. Mais j'ai fait sortir les parents pour prendre ma décision. J'ai fait rentrer tout le monde et je n'ai pas pu m'en empêcher, j'ai dit à l'enfant : « Dis donc, tout à l'heure, tu sais ce que tu as dit. Moi j'ai bien compris mais tu parlais de qui quand tu as dit : Je l'aime pas ? » Et là il me dit : « de lui ».

Alors, c'est vrai, trois fois répéter... mais, au moins, j'étais sûre que j'avais bien entendu et je pense que mon greffier, en fait, il ne pouvait pas s'autoriser inconsciemment d'écrire ce qu'il avait entendu, il trouvait que c'était trop fort. On en a reparlé un tout petit peu après, Et voilà, c'est la difficulté de noter, parfois, et d'entendre certaines choses... Il m'a dit : « Non ! pour moi, c'était papa ». Et j'ai dit : « Vous vous rendez compte, même la troisième fois, quand je le fais répéter, il n'utilise pas ce vocabulaire, il n'utilise pas le mot papa, il ne le désigne pas comme son père ».

Voilà, sur l'idée de la présence du greffier, qui peut avoir aussi son intérêt. Du coup, on est plusieurs adultes et on ne décrypte pas forcément la même chose.

Je tiens aussi à affirmer que cette expérience-là, elle a également été importante pour vous montrer le doute que je peux avoir, en tant que Juge, sur ce que j'entends, sur ce qui se vit dans mon bureau.

Est-ce que c'est la même chose que ce que voient les professionnels ? Et, après, c'est le doute quand je vais prendre ma décision.

En cas de contradiction d'intérêt entre les parents et l'enfant, la désignation d'un administrateur *ad hoc* est possible.

Pour terminer, le Juge des enfants a la possibilité de faire intervenir la force publique quand il prononce une décision.

En ce qui concerne les grands principes de droit spécifiques au Juge des enfants, il ressort que le Juge des enfants doit, dans un premier temps, toujours s'efforcer de recueillir l'adhésion de la famille par rapport à la mesure envisagée. Comment se passe le recueil d'adhésion ? Il doit entrer en lien avec la famille et garantir un échange, comprendre le fonctionnement familial et vérifier que la famille entend et comprend bien le rôle du Juge.

La recherche de l'adhésion, c'est tenter de provoquer, ça, c'est selon les termes d'Alain Bruel²⁴, une conversion du sujet de droit. Au point de vue officiel, il s'agit d'imposer un cadre, construire un projet, ensemble, à partir d'une réflexion partagée. Encore faut-il un climat d'empathie et faire alliance avec l'interlocuteur pour l'accompagner à se mettre en conformité à la loi !

Donc, à cette occasion, le Juge des enfants, dans le cadre de l'exécution de ses décisions, peut vérifier le caractère authentique de l'adhésion. Si l'adhésion n'est pas authentique ou réelle, la famille

²⁴ Ancien Président du tribunal pour enfants de Paris, il a rédigé le rapport du groupe « Paternité » à la demande du ministère de la Santé et de la Solidarité, en 1998.

ne participera pas à l'exécution de la mesure suite à la décision.

Le mineur peut saisir le Juge des enfants, lui-même, ce qui est exceptionnel et ce qui est une façon de reconnaître à l'enfant, non seulement qu'il a un droit, mais qu'il peut l'exercer, alors qu'il est reconnu comme incapable, en principe, par le droit.

La décision du Juge des enfants est principalement d'exécution provisoire, c'est-à-dire que, même s'il y a appel en cours, la décision s'applique dès la date de l'audience où elle est énoncée. Je pense qu'il y a une réflexion sur la parole du Juge. C'est dès qu'il le dit que la décision s'applique.

Le Juge des enfants peut prononcer une mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE), une mesure d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO), un placement, une consultation ethno-psychiatrique, une mesure de consultation familiale, une mesure de médiation familiale, une mesure prévoyant la mise en place d'entretiens systémiques, une expertise psychiatrique, psychologique, médicale, etc.

Le Juge, pour apprécier la situation, doit se détacher de tout préjugé par rapport à la culture, la religion, le sexe, l'âge, les catégories socioprofessionnelles, le cadre matériel, même la grande précarité, et se débarrasser de tous préjugés, clichés, stéréotypes. Jusque dans le domaine, par exemple, de l'alcool et des addictions : essayer de prendre du recul par rapport à ça.

Je voudrais juste terminer sur le métier de juger. Qu'est-ce que c'est que juger ? En matière d'assistance éducative, il convient de rappeler que le Juge

des enfants n'intervient pas pour sanctionner une des parties. Le Juge des enfants ne sanctionne ni les parents, ni les enfants, ni les Aides Sociales à l'Enfance, ni les associations en charge de mesures éducatives. Il n'est pas plus arbitre de leurs conflits. Il ne prend des décisions que dans le but de faire cesser les dangers à l'égard de l'enfant. Mais, juger ce n'est pas que décider. Décider, c'est un acte qui appartient à de nombreux professionnels, notamment à l'éducateur, quand il décide de faire un signalement ou de demander le placement. Il décide, il s'engage mais ce n'est pas juger. Juger, c'est faire preuve d'autorité de manière impartiale en assurant la protection de l'enfant, certes, notamment en faisant respecter l'intérêt supérieur de l'enfant mais en garantissant aussi l'exercice de l'autorité parentale.

L'audience, en matière de Juge des enfants, est toujours à huis clos.

Donc, je terminerai là-dessus, sur le fait qu'une audience est solennelle, et ça fait partie aussi de ce qui peut paraître la forme mais qui est aussi une règle de procédure pour pouvoir prononcer le droit.

Et je passe la parole à Mme de Maximy...

Martine de Maximy

Eh bien ! Je vous remercie de m'avoir invitée, moi aussi, car je suis à un âge, maintenant, où on peut parler de transmission. Et je remercie Christina d'avoir travaillé avec moi, parce que cela m'a aussi permis d'entrer dans cet âge de transmission.

Je suis magistrat honoraire et, si je parle de mon identité professionnelle, c'est immédiatement la fonc-

tion de Juge des enfants qui me vient à l'esprit, puisque j'ai pratiqué cette fonction pendant vingt-deux ans et j'ai terminé par la présidence du Tribunal pour enfants de Nanterre. Je continue effectivement de m'intéresser à cette matière, puisque je suis au Comité directeur de l'Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille.

Je vais vous parler, après cette introduction, du placement, parce qu'on est quand même là dans la séparation et...

Ah oui ! Je prendrai d'abord une précaution, parce que nos propos, sur lesquels on est d'accord – d'ailleurs, c'était bien facile de travailler ensemble car, finalement, on voyait les choses de la même façon ! –, ne reflètent pas forcément les pratiques et les opinions de tous les Juges des enfants. Donc, on ne s'engage pas pour toute la justice des mineurs.

Alors... Le placement indique une séparation, au moins un éloignement, qu'il soit de nature physique ou psychique, total ou partiel, et puis nous nous sommes référées au titre : cette séparation entraîne-t-elle forcément des maladies ?

Je ne résiste pas à l'envie de vous citer le poème de Khalil Gibran²⁵ que j'ai trouvé dans un article de Janine Oxley – qui dirigeait le Placement familial thérapeutique, relais Alésia – qu'elle a publié dans *Enfance et psy*, le dernier numéro, *Conflits de loyauté*²⁶. Finalement, ce poème, on devrait l'avoir

²⁵ Poète, peintre et sculpteur libanais (1883-1931). Poème extrait du recueil *Le Prophète*.

²⁶ 2012|3, n° 56, Éres.

dans nos cabinets de Juges pour enfants, parce qu'on essaie de faire comprendre ça aux parents :

Vos enfants ne sont pas vos enfants

Ils sont les fils et les filles de l'appel de la Vie à la Vie.

Ils viennent à travers vous mais non de vous.

Et bien qu'ils soient avec vous, ils ne sont pas à vous.

Vous pouvez leur donner votre amour mais pas vos pensées,

Car ils ont leurs propres pensées.

Nous avons monté un plan juridique, comme un juriste. On a besoin de ça, nous, pour penser !... On va d'abord voir les conditions dans lesquelles le Juge prononce un placement, les modalités de ce placement, le critère de l'âge de l'enfant, les conséquences du placement et la fin du placement.

Donc, dans quelles conditions le Juge prononce-t-il le placement ? Les conditions de fond, c'est le danger, dont il ressort que l'enfant ne peut rester dans sa famille. Le danger, on l'a cité tout à l'heure... et puis on va, évidemment, se fonder sur des faits, qui vont nous être donnés par les travailleurs sociaux ou les autres signalants de ces dangers de l'enfant. Mais nous devons avoir une interprétation stricte du placement, puisque la loi, dans l'article 375-2 nous dit que : « dans la mesure du possible l'enfant doit rester dans son milieu actuel ». La jurisprudence a donné un sens à ce milieu actuel qui est le milieu familial naturel de l'enfant. Le Juge des enfants doit aussi, dans ces décisions, avoir en tête, comme Christina l'a rappelé,

le respect de l'autorité parentale, puisque les parents ont des droits – mais également bien sûr des devoirs ! – et aussi en tête, en tout cas, la permanence, la permanence de l'enfant. On peut raccrocher cela, effectivement, à cette fameuse théorie de l'attachement sur lequel on a quand même aussi, nous, certaines réticences. En tout cas sur certaines conclusions qui ont pu être tirées.

Alors, qui demande le placement et quand ? Ça peut être le mineur ; pour se référer à la loi, un mineur peut saisir le Juge des enfants, et ça peut être un adolescent qui vient voir le Juge des enfants pour être séparé de sa famille.

Les parents. Lorsque cette demande vient spontanément comme ça de l'un ou de l'autre, je pense que le Juge des enfants doit faire une évaluation nécessaire à l'audience, si possible, ou bien par le moyen d'une MJIE, une investigation, ou bien, si la situation est trop explosive ou dangereuse, ordonner un accueil court d'évaluation dans un service d'accueil d'urgence par exemple.

Si la demande est faite par les services sociaux et éducatifs, le Juge des enfants est souvent confronté à des théories ou pratiques différentes. Parfois, on va lui demander de placer trop rapidement à son sens. Par exemple, le signalement qui n'envisage que le placement – qui est parfois la seule solution, d'ailleurs, tant la situation est dégradée –, et cela, on peut l'observer, notamment encore plus, du fait du ralentissement de l'intervention judiciaire depuis la loi de 2007. Soit, au contraire, le Juge des enfants va voir un enfant qui reste laissé dans sa famille, même défaillante, et va pouvoir être confronté

d'ailleurs, parfois, à un a priori théorique au plan psychologique, où mieux vaut une « mauvaise » famille qu'une autre « bonne » famille remplaçante.

Et puis, également, je veux souligner le danger des prises en charge qui sont essentiellement dirigées vers les parents et en arrivent à oublier la souffrance voire le danger grave de l'enfant ; cela depuis que j'ai commencé aux fonctions de Juge des enfants, et dénoncé, étudié. Mais, dans le cadre de mes dernières fonctions qui étaient présidente de cour d'assise, j'ai eu l'occasion d'avoir à juger une affaire très douloureuse où une mère était suivie par les services sociaux et où cette mère, souffrante par elle-même, très « bonne » mère pour un de ses enfants infirmes... Il s'est fait qu'elle a monopolisé toute l'attention, voire la culpabilité – enfin, on ne va pas aller jusque-là ! – des travailleurs sociaux, psychologiques et psychiatriques, qui en ont oublié de voir à quel point l'enfant était en danger. Je dis ça parce que c'est important que vous entendiez aussi ça, parce qu'on est tous pris là-dedans. Les Juges d'enfants peuvent y être pris aussi.

En ce qui concerne les conditions de forme, s'il y a urgence, la pratique actuelle, et de plus en plus, c'est que le Procureur de la République va prononcer un placement. Je dois rappeler qu'il s'agit d'une mesure de sûreté, non juridictionnelle, qui n'est pas, comme on l'a signalé, contradictoire – il n'y a pas d'audience –, pas susceptible d'appel. De ce fait, le Procureur de la République doit saisir le Juge des enfants dans les huit jours et ne peut pas bouger sa décision, ni la modifier, ni ordonner mainlevée. Pourtant, dans les textes, s'il y a un Juge

des enfants présent au tribunal, c'est lui qui devrait prendre la décision. J'ai commencé mes fonctions comme ça. Cela nous évitait, si on avait le temps d'organiser une audience dans la journée, par exemple pour des mineurs... à ce moment-là, on avait des jeunes filles maghrébines qui étaient en conflit avec leur famille... Si on avait le temps d'organiser une audience, on pouvait éviter le placement.

Lorsqu'il est décidé par le Juge des enfants, si c'est en urgence et qu'on n'a pas eu le temps de faire une audience, le Juge des enfants reconvoque dans les quinze jours, obligatoirement. Bien évidemment, à l'audience, ça se passe comme Christina vous l'a dit : on entend parents, enfant, c'est obligatoire, les services de placement. Moi, il m'est arrivé d'entendre aussi d'autres gens que les parents, s'ils avaient une importance dans la vie des parents ou la vie de l'enfant. Et, bien sûr, on s'efforce de recueillir l'adhésion.

On doit prévoir les droits de visite et d'hébergement, autant que possible. Si on a préparé... il faut s'efforcer de préparer le placement... car un placement préparé se déroule plus sereinement.

Les modalités du placement

Le placement, il est là, pour certains, pour assurer la sécurité physique de l'enfant. Par exemple, en cas de mauvais traitements qui nécessitent de mettre l'enfant hors de contact avec ses parents. La question : faut-il une séparation totale ? C'est à évaluer, toujours. On peut, dans un premier temps, ordonner des visites en présence d'un tiers ou, plus difficile, mais

plus intéressant, des visites médiatisées avec une équipe ou une personne qui va travailler la relation parents/enfant. Le problème, c'est qu'il y a peu de services qui peuvent faire cela. Donc ça ne peut pas être mis en place facilement et, du même coup, les foyers, par exemple, dans lesquels l'enfant est placé, vont déléguer une personne qui va assurer l'accompagnement de la visite, en l'appelant médiatisée, mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit. On appellera plutôt ça visite accompagnée.

Le droit de visite et de correspondance, légalement, je le rappelle, ne peut pas être supprimé ou, enfin, est de droit. C'est un des attributs de l'autorité parentale que le placement ne supprime pas, mais si on estime qu'il faut le supprimer, en cas de parents extrêmement dangereux pour l'enfant, même à distance, on le fait par ordonnance motivée et toujours susceptible d'appel.

Donc, sur les droits d'hébergement, le Juge doit statuer, peut attendre une évaluation pour les ordonner, peut aussi les ordonner de manière progressive. Le placement est prononcé aussi pour faire cesser des dangers psychiques. Nous savons qu'il y a des enfants maltraités au plan psychique. C'est dans la loi ; l'article 375 l'a visé. Des exemples : dévalorisation grave de l'enfant, non prise en compte de ses besoins fondamentaux, comportement d'abandon de la mère, à l'inverse, relation fusionnelle, notamment, ce qu'on peut voir beaucoup dans les cabinets des Juges pour enfants, les adolescents, garçons, avec leur mère qui ont vécu une séparation. En parler est difficile. Le placement en lui-même, justement, est-il suffisant

pour assurer une séparation psychique ? Ça, c'est un gros problème ! Alors, on va d'abord commencer par le point de départ nécessaire, c'est la fonction séparatrice du Juge, qui va quand même ordonner ce placement. Mais cela n'est pas suffisant car, d'abord, si c'est un adolescent, eh bien, il va fuguer ! Et puis même des enfants. Nous pensons qu'il faut, effectivement, une prise en charge psychologique, pendant le placement, si possible avant – ce serait encore mieux ! – et, si possible aussi, avec les parents.

Bon... je vais passer, j'avais des exemples, mais là, je crois que nous avons des problèmes de temps, j'imagine...

Les modalités du placement, c'est aussi pour assurer la stabilité de l'enfant, face à des parents instables, mais aussi, on va être chargés d'assurer la continuité du placement, autant que possible. Je rappelle que la jurisprudence laisse au Juge des enfants le choix du placement, pas le choix de la famille d'accueil en question – tel homme, telle femme, telle personne... –, mais si c'est un foyer ou si c'est une famille d'accueil et, si c'est un foyer, quel foyer.

Le Juge des enfants doit aussi faire respecter la loi qui édicte que la fratrie ne doit pas être séparée. Il doit aussi faire respecter les convictions religieuses et philosophiques de la famille. J'ai en mémoire un merveilleux foyer qui était à Rueil-Malmaison, de l'OPEJ, et dont la directrice fêtait toutes les fêtes religieuses des enfants qui étaient là, sous forme évidemment de fêtes, mais tout le monde s'y retrouvait un peu, quand même.

L'âge de l'enfant

Là, on va vous livrer aussi comment ont vit tout cela. Eh bien ! c'est vrai que le placement est moins difficile à ordonner pour un adolescent ou pour un préadolescent que pour un tout jeune enfant. Sans doute parce que c'est plus conforme à l'évolution d'un enfant qui se détache peu à peu de ses parents. Et puis plus conforme aussi à certaines coutumes.

Moi, j'avais l'habitude de dire aux parents : « Écoutez, dans des temps plus anciens, quand on n'avait pas les moyens de transport, quand on arrivait en sixième, on partait en internat scolaire et on n'en faisait pas tout une histoire. »

Mais, pour les nourrissons, là, c'est beaucoup plus difficile... dans notre tête. On a la volonté de maintenir, non seulement le lien physique, mais aussi le lien psychique du nourrisson à sa mère, parce que c'est vrai qu'on a entendu, on est allé dans des formations, et quand même, la mère et l'enfant, ça ne fait qu'un au début, et c'est dur de séparer le bébé de sa mère. Oui mais, finalement, nous pensons qu'il est nécessaire que les Juges des enfants puissent être informés des dangers graves qu'encourt le bébé de mères très carencées, voire dangereuses, pour leur construction psychique. Et nous pensons qu'il y a nécessité d'une véritable formation en ce sens des Juges des enfants et des travailleurs sociaux.

Je n'ai plus le temps de citer Myriam David... Elle insiste sur l'ensemble des troubles qui résultent, pour la construction psychique de l'enfant : « la carence maternelle primaire est d'autant plus grave

que, survenant très tôt dans la vie de l'enfant, elle provoque des pathologies durables. »

Les conséquences du placement

Alors, en général, il y a une période d'adaptation. L'enfant est agi, il pleure, s'isole, est agressif, parfois malade. C'est parfois d'ailleurs un bon signe qu'il s'autorise à être malade et être soigné. Parfois, au contraire, il se libère. Par exemple, on va assister au fait que, bien que placé en pouponnière, un très jeune bébé va se mettre à grandir et à grossir.

Plus tard, une fois le placement un petit peu installé, l'enfant pourra parler, parfois dévoiler ce qu'il a vécu. Faut-il – la grande question – accompagner le placement d'une prise en charge thérapeutique ? D'abord, il faut rappeler que, les parents, on doit demander leur accord, c'est un des attributs de l'autorité parentale.

S'ils ne sont pas d'accord, encore une fois, le Juge des enfants pourra, par une délégation partielle de l'autorité parentale, on pourrait l'appeler comme ça, autoriser le service à faire donner ces soins, mais ce n'est pas la meilleure des choses. Ce serait beaucoup mieux que les parents soient d'accord et, d'ailleurs, qu'ils soient d'accord pour aussi participer à ce suivi psychothérapeutique. Et là aussi, le Juge des enfants est confronté à diverses théories et pratiques de la part des services. Certains, dès le départ, incluent le suivi psy dès l'admission, donc là, il n'y a pas grand problème. D'autres n'y sont pas opposés mais n'y voient pas forcément une priorité et ne se démènent pas trop pour le mettre en place. Il n'y a pas de place dans

les CMP... Parfois, on ne pense pas à aller voir en libéral... Et puis d'autres, encore, avancent des théories différentes en disant que, finalement, le suivi psy de l'enfant peut ne pas être compris très bien, qu'il vaut mieux avancer doucement, d'abord par l'éducatif, puis arriver à un suivi psy...

La fin du placement

En ce qui concerne la fin du placement, là, c'est aussi très difficile à évaluer. On peut avoir besoin d'une mesure d'investigation, d'une expertise psychiatrique, en dehors du service qui s'occupe de l'enfant. Il faut rappeler les critères du Juge des enfants. Le critère légal, c'est : y a-t-il un danger ou n'y en a-t-il pas dans la famille ? Donc, bien sûr, normalement, un placement, c'est fait en vue d'un retour.

Le retour, il est travaillé ! Il est travaillé avec la famille qui doit, d'emblée, montrer qu'il n'existe plus de danger. Mais, est-ce que cela suffit ? D'abord, on peut évaluer mal... Je ne résiste pas – c'est bientôt terminé – au besoin de vous raconter une des premières affaires de mon cabinet de Juge des enfants : un enfant très maltraité par sa mère. Moi, je suis arrivée à la fin de ce placement. On me dit : « Il vaut mieux finir le placement maintenant, il rentre en primaire, c'est le moment. Bon, c'est vrai qu'il n'est pas allé beaucoup chez la mère, mais elle a beaucoup progressé et on peut penser que ça marche. » Cela a duré deux mois, ça a été terrible. C'était une maltraitance très très très caractérisée, très sadique. Et heureusement, j'ai pu faire remettre l'enfant dans la même famille d'accueil. Mais bon, c'est vrai que cela m'a servi de leçon. Et je pense

qu'il faut faire très attention à l'évaluation et aussi, quand même, penser à l'attachement, cette fois-ci, de l'enfant dans sa famille d'accueil. Que ce n'est pas simple que, d'ailleurs, il peut faire payer, après, à ses parents, le fait qu'il ait été séparé de la famille. Cela peut re-provoquer une maltraitance, et il faut y aller doucement parce que je crois, quand même, que l'enfant aussi, quelque part, il a envie de repartir chez ses parents, mais il ne faut pas le faire trop vite. Et toujours un travail, à mon avis, psychothérapeutique qui s'impose, lié à l'éducatif.

Voilà ! J'aurais beaucoup d'autres choses à vous dire, mais je me tais...

Jack Droulout

Parmi les autres choses que vous auriez à nous dire, on pourra les reprendre dans la discussion générale tout à l'heure, mais juste, deux points : peut-être pourriez-vous nous montrer ce qui a changé dans la fonction des Juges pour enfants – parce que vous avez évoqué la loi de 2007 – nous en dire un petit peu plus, tout à l'heure, sur ce qu'a changé cette loi de 2007 et puis, après, cela viendra dans la discussion, mais c'était en filigrane dans votre exposé, la question des pervers et de la perversité.

Claude Wacjman

On va avoir un tout petit peu de retard, mais c'est normal. On va faire une pause d'environ quinze minutes et redémarrer dans un quart d'heure. Je vous demanderai vraiment d'être tous présents car on commencera par une projection...

Présentation et discussion
autour des films réalisés
par Jenny Aubry et Geneviève Appell
*Les effets de la carence de soins
maternels chez les jeunes enfants*
*Soins maternels et appétit*²⁷

Élisabeth Roudinesco²⁸

Élise Pestre²⁹

Je laisse la parole à Élisabeth Roudinesco qui va présenter le premier film qu'on va pouvoir voir, qui s'intitule *Les effets de la carence de soins maternels chez les jeunes enfants*, réalisé par Jenny Aubry et Geneviève Appell³⁰. Nous en verrons ensuite un autre qui s'appelle *Soins maternels et appétit*.

²⁷ (1951-1952, 20 mn).

²⁸ Administratrice de l'association Jenny Aubry, elle est la fille de Jenny Aubry, créatrice de l'actuel C.A.F.S. Historienne, Psychanalyste et Universitaire, elle enseigne dans le cadre de l'école doctorale du département d'histoire de l'Université Paris VII-Denis-Diderot (UFR de Géographie, Histoire et Sciences de la Société GHSS) et de l'École Pratique des Hautes Études – EPHE.

Publications (liste non exhaustive) :

– *Sigmund Freud en son temps et dans le nôtre*, Paris, Seuil, 2014 - Prix Décembre 2014 et Prix des prix littéraires 2014.

– *Lacan, envers et contre tout*, Paris, Seuil, 2011.

– *Psychanalyse des enfants séparés : Études cliniques (1952-1986)*, Flammarion, 2010 (Jenny Aubry et Élisabeth Roudinesco).

²⁹ Administratrice de l'association Jenny Aubry, Maître de conférence à Paris Diderot – UFR « Études psychanalytiques », Psychologue clinicienne, Psychanalyste.

³⁰ Psychologue française, fondatrice de l'Association Pikler-Lóczy-France, a participé à des formations et recherches dans le champ psychologique et social.

Élisabeth Roudinesco

Donc, là, vous allez voir deux films. D'abord, je voudrais remercier l'Association Jenny Aubry parce que je trouve que vous faites un travail absolument formidable. Ce n'était pas évident au début. Mais, Fethi, Olivier, Jack... tous ceux qui participent à cette association, ça maintient l'esprit de la psychanalyse tel que nous l'entendons, tel que l'entendait ma mère, qui aurait été très fière de voir cet esprit perpétué. C'est-à-dire, au fond, la psychanalyse au service du service public, et intégrée dans la cité, intégrée dans une politique de soins. Ce qui, évidemment, je pense, est une des seules façons de la sauver de ses dogmes et de ses orthodoxies, c'est cette continuation-là, que vous faites. Donc merci à tous d'avoir créé cette Association Jenny Aubry et d'organiser ces journées une fois par an. Je pense que c'est excellent de se retrouver au moins une fois par an !

Donc ce film, de 1952, est lié au livre que ma mère a publié, *Carences de soins maternels*, et qui avait été commandé, je crois, par le Centre National de l'Enfance. C'est un film qui, à l'époque, illustre tout ce dont on a parlé tout à l'heure, c'est-à-dire que ces enfants mis en dépôt à Parents-de-Rosan, à l'Assistance Publique, étaient parfaitement nourris, soignés, bien propres, lavés. Vous avez les petites filles avec les nœuds dans les cheveux.... mais ce qui manquait, et c'est ça qu'il fallait montrer, c'était évidemment la carence psychique et affective. C'est exactement l'expérience de Bowlby. D'ailleurs, elle a travaillé, Jenny Aubry, avec Bowlby, c'est elle qui a introduit les idées d'Anna Freud et de Bowlby en

France. C'est souvent un petit peu oublié dans les histoires de psychiatrie de l'enfant, et elle a été la première, à quelques mois près... Et ensuite, elle a travaillé en équipe, bien sûr. Mais c'est la première. Ce n'est pas parce qu'elle était plus avancée, c'est parce qu'elle a eu, de par ses fonctions de médecin des hôpitaux, la possibilité de le mettre en œuvre. Ces idées-là existaient, mais il fallait les mettre en œuvre. Ça a été l'expérience de la Fondation Parents-de-Rosan. Je pense que Maria Landau, qui a été chef de clinique de Maman, va parler de tout ça.

Donc, le film était... Jenny Aubry avait un côté très expérimentaliste, exactement comme Bowlby. Il fallait démontrer et, surtout, il fallait démontrer aux autorités la nécessité des prises en charge par les psychothérapies, et donc la psychanalyse, et que cela ne suffisait pas qu'ils soient bien propres et bien pris en charge. Le film est criant. On voit les enfants, au début, qui se balancent et, ensuite, avec l'approche thérapeutique...

Cet après-midi, vous verrez la dernière interview, la seule d'ailleurs, qu'elle a faite un an avant sa mort, à Lille où elle était invitée et où elle reparle encore, où elle a cette phrase : « L' amour ne suffit pas. Il faut aussi autre chose ».

Alors, je raconte juste une anecdote... En 1976, j'ai fait avec elle un voyage dans ce qui était encore l'Union soviétique, et on a visité des institutions pour enfants, pas des hôpitaux psychiatriques spéciaux, non, des vraies institutions pour enfants, avec un groupe de psychiatres. Et, à cette date-là, il y avait ce qui se passait en France dans les années 45, c'est-à-dire que n'était pas passée, bien

entendu, l'idée de la relation psychique. On a visité des orphelinats, magnifiques, très bien propres, avec des médecins très fiers et des enfants tous habillés pareil, en uniforme, pour qu'on abolisse l'idée de classes sociales. Il n'y avait pas de dessins nulle part, il n'y avait rien. Ces enfants étaient dans un état de carence et, en plus, on mélangeait tout. Ils avaient invité des psychiatres français pour essayer de comprendre ce qu'il fallait, et Jenny Aubry a fait un exposé magnifique mais, surtout, et c'est un souvenir que j'ai gardé toute ma vie... après, à un moment donné, il y avait un enfant qui était là et qui voulait s'agripper, et j'ai vu ma mère rester très froide et ne pas bouger.

Je lui ai dit : « Mais pourquoi ? » et elle m'a répondu « Parce que... Si je le prends dans mes bras, il n'y aura pas de suite. Il va continuer dans son enfer, là, parce que ces théories ne sont pas passées. Donc ce sera pire, ce sera un abandon supplémentaire. » Je dois dire que, là, elle m'a sidérée. C'était reculer pour ne pas faire souffrir davantage l'enfant. Il fallait vraiment avoir une très grande expérience de ce qu'était la détresse infantile parce que, spontanément, on avait envie de le prendre...

Donc je vous laisse regarder ce film...

Projection

Élise Pestre

Bon, eh bien ! après ces films stupéfiants, qui nous laissent un peu sans voix.... Certaines images sont quand même extrêmement violentes... On va avoir justement un moment pour en discuter avec

Élisabeth Roudinesco et puis, ensuite, nous aurons une intervention de Maria Landau qui était chef de clinique de Jenny Aubry à l'hôpital des enfants malades et qui nous parlera des observations d'Anna Freud sur six petits enfants orphelins. Maria Landau a également été directrice du CMPP de Saint-Mandé pendant une dizaine d'années.

Maria Landau

— Plus...

Élise Pestre

— Plus donc. Nous aurons l'honneur de l'écouter après le commentaire du film d'Élisabeth Roudinesco.

Élisabeth Roudinesco

Bon, il ne faut pas oublier quand même le côté... à chaque fois que je le revois... c'était un film de propagande pour la psychanalyse ! Et, quand on le revoit, ce sont des interprétations qui sont faites du comportement de certains enfants. C'est assez stupéfiant, quand même, pour l'époque, parce que déduire de ce comportement : elle a envie, enfin, elle a un désir mais, en réalité, elle n'ose pas... C'était tout à fait stupéfiant. D'ailleurs, ma mère s'est fait pas mal insulter par ce qu'on n'appelait pas encore, à l'époque, les comportementalistes, mais qui disaient : « Qu'est-ce que c'est que ces fables, comment sait-elle que cet enfant désire ceci ou cela ? » Et puis il y avait aussi le type d'attaques qui était « Mais sans qu'on intervienne, ben c'est l'évolution normale. Ils auraient grandi et quelle est la différence entre l'intervention et pas d'intervention ? » Il y avait cette idée, alors, sauf peut-être concernant les enfants pour qui c'était beaucoup

plus visible, qui s'arrachaient les cheveux. Là, on considérait souvent que c'était génétique.

Enfin, bref, il ne faut pas oublier cet aspect, à la fois, de propagande, et très révolutionnaire pour l'époque, qui était d'interpréter, chez des enfants qui ne parlent pas, les comportements... visibles. Aujourd'hui, cela semble être passé dans les mœurs, encore que maintenant on régresse un peu avec tout ça, mais il y a cet aspect-là.

Je pense aussi que ce qui est très frappant pour nous, aujourd'hui, c'est ce noir et blanc, et puis les vêtements de ces enfants, les vêtements de l'Assistance publique, le côté... on n'a plus des enfants habillés comme ça. J'en ai revu en Union soviétique en 1976. Pour distinguer les filles et les garçons, il y avait le petit nœud dans les cheveux... Il y a un côté très poupon... On ne les verrait pas comme ça aujourd'hui.

Une autre question que je me suis posée, c'est que sont-ils devenus ? Alors, il y en a un, Laurent, que j'ai bien connu, qui est devenu délinquant. Ma mère l'avait... elle était sa marraine. Je l'ai connu quand il avait 20 ans, après, et le résultat n'était pas terrible. Il était devenu voleur, cleptomane, délinquant, mais il faut dire, qu'après ça, le destin n'était pas évident. On s'en occupait, on faisait cette expérience, puis, ensuite, ils étaient quand même livrés à d'autres placements, mais je me souviens que, quand il était délinquant, on s'en est encore occupé. Après, je ne sais pas du tout ce qu'il est devenu mais, en même temps, ce qu'elle disait, c'est que la délinquance, c'est au moins quelque chose !... Je crois que ma mère, sous des allures de

grande bourgeoisie classique, elle disait des choses parfois tout à fait étonnantes.

Il y en a d'autres qui m'ont écrit. Quand l'*Histoire de la psychanalyse*³¹ a été publiée et que je suis passée la première fois à la télévision, j'ai reçu une lettre, que je cite d'ailleurs dans l'introduction des recueils d'articles que j'ai faits sous le titre *Psychanalyse des enfants*. C'est quelqu'un qui m'a écrit : « Est-ce que votre mère est encore en vie ? À l'époque, elle s'appelait Roudinesco, voilà, elle m'a sauvé la vie. » Alors, j'ai vraiment reçu beaucoup de lettres très étonnantes de gens qui disaient : « Elle m'a sauvé la vie. Je suis allé(e) dans telle institution grâce à elle, grâce... etc., etc. » Après, c'est toujours très touchant de recevoir ça. Donc, c'est resté quand même un petit peu dans la mémoire. J'en reçois encore aujourd'hui, de temps en temps, de gens qui ont 80 ans, maintenant : « Oh bien, j'ai bien connu etc., etc. » Voilà...

Donc, tout ça a fait son chemin et, pour vous, aujourd'hui, voir ça, évidemment, c'est devenu beaucoup plus parlant, il n'y a pas besoin de faire de la propagande. Enfin... Après tout, je n'en sais rien, peut-être que oui, maintenant, puisqu'on retourne à cette idée que tout est déjà joué...

Un point aussi, il s'agissait de médecins des hôpitaux... Le deuxième film est fait avec les mêmes rushs, mais il s'agissait de montrer autre chose, qu'on faisait bien tout l'examen organique, à l'époque, pour montrer qu'il s'agissait de troubles

³¹ *Histoire de la psychanalyse en France*, vol. 1, Paris, Seuil, 1982 ; vol. 2, Paris, Seuil, 1986 (réédition Fayard 1994).

psychiques, et donc, c'était ça, évidemment, la démonstration.

Élise Pestre

Oui, c'est à la fois un témoignage historique... on voit bien, années 50, le noir et blanc, mais, en même temps, l'actualité... on retrouve les mêmes pathologies.

Élisabeth Roudinesco

— C'est vrai que ça devient, ça reprend une vigueur...

Élise Pestre

— C'est ça... cela reste très actuel.

Élisabeth Roudinesco

— Moi, je me souviens, dans les années 70/80, je regardais ça... Je me disais bon eh bien c'est acquis ! Et puis on s'aperçoit que pas toujours. Pas du tout ! Aujourd'hui, on sursaute. Les interprétations paraissent extraordinaires.

Élise Pestre

— Oui, ils y vont fort !

Élisabeth Roudinesco

— Parce que là, quand même, c'est de la vraie psychanalyse. On interprète et, en même temps, on interprète juste, quoi ! Ça sonne, ça sonne très moderne.

Élise Pestre

— Très bien ! Alors, on va peut-être écouter Maria Landau maintenant, et puis, après, on gardera un temps pour discuter à la fois de ces films et de l'exposé que Maria Landau va nous proposer. Merci beaucoup, Élisabeth Roudinesco, on poursuivra après cette discussion. On vous écoute...

Un corps à plusieurs

Rappel de l'observation d'Anna Freud sur six petits enfants orphelins, qu'elle a recueillis après la 2^e Guerre mondiale à Londres, qui sortaient du camp de Thérézin en Moldavie et formaient ce que Françoise Davoine³² a appelé « un corps à plusieurs ».

*Maria Landau*³³

Je vous remercie de m'avoir invitée. En effet, j'ai travaillé avec Jenny Aubry pendant quatre ans et même avant, quand j'étais interne, puisque j'étais chef de clinique quand elle était à l'hôpital des enfants malades, et j'ai ensuite continué, bien sûr. J'ai dirigé un CMPP où j'avais aussi des histoires comme ça, moins graves. Je vais vous lire ce que j'ai écrit. Après, je ferai quelques petits commentaires

Il faut se rappeler, quand même aujourd'hui, l'extraordinaire révolution et la découverte et l'invention qui s'est très vite répandue dans certains pays d'Europe et des États-Unis, en France, en Angleterre, en Amérique, dès la fin de la deuxième guerre mondiale, c'est-à-dire dès 45/46. Il y avait dans les institutions, tous les médecins pouvaient le voir, le constater, dans les services hospitaliers, dans les pouponnières, dans les lieux d'assistance publique où l'on recueillait des enfants placés, aban-

³² Docteur en sociologie, Psychanalyste française.

³³ Psychanalyste d'enfants. Elle a créé depuis une quinzaine d'années un séminaire sur l'analyse des enfants dans le cadre de l'association Psychanalyse Actuelle. Elle a dirigé pendant vingt ans le CMPP de Saint Mandé (94) et a été chef de clinique de Jenny Aubry à l'Hôpital des « enfants malades ».

donnés par leurs parents ou ceux qui étaient placés temporairement – parce qu’il y avait des parents qui ne pouvaient pas s’en occuper pendant quelque temps et qui les reprenaient après –, des enfants qui montraient des signes, des symptômes graves, que l’on vient de voir là et on attribuait jusque-là ces symptômes à des maladies organiques, à une atteinte neurologique ou neurocérébrale et on ne les reliait jamais à l’effet destructeur du trauma psychique qui est précisément la carence maternelle. Ces deux mots « carence maternelle » ont été, je dirai, inventés par Jenny Aubry lors de ses premières publications, et c’est dès 1950 que ce mot de carence maternelle a commencé à circuler. C’était la séparation de l’enfant, du petit enfant de l’objet maternel, dont Freud avait déjà parlé, d’ailleurs, au début du siècle, pour les petits nourrissons, à travers ce qu’il a appelé l’« Hilflosigkeit », c’est-à-dire la détresse, et qu’on n’avait pas repris.

À partir de 41, 43 et 45, il y a eu des pédiatres et des neurologues dans les pays de langue anglaise qui s’intéressaient à la psychanalyse, qui ont fait paraître des articles et des observations sur ce lien mère/enfant et redit les symptômes qu’ils constataient au trauma de la séparation, justement. Alors, il y avait... on en a déjà vu quelques-uns, Lauretta Bender³⁴ en 1941, John Bowlby en 1942, qui a passé toute sa vie à étudier et à publier, sur cette séparation avec l’histoire des petits singes, aussi ; Anna Freud et Dorothy Burlingham³⁵ qui travaillaient ensemble et qui ont ouvert les *Hampstead Nurseries*

³⁴ Neuropsychiatre pour enfants, américaine (1897-1987).

³⁵ Psychanalyste d’enfants, américaine (1891-1979).

pour accueillir les petits enfants sous les bombardements de Londres. On y reviendra puisque c'est une observation qu'Anna Freud a faite, elle, que je vais vous rapporter ici. Il y avait aussi René Spitz, en 1945, qui décrit l'hospitalisme. Ce mot, il l'a inventé pour décrire cet état : l'hospitalisme. La cause psychique de certains troubles graves d'inhibition était découverte, ce qui n'existait pas avant, ce qui est quand même assez fantastique.

Jenny Aubry est allée à Londres en 1948 et elle a rencontré ces pionniers, puis elle est allée aux États-Unis avec une bourse Rockefeller et, en France, elle devient chef de clinique d'un service de pédiatrie à l'Hôpital Ambroise Paré. Elle a la charge, à côté de cet hôpital, d'un dépôt d'enfants, placés temporairement, Parents-de-Rosan. Elle découvre là des petits nourrissons dans un état de très grande détresse.

C'est le point de départ de sa recherche, et elle met rapidement en place, et c'est ce qu'il faut souligner, de façon rapide et réactive, des prises en charge, parce qu'elle est déjà en psychanalyse et qu'elle s'intéresse à la psychanalyse. Bien sûr, elle fait plus que s'y intéresser... Donc, elle met en place des prises en charge avec la première équipe de psychanalystes et d'infirmières autour d'elle – on a vu Genevière Appell –, qui traitent psychologiquement ces petits enfants et obtiennent, de façon spectaculaire, pour certains en tout cas, la régression des symptômes.

Je me rappelle, au début de mes études de médecine, je n'avais pas encore rencontré Jenny Aubry, c'était il y a fort longtemps et j'entendais les blagues des étudiants autour de moi qui racon-

taient qu'il y avait des femmes, dans un service de pédiatrie, qui soignaient les petits enfants en les berçant, et ça faisait beaucoup rire ces jeunes médecins qui étaient très imbus de la science et qui ne voulaient pas du tout accepter ce genre de traitements par le bercement. N'empêche qu'autour des années 60, il y a eu, en France en tout cas, un changement très très rapide qui s'est opéré dans la manière de parler, de s'occuper des enfants qui étaient hospitalisés. Autour des années 70 – a dit Elisabeth tout à l'heure, c'est possible –, on s'est mis à leur parler, à les appeler par leur nom, ce qui ne se faisait pas, et surtout, aussi, à laisser les parents auprès d'eux, à l'hôpital, le plus longtemps possible.

L'hospitalisme a disparu en France et, quand on a vu les orphelinats en Roumanie, il y a quelques années, on a été très étonnés de voir ces enfants fous. On avait oublié ce que c'était que la séparation mère/enfant et l'hospitalisme.

Alors, traiter les enfants par la psychanalyse a été le combat et l'action de Jenny Aubry et de son équipe, qu'elle a portés jusqu'au bout de son acte, c'est-à-dire en travaillant dans toutes les directions. Elle s'occupait, sur le plan thérapeutique, des parents. Elle formait et elle enseignait cette pratique aux infirmières et assistantes sociales ; c'était très important de former les infirmières et les assistantes sociales, et elle a déplacé les placements de longue durée au bon air – comme on disait pour remplir des sanatoriums vides qui séparaient les petits enfants très longtemps de leur famille, pendant un an, parfois, en les envoyant à

San-Salvador, au bord de la mer. Et voilà ce qui se faisait à l'époque...

Elle a créé le placement familial spécialisé où la personne référente de chaque enfant était un psychanalyste – ce qui est tout à fait inouï – qui avait la charge de la thérapie de l'enfant. C'étaient des inventions encore jamais faites, et les publications se multiplièrent, le film qu'on vient de voir a été diffusé. Quelque chose a très très vite changé dans la manière de s'occuper des petits enfants qui étaient séparés.

Avant de vous rapporter l'observation des six petits enfants de Terezin, qui a été publiée par Anna Freud en 1954 – il paraît que c'est le premier texte qu'elle a écrit en allemand, qu'elle avait abandonné depuis son arrivée en Angleterre en 1939 –, je vais vous donner quelques souvenirs du moment où je suis arrivée dans les services hospitaliers. C'est aussi le moment où la psychanalyse a commencé à prendre place dans les institutions de soin pour les enfants, à l'hôpital, dans les CMPP, dans les CMP aussi, dans le secteur...

Je suis arrivée comme très jeune interne à la consultation du Boulevard Ney, dépendance de l'hôpital Louis Bichat et que dirigeait Jenny Aubry.

Au rez-de-chaussée, il y avait une consultation de pédiatrie qui était dirigée par une pédiatre extraordinaire qui s'appelait Mme Geneviève Robert et, au premier étage, il y avait une structure de consultation et de traitement psychothérapique où travaillaient une dizaine de psychanalystes. Il y avait des stagiaires, des infirmières, des étudiants

en psycho, beaucoup de monde et une atmosphère de découverte d'un univers nouveau. C'était vraiment quelque chose qui apparaissait, qui naissait... en tout cas, en ce qui concerne la pathologie des enfants.

Mme Aubry faisait, plusieurs fois par semaine, une consultation ouverte à un certain nombre de participants du service. Nous venions tous écouter ce qui se passait, ou des gens qui venaient de l'extérieur, et cela a été un lieu de formation incomparable. Elle recevait une famille, par exemple, elle parlait alternativement aux parents et à l'enfant. Elle faisait apparaître par le cheminement de la parole celui de l'enfant, des parents ou aussi le sien, ce qu'elle disait, par ses interprétations ou ses ponctuations. Elle faisait apparaître le sens de ce qui se passait pour cet enfant, le bénéfice ou la souffrance souvent méconnus de cet enfant, et le désir, la place qu'il avait aussi pour le père et la mère. Il y avait à ce moment-là, à la fin de la consultation, une conclusion et une prise en charge pour l'enfant si c'était nécessaire. Donc c'était comme ça que se passaient ses grandes consultations ouvertes.

Avec mon concours d'interne des hôpitaux dans la poche, je voulais être pédiatre, rêvais de « réparer l'Histoire » comme l'a écrit Jean-Jacques Moscovitz³⁶. Il s'agissait pour moi de faire vivre, ou revivre, ce qui était un rêve, un fantasme, les enfants qui avaient disparu pendant la deuxième guerre mondiale. À la fin du semestre que j'ai passé chez

³⁶ Psychiatre, Psychanalyste français.

Jenny Aubry, comme interne, j'avais décidé de devenir psychanalyste.

Jenny Aubry m'a encouragée et a fait avec moi, vingt ans plus tard, ce qu'Anna Freud avait fait avec elle quand elle était allée la voir dans les années 48, où elle lui avait conseillé... Il y avait un grand congrès de psychiatrie infantile, c'est là qu'elle l'avait vue, et Anna Freud lui a conseillé de commencer une analyse. Donc, voilà ce qui s'est passé pour moi, et j'ai retrouvé la « Patronne » – c'est comme ça qu'on appelait Jenny Aubry dans le service –, au bout de quelques années.

D'interne, je suis devenue chef de clinique à l'hôpital des enfants malades, dans le service de pédiatrie dont elle avait choisi d'assumer la responsabilité. Pendant quatre ans, l'activité du service a été pour moi une formation extraordinaire, bien sûr. Assez vite, j'ai assuré la consultation quotidienne dans une annexe du service, et il y avait deux salles d'hospitalisation. Dans chacune, un pédiatre confirmé assurait le travail médical, faisait la visite, examinait et traitait les enfants hospitalisés. Chaque médecin était doublé par une ou un psychanalyste, qui poursuivait l'entretien avec les parents et l'enfant, si le médecin était d'accord. Il fallait l'accord du médecin responsable de la salle pour que la psychanalyste continue de voir les parents en dehors de la visite.

C'est à cette période que j'ai rencontré Anne-Lise Stern³⁷ qui était la psychanalyste chargée d'une des salles. Elle avait été déportée à Auschwitz. Elle était revenue et avait commencé des études de psycho

³⁷ Psychanalyste française (1921-2013).

et une psychanalyse. Sa relation à la famille et à l'enfant dans son lit d'hôpital était tout à fait étonnante. À côté des soins médicaux, elle se chargeait de l'abord psychique des parents, de leur angoisse, et disait à l'enfant, qui était perdu dans son lit, les quelques phrases qui l'apaisaient et rétablissaient le contact par la parole, qui humanisaient complètement la situation médicale – qui n'était qu'un moule, vous savez, pas très très humanisé. Elle ne négligeait pas de parler avec les infirmières à qui elle expliquait certaines manifestations de l'enfant et, avec les parents, un dialogue s'établissait qui leur permettait de situer, de comprendre la place de cet enfant dans leur histoire et aussi leur histoire personnelle dans la grande Histoire qui était encore très présente dans ces années-là. La place de l'enfant au moment où il arrivait et aussi la place de la maladie de cet enfant qui n'était jamais tout à fait par hasard dans le moment qui était le présent. Et, ce dialogue qu'elle mettait en place avec les parents leur permettait de comprendre qu'ils pouvaient parler de tout ça avec elle et comment en parler. La parole des uns et des autres redevenait au cœur de la relation et redonnait compréhension et responsabilité de ce qui se passait pour leur enfant.

Elle a écrit un livre qui s'appelle *Le savoir-déporté*³⁸, paru au Seuil, où plusieurs chapitres concernant son travail aux Enfants malades sont rapportés et donnent la mesure de ce qui se passait là-bas.

³⁸ Anne-Lise Stern (2004). *Le Savoir-Déporté : Camps, histoire, psychanalyse*, Paris, Seuil, coll. « La Librairie du XXI^e siècle ».

Il y avait chaque semaine une réunion où tout le service était présent et où les psychanalystes rapportaient des observations et élaboraient des commentaires sur ce qu'ils avaient entendu et dit.

Il faut dire qu'à cette époque, presque tous, nous allions aux séminaires de Jacques Lacan. C'était le temps de la création de l'École freudienne de Paris, l'école de Jacques Lacan, et il y avait un climat de discussion et de construction autour de la clinique, qui était absolument extraordinaire. Lacan est venu à plusieurs reprises à cette consultation et il a envoyé à Mme Aubry les deux notes sur l'enfant qu'on trouve dans *Autres écrits*³⁹ que Jacques-Alain Miller⁴⁰ a fait paraître après les *Écrits*⁴¹ de Jacques Lacan.

Pendant quelques années, une véritable petite unité de formation pour les psychanalystes et ceux qui s'intéressaient à la clinique et au traitement des enfants a existé. Une sorte de *Tavistock Clinic*⁴² à la française. Cela n'a duré que quatre ans, mais ça a été très fructueux pour beaucoup de gens. La présence, à côté de l'urgence somatique qu'il fallait diagnostiquer et soigner, et l'existence de questions psychiques, émergeant dans la parole des uns et des autres, ont permis aux personnes, qui travaillaient ou participaient à l'activité de ce service, la découverte de pratiques psychologiques et de psychanalyse et aussi des effets de la séparation, des

³⁹ Jacques Lacan (2001). *Autres écrits*. Texte établi par Jacques-Alain Miller, Seuil.

⁴⁰ Philosophe et Psychanalyste français.

⁴¹ Jacques Lacan (1966). *Écrits*, Paris, Seuil.

⁴² Premier centre de traitement psychanalytique anglais fondé par Hugh Crichton-Miller en 1920.

relations entre parents et enfant, qui étaient très violentes au moment où un enfant est malade et est hospitalisé. Donc, la parole était plus facile. On parlait plus facilement à un psychanalyste dans cette situation-là. Je pense que la diffusion de la psychanalyse dans les CMPP, CMP, centres où arrivent les enfants, est partie d'expériences comme celle-là, telle qu'on la trouve maintenant avec la régression qu'on connaît depuis quelques années.

Jenny Aubry a quitté l'hôpital, elle a pris sa retraite en 1965, mais la psychanalyse avait pris sa place dans les institutions publiques en France pour s'occuper des enfants. Je pense que l'expérience des Enfants malades est centrale dans ce mouvement.

Je vais maintenant vous rapporter une histoire de trauma de la séparation, dont j'ai parlé plusieurs fois, sur la psychanalyse des enfants, dans mon travail avec les enfants, et que j'ai découverte et publiée dans une revue, en 1990. Il s'agit d'un texte d'Anna Freud, que l'on trouve dans *L'enfant dans la psychanalyse*⁴³, si vous avez ce livre, vous pouvez le lire. C'est un livre très classique, et le titre de cette communication est *Survie et développement d'un groupe d'enfants, une expérience bien particulière*. Anna Freud a écrit cette communication en 1954.

Anna Freud et Dorothy Burlingham, qui avaient ouvert, comme je l'ai dit tout à l'heure, pendant les bombardements de Londres, les *Hampstead Nurseries*,

⁴³ Anna Freud (1976). *L'Enfant dans la psychanalyse* (traduit de l'anglais par Daniel Widlöcher, François Binous et Marie-Claire Calothy), Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient ».

et recueilli ces petits orphelins ou séparés temporaires, avaient publié ce qui s'était passé pour ces enfants traumatisés, et Anna Freud avait un intérêt très grand pour cette situation.

En 45, tout de suite après la guerre, mille enfants sortis des camps de l'Est furent accueillis en Angleterre. Ils arrivèrent par avion, ça a été un moment assez étonnant que racontent les Anglais. Des psychanalystes participèrent à l'accueil de ces enfants sortis de déportation.

Anna Freud reçut en août 45 six petits enfants, les plus jeunes, âgés de 3 ans à 3 ans et demi, et ces petits enfants-là n'avaient jamais été séparés depuis le moment où, très jeunes, de quelques jours à quelques semaines, ils avaient été mis dans le camp de Terezin en Moravie. Le camp de Terezin était un camp où s'entassaient – en République tchèque, donc, maintenant – dix mille déportés juifs. C'était une ancienne caserne, tout à fait dans le style d'une caserne du XIXe siècle et on avait mis là dix mille intellectuels, bourgeois, plutôt des classes supérieures, qui étaient entassés dans ce lieu. Les trois sœurs de Freud sont passées par ce camp avant d'être assassinées à Treblinka. Jusqu'à la libération du camp par les Russes, en 45, je ne sais pas la date exacte, les prisonniers de ce camp étaient déportés régulièrement vers Auschwitz et Treblinka. Donc c'étaient des prisonniers, des déportés en attente des chambres à gaz.

Ces enfants étaient des orphelins qui n'avaient pratiquement pas connu leurs parents, déportés dès leur naissance. Ils étaient dans la section des enfants sans mère, soignés par des déportés qui

disparaissaient et étaient remplacés par des nouvelles personnes au fur et à mesure. Ces renseignements sur ce qui se passait avec ces enfants dans le camp, Anna Freud les a eus parce qu'une rescapée de Terezin a pu lui raconter ce qu'elle savait sur ce qui se passait dans cette section d'enfants sans mère. Donc, il y avait une espèce de roulement de déportés qui se succédaient, et on s'assurait de leur propreté – qu'ils n'aient pas de vermine, c'est ce que dit la dame qui a raconté leur histoire – et de leur nourriture. Mais ils ne sortaient jamais et il n'y avait pas de jouets pour ces enfants.

Anna Freud décida qu'il ne fallait pas les séparer, puisqu'ils avaient toujours été ensemble. Elle les installa dans une belle maison de campagne prêtée par une riche bienfaitrice. Quand ils arrivèrent dans cette maison, qui avait été préparée pour eux, avec des jouets, des beaux petits meubles, ils saccagèrent tout en quelques jours. Ils détruisirent entièrement les jouets, les meubles, tout ce qu'ils ont trouvé. Ils ne regardaient pas les deux nurses qu'Anna avait fait venir pour s'occuper d'eux, ils crachaient sur elles et ils les insultaient dans une langue faite de mots grossiers, en allemand et en tchèque, langue des camps, semble-t-il. « Bloody taty, sale femme, sale imbécile... » Voilà comment étaient traitées les nurses.

À côté de cette violence extravagante et de la dureté, envers les étrangers au groupe de ces six enfants, Anna Freud a constaté quelque chose qu'elle n'avait jamais rencontré, ni personne d'ailleurs : ils étaient inséparables entre eux, pleins

d'attentions l'un pour l'autre. Ils s'aidaient, ils s'inquiétaient si l'un d'eux était tombé. Ils hurlaient et se jetaient par terre en promenade, si l'un d'eux restait en arrière. Ils s'attendaient pour se mettre à table et ils se mettaient tous autour de la table, ils s'aidaient l'un et l'autre, et il y avait des grandes discussions, enfin, avec leurs quelques mots, entre eux, au moment de ce repas qui était très important. Ils partageaient soigneusement la nourriture qui leur était apportée et, surtout, ils partageaient très soigneusement les gâteaux entre eux, sans qu'il y en ait un qui ait plus que l'autre.

Au début, à leur arrivée, quand ils étaient dans cette phase d'extraordinaire violence et agressivité, ils jetaient toute la nourriture par terre et ne mangeaient que ce qu'ils connaissaient, c'est-à-dire des pommes de terre, aucun fruit, aucun légume ne pouvait être avalé par eux. Et voilà ce qu'en dit... – alors, il y a toute une observation, je vous conseille de la lire, parce que c'est noté très soigneusement, donc il y a des choses tout à fait étonnantes. Voilà ce que dit Anna Freud de ces six enfants :

« Ils n'étaient ni débiles, ni délinquants, ni psychotiques. » Elle a appelé ça une expérience imposée par le destin. Elle les a gardés un an dans la villa et, au bout d'un an, elle ajouta, je cite « qu'ils avaient rattrapé leur retard de normalité ». Donc ils étaient redevenus, pour elle, des enfants normaux.

Il semble que l'apprentissage de la langue anglaise, pour Anna Freud, en tout cas, soutint essentiellement leur développement après la terrible régression qu'ils firent. C'est-à-dire que, peu à peu, ils s'intéressaient très fort à la langue anglaise et ils ajoutaient,

par exemple, un mot allemand avec un mot anglais et, peu à peu, ils apprenaient la langue. Par exemple, ils ajoutaient une explication qu'on leur donnait, en anglais, au mot allemand. Pour avion, on leur a dit la première fois « avion qui va à Paris » donc tous les avions étaient des avions qui allaient à Paris et, par exemple, il y avait des petites tasses que Mme Clark, la propriétaire de la villa, leur avait données, et donc, toutes les tasses étaient des tasses de Mme Clark.

Je finis parce que, maintenant, vient l'essentiel, ce qu'on a à dire... J'ai travaillé cette observation avec Françoise Davoine et Jean-Max Gaudillière⁴⁴, deux psychanalystes qui font des séminaires. Ils ont écrit plusieurs livres, deux en tout cas, et, à ce moment-là, ils préparaient un livre qui s'appelle *Histoire et trauma : la folie des guerres*⁴⁵. Ils l'ont publié d'abord aux États-Unis puis en France et, dans ce travail, ils ont dit que ces six enfants faisaient un « corps à plusieurs ». Ça, c'est le titre de l'observation. C'était un seul corps pour six enfants. Ces petits enfants ont inventé entre eux un lien psychique extrêmement fondamentalement fort, pour ne pas tomber dans la détresse de l'absence de lien avec la mère et se défendre dans cet entourage de guerre, de mort, où ils se trouvaient. Dans cet entourage où les adultes étaient dans un état de catastrophe, vivant dans des conditions de déportés avec la crainte permanente de partir vers les chambres à gaz, ils ont construit entre eux ce lien très fort, et je cite le livre de Gaudillière et

⁴⁴ Docteur et sociologie, Psychanalyste français.

⁴⁵ Stock, 2006.

Davoine : « Tout se passait comme si la faiblesse de chacun prenait appui sur tous les autres pour multiplier la capacité du groupe, propre à survivre. À la différence d'un groupe organisé, un tel ensemble n'a pas de leader. Le leader change, et il ne fonctionne pas comme une secte ; ils ne font corps avec aucun tyran. » Il n'y avait pas de chef dans ce groupe mais tour à tour chacun d'eux dirigeait les autres et veillait sur les autres. Ils partageaient un gâteau, par exemple : celui qui était le chef à un moment gardait pour lui la plus petite part.

Davoine et Gaudillière évoquèrent à ce sujet ce que Bion⁴⁶, qui avait été psychiatre dans l'armée, avait décrit : des situations assez proches avec ce qu'il appelait le rôle de leader émergeant. Lacan aussi parle de cela dans un texte de 47 où il cite des expériences de Bion, qu'il a rencontré lorsqu'il est allé en Angleterre. Ce sont donc des expériences de guerre. Chez ces enfants, il y avait, je cite : « l'invulnérabilité, la force étrange qui les firent triompher du monde des adultes comme un animal sauvage. En fait, c'est un groupe de six qui fonctionne comme un animal sauvage, gardant une bonne distance sans se laisser apprivoiser. À un âge où le Moi n'est pas encore constitué, ils tirèrent du contact avec le Réel – c'est le Réel lacanien, c'est-à-dire ce qui est inimaginable, irréprésentable – ils tirèrent de ce contact-là une énergie exceptionnelle qui étonna beaucoup Anna Freud et les adultes qui vinrent les visiter. »

⁴⁶ Wilfred Ruprecht Bion, Psychiatre et Psychanalyste britannique (1897-1979).

J'ajouterai pour ma part, ayant quelque chose à dire de cette situation que je connais quelque part, c'est que, dans les situations de guerre, de camps de déportation et de dévastation psychique qui les entouraient, ils ont été conduits à développer ce lien de survie. On peut se demander comment des enfants si petits ont pu produire cela. Je dirai que, durant cette période de la deuxième guerre mondiale, il y a eu des récits, beaucoup de récits, où les enfants seuls, sans parents, développèrent une hyper maturité, une hyper lucidité, à un âge incroyable qui ne correspondait pas du tout à leur âge, et une force, c'est cette force-là qui est notable, qui leur permirent d'éviter les dangers de mort qui les menaçaient. Peu à peu, cette force, chez les six enfants, dont parle Anna, disparut. Et, un à un, les enfants redevinrent des petits enfants habituels. D'ailleurs, un enfant, un petit John, à qui un visiteur demandait « Mais comment es-tu arrivé ici ? », il répondit : « On ne vient pas ici, tout le monde naît ici. » Ils avaient absolument oublié tout – enfin oublié au sens freudien – tout ce qui s'était passé pour eux avant leur arrivée en Angleterre...⁴⁷

Élise Pestre

Merci beaucoup, Maria Landau, pour cette intervention, ce témoignage... Alors, nous avons me dit-on un quart d'heure d'échanges en lien avec toutes les interventions de ce matin...

⁴⁷ Voir également *Les débuts : l'expérience de Jenny Aubry* – Communication de Maria Landau lors du 3^e Congrès d'Espace Analytique « Actualités de la Psychanalyse », 20-23 septembre 2012.

Discussion entre les intervenants et la salle

avec *Élise Pestre*

Cela a été une matinée très riche et véritablement interdisciplinaire. Alors, peut-être, pour orienter un peu les choses et, comme il y a beaucoup de professionnels qui travaillent avec l'enfance confrontés à la question des maladies de la séparation, peut-être dire un mot sur la place, justement, qui peut être faite par les professionnels à la maladie...

On en parlait, la place qui est faite à la maladie et l'adaptation qui doit être continue. On l'a vu ce matin avec les juges, aussi... Comment il s'agit de cas par cas pour le professionnel, la manière dont il doit être avec les enfants, et les différentes interventions de ce matin, évidemment, font poser la question du lien à l'autre. Là, je reviens sur la question du professionnel, c'est-à-dire, parfois, comment il est confronté à l'extraordinaire agressivité des enfants qui, eux-mêmes, ont vécu une détresse absolue. On l'a vu, dans les films, avec les pires configurations, d'une certaine manière, du trauma psychique, de son impact totalement destructeur et comment, finalement, ce lien-là va être répété avec les professionnels et ceux qui l'entourent. Donc comment le professionnel va être mis à l'épreuve de ce lien-là... Cela peut de cette manière-là vous amener à échanger, poser des questions, bien sûr, ou témoigner vous-mêmes de vos pratiques diverses... Je vous laisse la parole.

Un homme dans la salle

— Oui, bonjour, je suis psychanalyste, j'interviens aussi ici et, depuis un an, dans une ASE. Je fais des visites médiatisées parce que j'ai été appelé par des éducatrices qui étaient débordées par l'agressivité, la violence, les injures, plein de choses de cet ordre. Une fois, une petite fille avec qui il y avait une relation très paisible, brusquement, m'a donné des coups de pied. Elle m'a arraché ma veste, puis, le temps de la visite arrivant, elle s'est mise, dans un mouvement haine/amour – Pourquoi le qualifier, d'ailleurs ? – dans mes bras. Ensuite, passant devant une dame juge très éclairée – qui est peut-être ici, d'ailleurs – elle a raconté qu'elle avait pété les plombs et que, quand elle m'avait attaqué, elle avait vu la tête de sa mère à la place de ma tête. Maria Landau a très bien terminé sa communication en montrant vraiment qu'il y a deux psychanalyses. Il y a une psychanalyse dont on revient, il y a une psychanalyse. où on retourne, on finit son destin mais on reste dans son destin...

Élise Pestre

— Alors on va poser des questions, il y a peu de temps de parole...

Même personne

— Alors je voulais juste dire une chose, c'est que j'ai été très sensible quand Mme la Juge a dit que c'était dans l'oralité et que c'était une invention, que c'était un travail et ça c'est vraiment très très très précieux.

Élise Pestre

— D'accord. Alors, avez-vous des questions à poser aux intervenants ? On peut faire circuler les

micros. Sur les quatre interventions de la matinée, les cinq, pardon...

Une femme dans la salle

— J'aimerais rebondir simplement sur la question qui avait été posée et où il y a eu interruption. Sur la loi de 2007. À Mme la Juge...

Christina Rinaldis

— C'est très difficile, en fait, de pouvoir répondre... Tout ce que ça implique dans la conduite de cette loi de 2007. Si on va à l'essentiel, vraiment l'essentiel de l'essentiel, l'idée c'était d'essayer de « décharger » le judiciaire, et qu'il y ait davantage de prise en charge par l'administratif. Ça, c'était l'idée de départ. À l'arrivée, ce n'est pas tout à fait le résultat. Par exemple, dans le Val d'Oise, pour parler de ce département, le judiciaire est autant si ce n'est plus sollicité qu'avant. Il y a surtout l'intervention de la CRIP⁴⁸, l'antenne qui, dès le départ, recueille les informations préoccupantes. Avant, on parlait des signalements. On en a beaucoup parlé... Aujourd'hui, l'idée c'est de recueillir des informations préoccupantes. Ensuite, elles sont transmises au Procureur de la République pour savoir s'il saisit ou pas le Juge des enfants. C'est le premier point, ça c'est un gros passage. Deuxième point et, après, je transmettrai le micro à Martine de Maximy, il y a aussi le principe de subsidiarité, ce

⁴⁸ Cellule Recueil Informations Préoccupantes : dans chaque département, cellule chargée du recueil, du traitement et de l'évaluation des informations préoccupantes relatives aux mineurs en danger ou en risque de danger.

qui recoupe là cette idée. Le principe de subsidiarité, il a été interprété dans tous les sens, notamment d'essayer, parfois, de mettre peut-être une hiérarchie entre l'administratif et le judiciaire, de savoir s'il y avait vraiment une complémentarité. Moi, je m'arrête là, je pense que c'est l'essentiel par rapport à la loi de 2007, et on se rend compte que ce n'est pas tout à fait ça, après, dans la pratique, parce qu'il n'y a pas eu les moyens. Il y a eu la création de l'ONED⁴⁹ qui était d'essayer d'établir des statistiques sur les placements, les informations sur les enfants en difficulté, quel public était visé par les mesures d'assistance éducative en milieu ouvert. Bon, on en est au tout début. Moi je pense... juste, je voulais dire avant de redonner le micro : c'est vrai qu'il y a peu de lieux d'échanges entre les différents professionnels... On sent bien que tout le monde a sa place, un autre regard, et que c'est complémentaire. Mais comment faire ? Pour moi, vraiment, la question, elle est là...

Femme ayant posé la question

— Je viens de rebondir, peut-être là-dessus...

Martine de Maximy

— Je suis complètement d'accord. Moi c'est vrai que j'ai peu vécu, finalement, l'arrivée de la loi de 2007, mais ça ne fait rien, je l'entends. J'anime des formations et j'entends des choses qui me reviennent sans arrêt. Dont quelque chose qui m'a pas mal inquiétée, ça m'est revenu de partout :

⁴⁹ Observatoire National de l'Enfance en Danger.

certaines inspecteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance qui s'intitulent Juges administratifs. C'est pourquoi on a aussi un peu insisté ici pour dire ce qu'est le Juge des enfants et comment il garantit les libertés individuelles. Alors moi, j'ai réfléchi juridiquement, parce qu'on nous parle de subsidiarité, et je me suis posé la question des dangers, qu'on avait posée au Ministre lors de la dernière réunion d'information faite avant le vote de la loi, et il était d'accord avec ça, mais cela n'a pas été repris. Les députés l'ont retiré sous forme d'amendement. Le danger grave, par exemple ; alors, c'est facile, ça paraît à tout le monde : l'inceste, les mauvais traitements caractérisés, qui vont aboutir à une information judiciaire pénale. Bon... je vais... je représentais l'association de magistrats de la jeunesse à cette époque-là et j'ai posé la question au Ministre, Philippe Bas⁵⁰, à l'époque, qui a répondu : « Mais bien sûr il faut que ce soit judiciaire. » Je crois donc me rappeler que, dans le projet de loi, il a été indiqué que c'était en cas de danger grave que le Juge des enfants était saisi. Ça n'a pas été repris, ça a été effacé par les députés, ça n'est pas dans la loi, mais... J'ai lu la loi, et moi je tire un peu, je suis juriste. Alors j'essaie d'interpréter, je vais essayer d'écrire un truc là-dessus parce qu'il faut que je le fasse. Mais la loi dit que le Juge des enfants, enfin le Procureur, va être avisé sans délai – c'est le Procureur – lorsque, premièrement, l'enfant a fait l'objet d'une ou plusieurs actions de nature administrative sur l'aide à domicile, l'accueil provisoire et l'accueil de jour, et

⁵⁰ Ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille (2005-2007).

que celles-ci n'ont pas permis de remédier à la situation ou, deuxièmement, que, bien que n'ayant fait l'objet d'aucune des actions mentionnées au premier, celles-ci ne peuvent être mises en place en raison du refus de la famille d'accepter l'intervention du service de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de l'impossibilité dans laquelle elle se trouve de collaborer avec ce service. Et moi, j'ai pensé à cette histoire d'impossibilité. Par exemple, ce n'est pas forcément une impossibilité matérielle, ça peut être aussi une impossibilité psychique, et que ces familles très déstructurées, où il n'y a plus de transmission, où les générations sont brouillées, où il n'y a plus d'ordre du tout, j'ai envie de dire, d'ordre générationnel, là, il me semble qu'il y a une impossibilité de nature, qui fait que c'est au judiciaire que ça doit tenir... qui peut seul être en fonction tierce dans ces situations. C'est une interprétation assez personnelle.

Christina Rinaldis

— Il ne faut jamais nous donner le micro parce que sinon on ne s'arrête pas... Il y a un dernier petit point sur lequel je voudrais rebondir qui est très très important, c'est le lien entre le pénal et le civil. La protection de l'enfance – parce que vous avez parlé d'agressivité, vous avez parlé de ce mineur qui, à un moment donné, devient délinquant et c'est déjà ça – c'est justement tout ce travail, cette perméabilité. Voyez, tout à l'heure je me posais la question du lien qu'il peut y avoir entre différents professionnels, différents regards, et la construction d'un individu, c'est à la fois l'assistance éducative et

aussi le pénal. Or, aujourd'hui, on voudrait cloisonner, il y a quand même une tendance, comme si on devenait meilleur en ne faisant qu'un seul truc – parfois on est plus mauvais ! –, mais c'est de pouvoir passer de l'un à l'autre. C'est-à-dire que, quand on a deux mineurs dans une famille, frère et sœur ou deux frères, qui sont la victime et l'autre, auteur, il y a besoin de travailler à la fois le pénal et à la fois l'assistance éducative. Mais ça c'est quelque chose à faire...

Élise Pestre

— Ça c'est peut-être le... Comment travailler à ce décroisement ? Finalement, c'est ça la question et, d'ailleurs, vous savez que l'année prochaine il y aura encore une journée organisée avec un certain nombre des mêmes intervenants, c'est ça, me semble-t-il, l'idée. D'ailleurs, ça peut être un thème, qu'on pourrait reprendre l'année prochaine et ça peut être même une manière de se mettre au travail en petits groupes, on peut voir ça. Voilà, il faut saisir un peu les occasions. Là, il y a du monde, ça peut être justement de cette manière-là que ça démarre. On le voit bien avec le témoignage que vous avez apporté. L'expérience que Jenny Aubry a démarrée, c'étaient des petits groupes au départ. Il faut se lancer aussi... Alors, y a-t-il d'autres questions encore sur les deux dernières interventions ou autres ?

Une femme dans la salle

— Je suis chef de service en placement familial et je rejoins... cela va un peu dans le sens de ce qui

s'est dit là. On accueille des adolescentes qui ont des enfants, et c'est vrai qu'on se sent très loin des juges. C'est-à-dire que là, en ce moment, on a des situations où, effectivement, ces adolescentes n'arrivent pas à être mères ou, en tout cas, ont beaucoup de difficultés à occuper leur place de mère, et on se bat beaucoup auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance pour faire entendre l'intérêt d'un placement judiciaire. Comment on peut travailler ensemble sur, malheureusement, une séparation qui nous paraît évidente et qui, pour le coup, prend beaucoup de temps pour se mettre en place. Et, en attendant, on a un enfant qui est auprès d'une maman qui ne peut pas s'occuper de lui. Donc, c'est vrai, comment peut-on mieux travailler puisque, depuis la loi de 2007, il y a cette interface qui est l'Aide Sociale à l'Enfance, qui filtre les signalements et donne un avis sur ce qui doit être transmis au juge ou pas ?...

Fethi Benslama

— Je voulais dire, à la suite des propos des deux Juges, que la psychanalyse autorise à penser quelque chose de cet ordre-là, parce que la nature de ce que nous appelons le Surmoi, est parentale, mais aussi sociale. En fait, c'est bifront. Il y a une dimension parentale qui repose sur l'amour etc., mais il y a une dimension du Surmoi qui est sociale, et donc, ces deux aspects-là sont très importants à maintenir, à tenir, et il ne faut pas en rester à la dimension uniquement parentale. Je pense que ce serait intéressant que les psychanalystes reprennent... La façon dont Freud est amené à inventer le Surmoi

c'est dans un débat avec Kelsen⁵¹ qui est un des grands juristes européens. C'est à partir de ce moment-là... En tout cas, il y a un effet de la discussion entre Freud et Kelsen, et je crois que c'est quelque chose, c'est un fil qu'il faudrait reprendre. Le juridique et l'analytique ou le juridique et le psychique, plutôt, pour prendre, comme ça, un autre biais. Étant donné – en tout cas dans les institutions dont nous nous occupons – que le rapport avec le juridique – avec le Juge et la dimension juridique – est important, il me semble que, si nous devons avancer dans des journées de travail, ce serait plutôt de ce côté-là... Et je suis étonné, par exemple, dans vos interventions, parce que vous agissez aussi comme des cliniciennes. C'est-à-dire que vous avez cette écoute, cette attention – par exemple, à cette dimension du malentendu, que vous avez soulevée –, qui est très importante, qui est même essentielle. Il faut être un peu clinicien, là...

Christina Rinaldis

— Alain Bruel a parlé de clinique judiciaire, il a utilisé les mots de clinique judiciaire...

Élise Pestre

— Très bien ! Dans la salle, y a-t-il des questions, des interrogations ? Voilà et après on terminera...

⁵¹ Hans Kelsen, juriste austro-américain (1881-1973). Il est à l'origine de la « théorie pure du droit », fondateur du normativisme et du principe de la pyramide des normes.

Un homme dans la salle

— Bonjour ! Je suis responsable d'une maison d'enfants à Paris, où nous avons été, parmi d'autres, invités à participer à cette journée. Je fais ce petit détour pour revenir à une des interventions sur la pluridisciplinarité et la question du « au-delà ». Donc on est, parmi d'autres institutions, sollicités pour réfléchir à la réponse à proposer à des adolescents accueillis en hôtel parce qu'un certain nombre d'institutions dans lesquelles ils sont passés ont été elles-mêmes mises en difficulté quant à cette prise en charge. Et ces adolescents-là, dont un certain nombre d'entre eux ressemblent à s'y méprendre à cette présentation que vous avez faite d'un film tourné en 49 sur des gamins accueillis très précocement à l'Aide Sociale à l'Enfance ou dans le dispositif de protection, et qui sont passés d'institution en institution pas toujours à cause de leur comportement mais parce que... une fin d'agrément pour une assistante maternelle, une difficulté institutionnelle liée à des crises institutionnelles et qui fait qu'à un moment ou à un autre le service gardien, le magistrat ou le département prend une décision de proposer une alternative pour protéger l'enfant accueilli des turbulences institutionnelles... Bref, finalement, un parcours qui conduit ces enfants à être des adolescents qui ne se sont pas accrochés et qui, du coup, s'accrochent beaucoup avec tous les adultes qu'ils rencontrent, après, qu'ils soient représentants de la loi, qu'ils soient éducateurs, qu'ils soient parents plus ou moins éloignés, qui ne se sont pas investis dans la prime enfance et qui réapparaissent là... Et, du coup, ça

me faisait penser à la question de la formation. C'est-à-dire comment les travailleurs sociaux, essentiellement, mais pas seulement, comment les travailleurs sociaux sont sensibilisés à ces questions d'attachement dans des formations qui sont de plus en plus morcelées avec les fameux domaines de compétence – enfin je ne vais pas m'étaler là-dessus. Je ne suis pas sûr que moi, éducateur en formation, il y a un certain nombre d'années, j'aie été particulièrement sensibilisé à cela, mais je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui cela le soit davantage. J'ai même le sentiment que ça l'est un peu moins et qu'il faut beaucoup de temps aux professionnels, à titre individuel, mais en équipe, encore plus, pour construire quelque chose d'une réflexion, d'une pratique face à la violence qui est générée par ces placements précoces multiples et successifs qui n'ont pas permis ces attachements. Et on est confronté, on l'évoquait tout à l'heure, à la question de la violence autour d'une petite fille. On est avec des couteaux, on est avec... donc toutes les violences. Parce que la violence aux professionnels c'est aussi l'auto-agressivité de ces adolescents. parce que ça, ça fait une violence aussi aux professionnels qui sont dans l'incapacité de pouvoir les accueillir, en tout cas, un sentiment d'impuissance. Donc voilà, c'était juste pour faire un témoignage, plus qu'une question, bien que je reste très ouvert aux réponses qu'on peut proposer autour de cette fameuse transdisciplinarité ou trans-professionnalité, parce qu'on l'énonce beaucoup, et puis on a beaucoup de mal à repérer comment ça peut se faire, puisque, juste pour m'arrêter là-dessus,

pendant longtemps on s'est quand même bataillés, les uns et les autres. On s'est dit, dans le secteur éducatif : ils ne sont pas assez « soignés » pour pouvoir intégrer du collectif et qu'on s'en occupe, et le secteur de la pédopsychiatrie disant : ils ne sont pas assez fous pour être suivis chez nous. Voilà donc ce ping-pong dont ils ont été l'enjeu. Voilà ce que je voulais exprimer...

Élise Pestre

— Tout à fait ! Bien, on n'a pas tellement le temps, là, je crois, de poursuivre cette discussion mais cela pose les nécessités en jeu, et ça nous donne à réfléchir pour la suite. Bon appétit et à tout à l'heure !

L'évolution et l'actualité des pratiques cliniques fondées sur les enseignements de Jenny Aubry

Présidente de séance :
*Ghislaine Glasson-Deschaumes*⁵²

Présentation et discussion autour du
film reportage : *Interview de Jenny Aubry*

Élisabeth Roudinesco

*Projection du film*⁵³

Élisabeth Roudinesco

Très rapidement... c'est en effet en 1984, à l'occasion de la réédition de la *Carence de soins maternels*. C'était la troisième réédition sous le titre d'*Enfance abandonnée*, et la plupart des textes, ce sont les mêmes cas qui sont dans le fil et que j'ai repris dans *Psychanalyse des enfants séparés* où j'ai repris la totalité des cas, parce que, en fait, Jenny Aubry, ce n'était pas quelqu'un qui écrivait. Elle écrivait uniquement dans le but de parler de son expérience. Et donc, c'étaient très souvent les mêmes cas. En fait, le volume *Psychanalyse des enfants séparés*, là, il y a à peu près tout, mis en

⁵² Administratrice de l'association Jenny Aubry. Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Chercheuse associée à l'Institut des Sciences sociales et Politiques.

⁵³ Film reportage de Marc Drouet et Jean-Michel Destang, FR3 Nord Pas de Calais (1984, 15 mn).

forme, avec des nouveaux titres et puis des notes de bas de pages.

Dans cette interview, vous avez à peu près, en résumé, elle le dit très bien : la famille on ne peut pas s'en passer. On est tous d'accord, naturellement. Je me souviens en tout cas, le fait qu'elle ait dit : « L'amour, ça ne suffit pas », cela avait fait un certain charivari.

Il y a toujours avec elle des positions à l'emporte-pièce mais, surtout, ce que je constate c'est cet optimisme absolument incroyable, puisqu'elle finit par dire que, même quand un enfant est désiré, ce n'est pas si facile que ça. J'en sais quelque chose puisque j'étais sans doute l'enfant le plus désiré, née tardivement en 44, alors que mes parents étaient très âgés et qu'ils allaient divorcer tout de suite après. Cela allait d'ailleurs très bien se passer puisque, des enfants de parents divorcés, je suis peut-être un cas un petit peu particulier ; ça me donnait un beau-père, plus un père, plus une mère, tout ça, ça s'arrangeait très très bien.

Elle avait cet optimisme-là que vous constatez, deux ans avant sa mort, donc... Il y a aussi un point important, elle était plus annafreudienne que kleinienne, enfin elle était vraiment Bowlby / Anna Freud et elle ne considérait pas, comme beaucoup d'analystes de l'époque, mais peut-être que ce débat ne vous dit pas grand-chose... Il y avait à l'époque des thèses insensées chez les psychanalystes qui, en fait, étaient un petit peu la reprise des théories de l'hérédité, qu'elle avait combattues. En effet, avant la guerre, sa thèse portait sur les diphtéries et, si elle a obliqué vers la psychanalyse, aussi, alors que

mon père était resté médecin, c'est parce que, d'abord, elle avait assisté à la mortalité infantile avant guerre, avant l'apparition des antibiotiques. Puis elle a considéré ensuite, en revanche, qu'il y avait des progrès de la médecine considérables : on s'occupait, dans ces années-là, des enfants cancéreux qu'on guérissait. L'expérience des enfants malades aussi.... mais il y avait chez les psychanalystes cette thèse aberrante, que vous avez dû entendre : tout est joué dans les trois premières années. C'était quelque chose qui la révoltait. Elle considérait, en bonne républicaine, environnementale et intègre, d'une philanthropie judéo-chrétienne et protestante, que rien n'était jamais joué.

D'ailleurs Dolto⁵⁴, avec qui elle travaillait beaucoup – il y avait chez Dolto toutes les thèses possibles et imaginables – Dolto disait que tout est joué et rien n'est joué mais, chez Jenny Aubry, il y avait le côté rien n'est jamais joué. Donc c'était une acharnée de « On réussit quand même envers et contre tout. » Et ça, dans l'éducation, je sais... « Tu ne vas pas en rester là », ça c'était impossible, avec une mère comme ça, de ne pas réussir, parce qu'on ne pouvait jamais en rester là où on était. Il fallait toujours faire mieux, mais pas toujours faire mieux dans le sens de la performance, elle n'était pas là-dedans, elle n'était pas dans ce truc-là, mais dans le sens d'aller encore plus loin dans la réalisation des désirs. Il y a toujours quelque chose à faire et ça elle avait évidemment puisé dans cette expérience qui est, là, caractéristique, on peut toujours faire quelque

⁵⁴ Françoise Dolto (1908-1988).

chose. Même si ça ne suffit jamais, on peut quand même. Alors, vous voyez, pour cette interview, c'est très frappant...

Olivier Huet

— Eh bien merci beaucoup, nous accueillons à présent Irit Abramson qui est psychologue clinicienne, psychanalyste, qui est également enseignante à l'université Paris XIII Villetaneuse et qui va nous relater, en fait, une expérience qu'elle a menée auprès d'une enfant, si mes souvenirs sont bons, pendant dix ans. Voilà, pour le coup, une étude qui a été longue et une thérapie, également, qui a dû se suivre sur de nombreuses années, donc c'est un témoignage assez rare que nous avons cet après-midi...

La double peine de l'enfant maltraité : histoire d'une psychothérapie

*Irit Abramson*⁵⁵

Bonjour ! Pour commencer, je voudrais remercier les organisateurs de m'avoir invitée à cette journée et je suis très heureuse de pouvoir y apporter ma contribution en tant que psychanalyste.

Le travail psychanalytique avec les enfants qui ont subi des maltraitances occupe une place importante dans ma pratique et, pour chacun d'eux, je me pose toujours énormément de questions. La particularité de ces prises en charge réside dans le fait que l'on sait peu de choses sur ce que l'enfant a réellement vécu. L'enfant, lui, ce qu'il nous apprend surtout, c'est sa façon de se défendre, et cela s'applique à n'importe quelle forme de relation. Toute la difficulté est là. Nous savons que l'enfant a reçu des soins inadaptés ou qu'il a vécu un traumatisme, mais nous ne savons pas quel type de relation il a réellement pu établir durant les premiers mois de sa vie.

La psychothérapie est aussi une histoire relationnelle, et c'est au cours de cette histoire-là que les effets psychologiques de la violence qui a

⁵⁵ Psychologue clinicienne et Psychanalyste, spécialisée dans le traitement des troubles psychosomatiques du nourrisson et du jeune enfant, travaille depuis 20 ans dans le service de Pédiatrie du Nourrisson de l'Hôpital de Pontoise, auprès de nourrissons et de leurs parents. Elle assure, parallèlement, un enseignement de la psychologie clinique et de la psychopathologie à l'Université de Villetaneuse Paris XIII.

été subie peuvent réellement être évalués. C'est cette partie de mon travail que je vais décrire en racontant le trajet psychologique d'une enfant que je vais appeler Marie et que j'ai suivie pendant une dizaine d'années... sans doute un petit peu plus. Marie a été hospitalisée dans le service de pédiatrie de l'hôpital de Pontoise où j'exerce la fonction de psychologue, mais c'est en tant que psychanalyste, dans le cadre de mon activité libérale, que je l'ai rencontrée.

L'histoire de cette psychothérapie ressemble à celles de beaucoup d'autres, notamment en ce qui concerne la prise en charge de la souffrance. D'abord, il faut un effort constant d'attention et de répétition pour entrer en contact avec un enfant pour qui les premières expériences de séparation ont été, en réalité, des expériences de rupture. Ensuite, une fois que le contact est établi, une autre forme de souffrance apparaît. C'est la sensation très difficile de menace que l'enfant éprouve à partir du moment où il commence à s'installer dans la relation. Cette double difficulté touche autant la prise en charge éducative que psychologique. En tout cas, c'est ce que j'ai observé dans ma pratique.

Quelle que soit la qualité des soins que l'enfant reçoit dans les mois qui suivent son placement, il vit d'abord la relation comme une épreuve physique, et le traitement de la souffrance consiste précisément à la mentaliser, c'est-à-dire à transformer la sensation de vulnérabilité physique en une vulnérabilité mentale. Ce sont, en fin de compte, ces deux épreuves que l'enfant doit traverser, et je les définirai par le terme de « double peine », c'est-à-dire la peine

légale et la peine imaginaire. Je les définirai de la manière suivante :

La peine, au sens légal, est la mesure judiciaire qui frappe d'interdit la relation entre l'enfant et ses parents. Cet interdit imprègne pendant longtemps les relations affectives que l'enfant peut établir avec d'autres personnes, parce que cela coïncide avec le mal qu'on lui a fait, mais aussi avec le mal qu'il y a à aimer, dans une famille qui n'est pas la sienne. En tout cas, c'est ce qu'on lui dit et, par-dessus le marché, il y a la sensation de mal faire qu'il peut éprouver quand il ne respecte pas les règles, comme n'importe quel autre enfant.

Il est très difficile pour le jeune enfant de démêler toutes ces choses-là parce que, chaque fois, l'interdit reste associé à la séparation. Cela veut dire que « avoir mal » ou « faire mal », déclenche chez lui la même sensation de menace réelle.

Puis vient la peine imaginaire qui, au sens psychologique, est dans la continuité de cette sensation de menace physique. Il s'agit d'un état de culpabilité intense que l'enfant éprouve lorsqu'il a une conduite agressive, et il se dégage de cette culpabilité en construisant un scénario imaginaire dans lequel c'est lui qui est menacé par les personnes qui s'occupent de lui. Ce scénario le protège, mais l'inquiète aussi parce que, du même coup, s'opposer, prendre de la distance ou être grondé revient à être peut-être privé de relation.

Cette peine imaginaire, c'est donc à la fois un sentiment douloureux de culpabilité et une sanction parce que la conscience de faire mal ou de mal faire

est confondue avec le fantasme d'avoir mal en retour. Cette équivalence complique beaucoup la vie relationnelle de l'enfant. Plus il s'attache aux personnes qui s'occupent de lui, plus les conflits ordinaires déclenchent sa peur d'être abandonné ; et plus il a peur de perdre ces personnes, plus il se défend en les agressant.

Comme on va le voir avec le cas de Marie, il s'écoule un temps très long avant que les pulsions agressives de l'enfant puissent coexister avec des sentiments affectueux.

L'histoire de Marie

L'histoire de Marie est une d'extraordinaire violence, et j'ai été régulièrement convaincue que je ne pouvais plus rien faire pour elle. Cependant, j'ai trouvé utile de parler des difficultés qu'elle m'a posées pour expliquer la façon dont la mentalisation de sa souffrance lui a permis de sortir de son état « sauvage ».

La mère de Marie a été placée, dans sa petite enfance, chez sa grand-mère. Elle y a subi des violences inouïes. Elle est devenue si malade, qu'à 17 ans, elle découvre sa première grossesse en accouchant toute seule sur la moquette.

Lorsque l'on finit par découvrir Marie, elle est âgée de trois mois. Elle pèse trois kilos, c'est-à-dire son poids de naissance, et elle souffre d'un érythème fessier géant qui lui remonte jusque dans le dos. Sa zone vulvaire n'est plus qu'un trou. La mère est placée en garde à vue et finit par donner des explications. Marie aurait été torturée sexuelle-

ment, entre autres avec un goulot de bouteille, par le père ou des amis de passage. On ne sait rien d'autre.

Marie est donc immédiatement retirée à la mère et, une semaine après son arrivée à l'hôpital, elle est raide, comme morte. Une seule réaction apparaît. Elle hurle dès que l'on veut lui changer sa couche. Au bout de dix jours, elle est conduite dans une famille d'accueil et puis, à l'âge d'un an, elle est diagnostiquée psychotique. Elle est alors suivie en neuropédiatrie et en pédopsychiatrie. À deux ans, on envisage un traitement psychologique, mais les choses sont longues à se mettre en place, et lorsque je rencontre Marie, elle a tout juste trois ans.

À ce moment-là, la nourrice me raconte qu'elle ne peut pas s'occuper de Marie sans avoir l'impression de l'attaquer. Dès que son mari est dans son champ de vision, Marie hurle et tremble longtemps comme un animal.

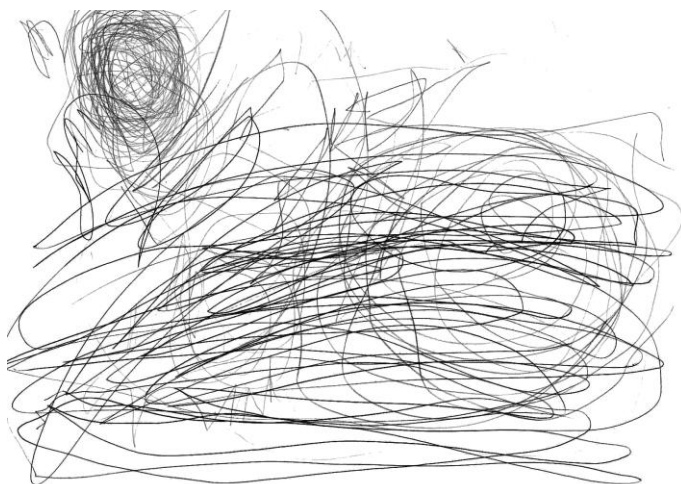
Le traitement psychothérapique s'est déroulé en quatre étapes que j'ai rattachées aux différentes prises en charge par Marie de la vérité qui a conduit à son placement. J'ai sélectionné quelques fragments d'analyse qui correspondent à chacune des étapes de la cure, ainsi que quelques dessins illustrant la transformation progressive de l'émotion en une représentation mentale de la souffrance et du lien.

Première étape de la cure

Pendant la première étape qui a duré environ six mois, dès que sa nourrice me parlait, Marie courait autour d'elle. À chaque fin de phrase, elle se laissait

tomber par terre, où qu'elle soit. Elle se faisait donc souvent très mal, mais elle ne pleurait jamais et ne se plaignait jamais. Elle fuyait tout ce qui se rapprochait de la voix humaine, surtout lorsque la parole lui était adressée. Elle n'avait pas de comportement affectueux avec sa nourrice, mais elle s'accrochait à elle compulsivement si elle devait être séparée. Mettre son corps en mouvement était son seul langage. Elle courait ou se collait à sa nourrice. Lorsque je lui parlais, elle s'arrêtait de courir. Elle se figeait sur place et me disait : « Oui madame ! », d'un ton mécanique. Peu importait que je lui pose une question ou que je commente ses actes, elle disait toujours : « Oui madame ! » et reprenait sa course. Et si je me risquais à une interprétation, elle se mettait à courir encore plus vite. Les séances duraient 45 minutes, Marie était donc très fatiguée après les séances.

Voilà le dessin que j'ai réussi à obtenir de Marie.



Dessin n° 1

Cette course effrénée c'était de l'angoisse. À sa nourrice, elle dit un jour : « Je suis morte. » À dire vrai, elle paraissait bien vivante puisqu'elle courait ; mais le problème était qu'elle ne savait pas pourquoi. Courir était, en tout cas, l'issue la moins dangereuse, dans la mesure où elle avait aussi peu d'emprise sur le monde que l'aurait eu un nouveau-né. Alors, je lui parlais peu, surtout pas plus qu'elle ne pouvait le supporter. C'est-à-dire que je lui parlais quand elle était à l'arrêt. Mais, pendant qu'elle courait, je la suivais souvent des yeux.

Au début, cela la faisait courir encore plus vite, et puis j'ai commencé à cligner des yeux quand ses yeux croisaient les miens, et mon drôle de comportement a fini par accrocher son regard. Elle a commencé à me regarder quand, moi, je ne la regardais pas. Elle apprivoisait l'émotion que je déclenchais en elle. C'est à ce moment-là que le regard est apparu dans ses dessins.



Dessin n° 2

Au cours des mois, plus la nourrice me parlait de leur lien, plus Marie vérifiait entre deux courses si je la regardais. Elle courait donc un peu moins vite et s'écroulait un peu moins souvent par terre. Et puis elle s'est mise à jouer avec un petit singe qui mourait étouffé à chaque séance.

Chez elle, les scènes étaient tout aussi meurtrières. Elle pendait ses poupées aux rideaux des fenêtres avec des ficelles, elle étranglait les chats de la maison et essayait de faire la même chose au bébé de la voisine, ce qui a fini par alarmer complètement la nourrice. Mais je peux dire qu'en même temps un attachement s'installait entre elles.

Marie torturait les petits, mais elle commençait à dire à sa nourrice ce qui lui faisait mal. Par exemple, des égratignures sur le ventre causées par les chats, entre autres... En réalité, elle ne parlait pas de ses douleurs, elle hurlait de douleur et il fallait des heures pour la consoler. Mais, en tout cas, elle ne se laissait plus tomber par terre comme morte. Elle commençait à partager ses émotions. Le message n'était donc plus agi, il devenait hurlé. Un mal de ventre ou un refus de la nourrice prenaient l'ampleur d'une torture. C'était logique puisqu'elle confondait encore complètement ses sensations corporelles pénibles et tout ce qui venait de l'extérieur, comme à l'époque où elle avait été maltraitée. Pour elle, si le monde extérieur était mauvais et qu'elle avait mal au ventre, cela revenait à « le monde entier est mauvais dans le ventre ».

En tout cas, je peux dire que nous étions arrivées à la deuxième étape du traitement. Elle agressait physiquement tout ce qui ressemblait à un bébé et elle était devenue capable de tristesse.



Dessin n° 3

C'est un palier important parce que la capacité à éprouver, à la fois, de l'agressivité et de la tristesse, est le point d'origine de la capacité à éprouver de la culpabilité, et la culpabilité, c'est la socialisation des pulsions agressives. Mais, évidemment, pour la famille d'accueil, il s'agit d'une épreuve difficilement tolérable. La nourrice me disait : « Elle hurle dès que je la touche. On va croire que je la maltraite ! » Marie répétait donc une maltraitance sans être encore capable de la penser.

Deuxième étape de la cure

La deuxième étape de la cure a donc été marquée par la capacité de Marie à se plaindre. Elle avait alors quatre ans et demi. Elle hurlait de moins en moins et elle parlait. Elle disait à sa nourrice : « J'ai besoin de mourir. » À moi, elle disait à chaque séance : « Je suis morte ». J'ai fini par lui dire que le travail de sa nourrice était de s'occuper des enfants

vivants et que le mien était de soigner les enfants qui avaient besoin de mourir. C'est à ce moment-là qu'elle a accepté de rester seule avec moi. Au début, cela se limitait à cinq minutes. Chaque fois, elle me disait une seule chose avant de repartir en courant. Il s'agissait toujours d'une partie de son corps qui lui faisait mal et c'était toujours en dessous de la ceinture. Chaque information, même si elle était très réduite, déclenchait des émotions si intenses qu'il lui fallait un certain temps avant de pouvoir supporter la suivante.

Et puis, un jour, après m'avoir montré un bleu à la jambe, elle m'a dit : « J'ai mal là », mais elle n'est pas partie en courant comme elle le faisait d'habitude. Elle a poussé un gros soupir, puis m'a regardée longtemps en se tenant aux accoudoirs de la chaise, comme si elle était sur le point de s'écrouler. Je me suis dit qu'elle acceptait sûrement de partager une émotion avec moi. J'ai attendu alors un certain temps, puis je lui ai montré son bleu et je lui ai demandé : « Est-ce que ça fait longtemps que tu as mal là ? » Et elle m'a répondu : « Oui, parce qu'à trois ans, je suis morte. C'est ma mère qui m'a tuée. » En réalité, elle avait trois ans quand le traitement psychanalytique a commencé, ce qui veut dire qu'elle situe son souvenir traumatique à l'époque où le traitement a commencé, et où elle a commencé à mettre en acte ses émotions. Alors, je lui ai dit : « En tout cas, ta voix est vivante, parce que tu me parles. »

Marie n'était pas du tout d'accord et elle me dit en serrant les poings : « Non, ma mère m'a tuée parce que les pompiers m'ont ramenée à l'hôpital. »

« Ah bon, je lui ai dit, en tout cas je suis bien contente que tu puisses me raconter tout ça. » En fin de compte, ce que je lui disais était complètement idiot, mais ce qui comptait était que ma réaction soit humaine. Son histoire était incroyablement inhumaine, et moi j'avais du mal à imaginer ce qu'elle avait vraiment ressenti. Mon incapacité l'obligeait à réfléchir à ce qu'elle ressentait, mais cela a déclenché chez elle une colère du diable. Elle s'est levée puis s'est approchée de moi et m'a dit avec un ton de haine profonde : « Oui ! Ils m'ont amenée dans ma chambre à l'hôpital ». C'est comme si elle disait : « Oui, ils m'ont violée. » mais, surtout, c'était comme si elle essayait de faire entrer à l'intérieur de moi ce qu'elle avait éprouvé. Moi, je n'ai rien dit, mais j'ai ouvert les yeux de surprise. C'est ce que j'ai trouvé de plus juste. Alors, elle s'est encore rapprochée de moi. Elle n'était plus qu'à cinq centimètres de mon visage et elle a hurlé : « Je me rappelle que j'ai fermé les yeux ! » Et voilà le dessin qu'elle a fait ce jour-là. C'est parlant...



Dessin n° 4

Le fait que ce soit un souvenir réel ou inventé « J'ai fermé les yeux », n'a pas tant d'importance. Ce qui est capital, en revanche, est que Marie ait réussi à faire un lien entre une sensation corporelle et un souvenir, parce que c'est cela qui permet à l'enfant de penser à ce qu'il ressent. C'est en tout cas ainsi que la haine qui est ressentie dans le corps peut se transformer en paroles, même si les paroles ne correspondent pas à l'ampleur du drame qui a été réellement vécu ; et je crois que la seule chose qui permette cela est de haïr son psychanalyste. C'est la haine que l'enfant exprime dans le langage non verbal qui lui permet de dire que ce qu'il a vécu est un drame. D'ailleurs, je suis convaincue aujourd'hui que ce qui est thérapeutique pour l'enfant maltraité réside dans le fait que l'analyste soit capable de se taire à ce moment-là. Ce sont nos réactions aux éprouvés exprimés par l'enfant qui leur donnent toute leur valeur.

Pour partager avec l'enfant ce qu'il ressent, il faut accepter de partager avec lui un monde où tous les messages ne sont pas mis en parole, et je crois qu'il n'est pas nécessaire de masquer notre étonnement ou notre propre stupeur devant les drames que vivent nos petits patients. Pourquoi ? Nos paroles servent à représenter ce que nous comprenons des choses qu'ils nous montrent. Nous faisons des liens symboliques, mais ce sont nos réactions qui leur servent à penser. Nous pouvons apprendre ce qu'ils ont vécu, mais eux seuls peuvent le dire.

Pour Marie, c'était une torture. Ce qu'elle ressentait était encore impensable.

Toute la semaine qui a suivi la dernière séance, Marie était comme enragée. Elle a usé sa nourrice jusqu'à la corde. Mais la nourrice a tenu bon.

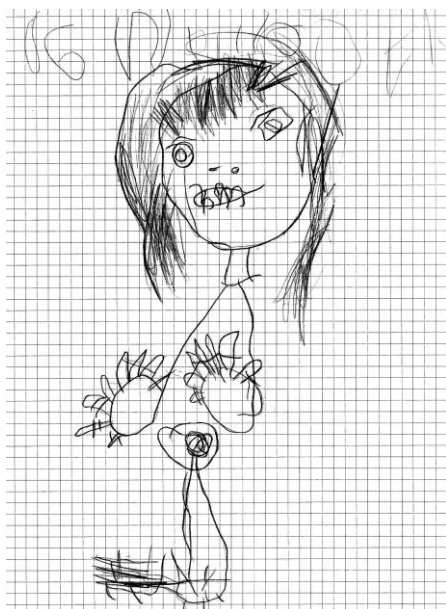
Troisième étape

Ce qui a permis à Marie d'aborder la troisième étape de son travail analytique est justement la capacité de la nourrice à ne pas tout partager avec elle. Elle l'a laissée avoir mal, mais n'a pas toléré que Marie maltraite son entourage. Elle n'a pas refusé l'agressivité de Marie, mais l'usage qu'elle pouvait en faire. Cela veut dire que la nourrice n'insistait pas pour être aimée, et je crois que c'est cela qui a aidé Marie à apprivoiser ses pulsions agressives.

Marie a alors commencé à me poser des questions sur les gens qui s'occupaient d'elle. Ce n'était pas facile parce que, lorsqu'elle me parlait d'eux, ils étaient absents, et elle vivait l'absence comme une douleur dans le corps. Mais comme on était toujours encore là, le passé a commencé à devenir différent du présent.

Un jour, elle s'est mise à parler des sévices qu'elle avait subis, au passé composé. Elle s'est assise en face de moi et m'a dit : « Je crois que ma mère a essayé de me tuer. » Alors, je lui ai répondu : « Je ne sais pas ce que ta mère a voulu mais, en tout cas, elle t'a fait naître. » Ma réponse l'a beaucoup ennuyée parce qu'il lui fallait se coltiner en même temps le présent et le passé. Et le passé, elle ne savait pas comment y penser. Alors, elle m'a parlé d'un autre espace à penser et elle m'a demandé : « Et toi, ils sont où tes enfants ? » Je lui ai dit que quelqu'un s'en occupait quand je n'étais

pas là. Et elle me dit : « Et moi ? » C'était une façon de me demander si sa propre mère se préoccupait d'elle. Et je lui ai répondu que, lorsqu'elle était bébé, sa mère ne se rendait pas compte qu'elle était en train de mourir. Marie a réfléchi un moment et elle a dit : « Elle a un cerveau qui va mal. » Et puis elle a conclu : « Alors, c'est ma mère de naissance. » Je lui ai dit : « Oui. » et elle : « Alors, tu es la mère de naissance de tes enfants. » et moi j'ai dit : « Oui. »



Dessin n° 5

C'est à partir de ce moment-là qu'elle a commencé à vouloir écrire son prénom. Cela veut dire qu'elle partageait quelque chose avec les autres enfants. Elle aussi avait une mère, mais ce n'était ni moi, ni sa nourrice. Et c'est grâce à la colère qui commençait à se diriger contre sa mère que Marie pouvait survivre à la peine réelle. Mais

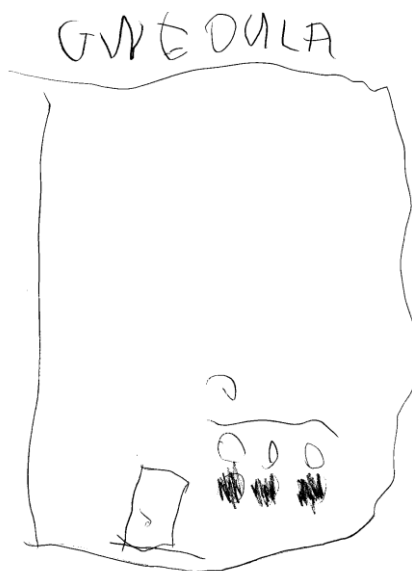
c'est également de la même façon qu'elle a commencé à se protéger de toutes les émotions, même les plus positives, qu'elle traitait comme une menace. Un jour, en rentrant dans mon bureau, elle me dit au sujet de sa nourrice : « Dans la salle d'attente, elle m'a dit "Ta gueule !" et elle m'a donné une claque. » Et puis elle me demande : « On va la chercher ? » Je dis « Bon, d'accord. » et j'invite la nourrice à venir.

La nourrice était très gaie et elle est entrée dans mon bureau en tenant Marie par la main. Moi, je me demandais ce qui se passait. Alors, je lui ai dit : « Comment ça se passe en ce moment ? » Et la nourrice me répond : « Ça va très bien en ce moment. » Elle avait l'air vraiment très contente et je lui en faisais la remarque. « Oh oui ! me dit-elle, dans la salle d'attente, Marie sautait autour de moi. Alors je lui ai proposé de venir s'asseoir avec moi et on a fait un gros câlin. C'est la première fois que ça arrive. »



Dessin n° 6

Chez Marie, les émotions étaient restées si longtemps à l'état de menace physique qu'elle vivait ses propres élans affectueux comme une agression. C'est pour cela qu'elle avait dénoncé la nourrice. Aimer restait encore quelque chose de très difficile.



Dessin n° 7

Voilà un dessin de Marie qui me dit : « Je dessine une maison très belle. Elle est très jolie et triste, comme moi. » Ainsi, la menace est toujours là. Elle apparaît comme une tendance à la dépression, mais je ne suis pas certaine qu'il s'agisse de dépression à proprement parler. Ici, la tristesse correspond au développement de la capacité de Marie à éprouver de la culpabilité. La maison est belle et triste. Cela veut dire que le bon et le mauvais commencent à coexister. Mais il a fallu qu'une très longue période s'écoule avant que l'idée d'avoir mal ne soit plus confondue avec l'idée de faire du mal.

À 6 ans, Marie me dit qu'elle fait beaucoup d'efforts pour être grande mais qu'elle fait aussi beaucoup de bêtises. Entre autres, elle disait énormément de gros mots. C'était très difficile pour elle d'avoir en même temps envie de grandir et envie de bien faire parce qu'elle continuait de me dire régulièrement : « Je vais grandir pour tuer ma mère de naissance ». C'était donc un véritable jeu de forces qui s'était établi entre la peur et l'envie d'aimer. La peur était très présente : elle racontait beaucoup de cauchemars où des fantômes lui faisaient peur. L'amour prenait aussi une place importante. Elle faisait des rêves où elle épousait Charles Perrault, à défaut de pouvoir épouser le mari de la nourrice.

Marie est sortie très lentement de cette étape œdipienne, la peur des représailles qui, normalement, est transitoire, était chez elle démesurée. Pour s'en dégager, elle devait penser exagérément à ceux qu'elle aimait. Un jour, à huit ans, elle me dit à propos de la nourrice : « Si je la vois pas, elle ne pense pas à moi. Il n'y a que moi qui peux penser à eux. » Et c'est cela qu'elle faisait pendant ses récréations. Il lui était très difficile d'aimer ailleurs que dans la famille où elle vivait. Quand je lui ai demandé pourquoi elle ne jouait pas avec les autres dans la cour, elle m'a dit : « Je vais attendre l'année prochaine pour me faire des copines à l'école. »

Quatrième étape

La quatrième étape du traitement analytique correspond au moment où Marie devient pupille de l'État. Elle a dix ans. À partir de ce moment-là, les

choses basculent. Elle devient adoptable, et la nourrice et son mari deviennent des parents potentiels. Non seulement parce qu'ils sont bien présents mais aussi parce qu'ils sont prêts à l'adopter. Alors, Marie se fragilise. Avec la permanence affective qui se confirme, une nouvelle inquiétude commence à naître, celle d'abîmer ce qu'elle aime. Alors, elle découvre, désolée, qu'elle casse des objets qu'elle aime dans la maison. Mais elle ne peut pas encore en assumer la responsabilité. Elle me dit : « Mes pieds ont marché sur le DVD de Papa. » Et la tristesse d'abîmer régulièrement des choses commence à teinter de culpabilité ses relations avec ses futurs parents adoptifs.

Je peux dire qu'à ce moment-là une étape importante est franchie. Marie n'a plus peur d'être abandonnée. Elle a peur de ne plus être aimée.

Pendant de longs mois, Marie casse régulièrement des choses et vérifie ensuite que ses futurs parents vont bien. Un jour, alors que toute la famille attend les papiers de l'adoption, Marie me dit qu'elle est très énervée à la maison et qu'elle est inquiète. Je lui demande ce qu'elle fait dans ces moments-là. Elle me dit : « Je joue aux Barbies et puis je les massacre. Je leur coupe les cheveux. » Je me suis souvenue que c'est exactement ce qu'elle faisait à l'âge de quatre ans, et je me suis dit que ce jeu de massacre lui servait à mettre en scène la peur que son désir d'être adoptée soit massacré.

Marie a onze ans quand l'adoption devient officielle. L'analyse s'est poursuivie, et les pensées morbides de Marie ont continué de scander les conflits ordinaires. Par exemple, quand elle pensait

avoir mal agi, elle disait qu'après, elle voyait une dame en train de tuer ses parents. Je crois qu'en réalité elle continuait de s'interroger sur les intentions agressives de ses parents de naissance.

À douze ans, elle finit par me dire : « J'aimerais bien aller dans la région où ils vivent pour leur dire à quel point je les hais, mais j'ai peur parce que je pourrais risquer de les rencontrer. »

C'est à l'âge de treize ans que la haine de Marie est devenue pour elle quelque chose de légitime et de réservé à des agresseurs réels. Elle était alors en cinquième. Un jour, elle me dit qu'elle ne se disputait plus avec ses amis du collège. Jusque-là, elle disait traiter les gens, avec des gros mots, du matin au soir. Et, en maths, elle avait eu le déclic. Cela devenait facile, et elle avait des bonnes notes. Le jour où elle m'a raconté tout cela, elle a voulu écrire une lettre à ses parents de naissance et elle a été d'accord pour que je la lise. Elle avait conclu sa lettre en disant : « Je ne veux plus jamais vous voir et je vous hais. »

En conclusion

Je dirai que les relations entre Marie et les autres se sont beaucoup mieux passées avec le temps. Cela tient au fait qu'elle pouvait vivre son agressivité comme une chose normale, c'est-à-dire comme quelque chose qui faisait partie des relations ordinaires. C'est important parce que, tant qu'on ne peut pas dire non, on ne peut pas dire oui, c'est-à-dire choisir d'aimer. C'était cela, jusque-là, la grande difficulté de Marie. Elle voulait aimer, mais elle n'arrivait pas à utiliser son agressivité pour

insister sur ses désirs parce que cela revenait à maltraiter les gens et à se retrouver toute seule.

Je dirai aussi, qu'en matière de soins, la psychanalyse a ses limites. L'analyse de l'enfant maltraité est souvent très longue. Quand l'angoisse est extrême, l'établissement d'un véritable dialogue peut prendre des années. La parole peut être ressentie longtemps comme une arme dans les mains. En fin de compte, tout dépend de la façon dont l'enfant se défend de la douleur. Tout dépend donc des circonstances et de l'époque à laquelle cet enfant a perdu le sentiment d'avoir une place dans l'existence de quelqu'un d'autre.

Je vous remercie.

Olivier Huet

— Alors, si vous avez des questions, bien entendu, n'hésitez pas !

Une femme dans la salle

— L'analyse est-elle terminée ?

Irit Abramson

— Non. L'analyse continue.

Même femme

— Avec quelle fréquence ?

Irit Abramson

— Les séances sont un peu moins fréquentes. En fait, depuis l'adoption de Marie, ce qui a beaucoup changé, et cela peut s'avérer intéressant dans la cure, c'est que ce n'est plus le Conseil général qui

finance la prise en charge, ce sont les parents. Et là, Marie vérifie si on paie. Alors que, jusque-là, la notion de paiement n'avait pas souvent été abordée au cours du traitement.

Même femme

— Les parents ont été d'accord pour payer ?

Irit Abramson

— Ah oui ! On a eu un petit mois de flottement. Et puis, tout s'est remis en place. Mais il n'y a pas que cette histoire de paiement dans le rythme des séances. Diminuer leur fréquence permet non seulement d'élaborer la séparation mais aussi de les investir comme un espace subjectif. Je considère que dans le travail avec les adolescents, il est important qu'ils puissent un petit peu utiliser « à la carte » leur psychanalyste, surtout lorsqu'un long trajet analytique a déjà été fait ; et donc c'est Marie qui ponctue le rythme des séances en fonction de ses besoins. Elle a tout à fait compris à quoi ces séances pouvaient servir... C'est ce dont témoignent les dialogues que j'ai rapportés.

J'ai essayé de rapporter les périodes les plus marquantes concernant la question de la peine, que j'ai appelée réelle et imaginaire, mais il y a tant d'autres aspects dans la psychanalyse d'un enfant. L'agressivité, l'amour, l'attachement sont des sujets tout aussi importants qui ont nourri nos discussions.

Une femme dans la salle

— Est-ce qu'elle sait que vous parlez d'elle, aujourd'hui ?

Irit Abramson

Non. Mais il y a quelque temps, je lui ai dit que je souhaitais le faire et elle était d'accord. Elle semblait à la fois contente et interrogative à cette idée. Je lui ai dit que c'était une façon d'expliquer aux gens qui s'occupaient d'enfants placés comme elle, comment je faisais mon travail. Elle m'a dit : « Alors, tu vas parler de moi ? » Je lui ai dit que je parlerais d'elle mais que je ne dirais pas son nom.

J'ai donc changé son nom. Mais elle ne sait pas que je parle d'elle aujourd'hui. Cela me gêne, bien sûr, parce que c'est son histoire, mais, en même temps, il faut bien que l'on puisse raconter ce que l'on fait avec les enfants en psychanalyse pour que les autres enfants puissent aussi, peut-être, bénéficier de quelque chose, d'une transmission.

Fethi Benslama

— S'il faut attendre qu'ils ne soient plus là pour en parler...

Irit Abramson

— J'avais pensé attendre plus longtemps et je me suis dit que, peut-être, c'était embêtant !...

Une autre femme

— Excusez-moi, indépendamment du cas de cette petite fille, pourquoi faut-il attendre une dizaine d'années pour qu'un enfant devienne juridiquement adoptable ?

Irit Abramson

— Il a fallu attendre que les parents renoncent à leurs droits parentaux. Je ne peux pas répondre

précisément à cette question d'un point de vue juridique. Peut-être que les juristes, ici, pourront nous le dire... Mais, en tout cas, nous avons dû attendre très longtemps que les parents acceptent de venir au rendez-vous proposé par le juge pour donner leur accord. Cela a pris des années.

Christina Rinaldis

— Je voudrais juste ajouter que le cas que vous avez présenté m'a beaucoup interpellée parce que, notamment, sur les idées de séparation, de placement, en sachant que, parfois, les placements, dès le départ, on se pose la question : combien de temps, le temps, le temps de cette séparation. Et, parfois, on a été interpellées en tant que Juges par l'Aide Sociale à l'Enfance pour cette question, ce mot qui est très... moi j'ai du mal à le dire, qu'est-ce que c'est qu'un enfant adoptable ? C'est extrêmement lourd. Alors, on doit se poser la question, il ne faut pas être naïf, non plus, et en même temps, j'ai bien aimé les mots que vous avez utilisés sur le parent de naissance. Ça prend énormément de temps, pour un enfant, pour construire... attendez, il faut qu'il fasse... 1 : il faut qu'il travaille sur son agression, 2 : son identité, 3 : comment il peut se projeter, le lien... comment il peut se construire avec... Voilà, c'est extrêmement compliqué... Donc, moi je suis aussi mal à l'aise, en tant que Juge, de me poser des questions et d'anticiper. À la place de l'enfant, le « droit » qu'on pourrait se poser, le droit à une famille, et puis aussi, de l'autre côté, la démarche des parents dans le lien qu'ils ont avec l'enfant. Ça prend énormément de temps, c'est

compliqué de savoir si c'est un placement provisoire, si ça peut durer longtemps et si le parent biologique accepte, envisage que son enfant soit pris en charge, dans le cadre éducatif, par une autre famille, une autre structure. Je trouve ça extrêmement complexe... Un des premiers entretiens que j'ai faits avec un des – je ne sais pas comment dire – représentants hiérarchiques de mon corps, qui était : « Eh bien ! Voilà, dans la gestion de vos dossiers, finalement, il y a des dossiers, peut-être qu'ils sont adoptables depuis longtemps, et on ne s'est pas posé, peut-être, la question de l'adoption... », mais c'est compliqué, hein. Ce ne sont pas des dossiers, ce ne sont pas des chiffres, ce sont des vies avec des parcours compliqués, des raisons de placement très différentes d'un cas à l'autre, donc on ne peut pas, même si on peut l'avoir, si on peut entendre le juge se poser la question dès le départ, en voulant dire rapidement : je dois me poser la question, peut-être, d'orienter un dossier vers l'adoption et, en fait, on n'est pas tout seul dans cette histoire, et il faut tenir compte des parcours.

Inaudible

Christina Rinaldis

— Il n'y a aucun texte qui prévoit un délai pour envisager l'adoption. Le raisonnement de l'Aide Sociale à l'Enfance, mais je ne voudrais pas parler à sa place... S'il y avait quelqu'un qui pouvait se prononcer, ce serait mieux, mais, en général, c'est souvent de se dire : le plus tôt, c'est le mieux ; et ce n'est pas si évident que ça.

Élisabeth Roudinesco

— Une petite question : les parents de naissance n'avaient pas évolué. Ils étaient restés... ?

Une femme dans la salle

— Ils ne lui avaient pas rendu visite ?

Irit Abramson

— Marie a vu ses parents deux fois. Une fois, à l'âge de deux ans. Il lui a fallu une semaine pour s'en remettre. Après leur visite, elle hurlait comme un animal sauvage ; et puis une autre fois, à quatre ans. Là, elle a réussi à se tenir parce que sa nourrice l'avait dans les bras. Compte tenu de la désorganisation psychologique provoquée par ces rencontres ou par leur simple évocation, je me suis permise d'intervenir auprès de l'ASE par courrier, sur la suggestion de la famille d'accueil, pour demander à ce que Marie n'ait pas à voir ses parents tout de suite ; du moins en attendant que le traitement puisse avoir un effet sur sa capacité psychique à supporter l'événement.

Pour revenir, un petit peu, sur la question de la durée, comme sur celle de l'hésitation que l'on peut avoir à prendre une décision qui va influencer la vie future de l'enfant : c'est une implication sacrément importante de dire : « Il faut que cet enfant fasse ci ou ça ». Notre jugement est très subjectif. Et c'est avec notre subjectivité que nous prenons des décisions ; cela veut dire que l'on ne tient pas forcément compte de la subjectivité de l'enfant. L'enfant le sent très bien... Jusqu'au dernier jour, jusqu'à la veille du rendez-vous chez le Juge qui

allait demander à Marie si vraiment elle était d'accord pour être adoptée. Je l'avais vue la veille et elle m'avait dit : « Moi j'ai peur d'une seule chose. » Alors j'ai demandé : « Tu as peur de quoi ? De parler au Juge ? » « Non, non, c'est pas ça. » J'ai demandé : « Mais, tu as peur de quoi ? Que tes parents ne veulent plus t'adopter ? » « Non, c'est pas ça. J'ai peur que le Juge ne veuille pas. » La réponse de Marie reflète bien cette prise de conscience construite sur une impression qui n'est pas tout à fait représentable, sur cette impression que l'enfant a de cette hésitation ambiante autour du choix de sa vie future.

Martine de Maximy

— Juste un petit point... Dans ce cas-là, l'adoption, c'est la famille d'accueil qui l'avait déjà. Quand je parle de cette permanence. Là, c'était complètement dans cette ligne. Le problème des dossiers qu'on peut avoir – ce ne sont pas les Juges d'enfants qui prononcent l'adoption, ce ne sont pas eux. Les dossiers qu'on peut avoir, où effectivement l'Aide Sociale à l'Enfance décide de poser la demande et suivre tout cela devant le tribunal de Grande instance, c'est lorsqu'on sait que ce ne sera pas la famille d'accueil qui adoptera. Ils ont priorité, mais ils ne veulent pas toujours. Ils vont perdre, comme vous dites, effectivement, un revenu... et ils ne peuvent pas toujours, et là, enfin moi je sais que cela me posait de vraies questions.

Une femme dans la salle

— Moi je voulais juste revenir, excusez-moi, par rapport à ce cheminement de la famille de

naissance, où l'on dit qu'il leur faut du temps pour cheminer. Et moi, c'est quelque chose que je retrouve assez souvent dans ma pratique, le temps qu'il faut aux parents pour cheminer, et cette remarque qui me vient toujours, ce constat que la temporalité de l'adulte et la temporalité de l'enfant n'est pas du tout la même et que là où on a beaucoup de temps pour travailler avec un adulte, on n'a pas ce temps-là pour un enfant. Moi, c'est quelque chose qui me heurte toujours un petit peu, c'est ce temps qui n'est pas le même pour les deux. Je crois qu'il faut être très vigilant à ce genre de choses. Et c'est vrai que là, en l'occurrence, pour cette petite fille, je reviens sur la remarque que vous aviez faite juste devant moi, c'est vrai qu'on est un peu surpris de ce temps de dix ans. Je me posais la question : qu'est-ce qu'il est arrivé à ses parents de naissance, est-ce qu'ils ont été jugés, est-ce qu'il y a eu quelque chose, une sanction juridique ou pas, parce que c'était quand même un acte grave fait à l'encontre de cet enfant et, d'autre part, dans quel cas aussi on peut parler de déchéance des droits parentaux ? Voilà, c'était juste la remarque que je voulais faire...

Irit Abramson

— Il n'y a pas eu de déchéance des droits parentaux. Je ne connais pas les décisions judiciaires qui ont été prises à l'encontre des parents, parce que personne ne me l'a jamais dit. Et donc je m'en suis strictement tenue à mon travail. Je me suis occupée de l'enfant en me tenant à ma place d'analyste. Je m'occupais de ce qu'elle pouvait me raconter. On

s'occupait des fantasmes et on ne s'occupait pas du dossier, mais, parfois, j'apprenais des choses...

Maintenant, concernant la durée de cette psychanalyse, il est rare, c'est vrai, de pouvoir suivre un enfant aussi longtemps. C'est à mettre en perspective avec la durée de la démarche de la famille d'accueil en vue de l'adoption, pour laquelle, effectivement, c'était aussi très long. Du reste, toutes les familles d'accueil ne se proposent pas pour adopter l'enfant. Le cas de Marie est assez particulier. Simplement, il m'a intéressée parce que j'ai pu la voir pendant très longtemps. Il m'arrive de voir beaucoup d'enfants pendant trois, quatre ans. Je vois aussi des adultes qui sont d'anciens enfants maltraités. Je les vois pendant longtemps, eux aussi, mais ils ne se souviennent pas des choses qu'ils ont vécues de la même façon, parce que les représentations de leur vie d'enfance se sont réorganisées au cours de leur vie d'adulte. Donc, c'est assez rare, effectivement.

Fethi Benslama

— Pour avoir eu, moi, plusieurs... — parce que j'ai travaillé un moment à l'Aide Sociale à l'Enfance —, on s'aperçoit que, dans nos esprits, à nous et dans l'esprit, d'ailleurs, du monde occidental, le fondement, c'est l'adoption. C'est-à-dire que les parents, même lorsqu'ils sont des parents naturels, adoptent leur enfant. Il faut cette adoption comme condition pour que les parents naturels puissent être capables de s'occuper de leur enfant. Mais le chemin que peut faire un enfant pour comprendre ce que c'est qu'une adoption, eh bien, ce n'est pas

évident du tout ! Et c'est ça, c'est-à-dire que ce temps que ça peut prendre, c'est le temps, déjà, quand quelque chose a été abîmé, de cette relation avec les parents naturels. L'idée même de l'adoption de l'enfant, puisqu'un enfant doit être adopté par ses parents, même lorsqu'ils sont parents naturels, eh bien, c'est ça qui est abîmé ! Et il faut donc du temps pour que l'enfant puisse commencer à penser ce que c'est qu'une adoption.

Irit Abramson

— Il s'agit de deux temps très contradictoires : le temps pendant lequel l'enfant peut attendre une famille, et le temps, ensuite, où il sera adopté. Ces deux temps sont contradictoires parce que, pour pouvoir comprendre ce que c'est qu'être adopté, il faut déjà pouvoir penser tout seul, mais on ne peut pas penser tout seul, c'est à dire en se détachant de la pensée de l'autre, quand on est en train d'attendre d'être adopté. Donc, c'est une situation fondamentalement contradictoire. Comment savoir si l'on est aimé ou si l'on n'est pas encore aimé ? Et tout ce qui arrive à l'enfant, comme tout ce qui arrive aux gens qui s'occupent de lui, il croit en être la cause. La façon dont il pense à ses relations est fondamentalement égocentrique. Il se dit : si les gens vont bien autour de moi, c'est grâce à moi ; et si les gens vont mal, c'est à cause de moi. C'est ainsi que la logique de l'enfant très jeune est organisée. Évidemment, cela peut durer assez longtemps chez l'enfant qui a été retiré de son milieu familial. Avant de pouvoir se détacher des éprouvés des adultes qui s'occupent de lui, il a d'abord besoin de pouvoir

être sûr que quelqu'un pense à ce qu'il ressent et à ce qu'il pense.

Jean-Christophe Vidal

Merci beaucoup alors je vous propose de faire une pause d'une quinzaine de minutes. On se retrouve de toute façon à 16 heures.

Soigner et éduquer en institution sociale et médico-sociale pour enfants troublés ou carencés : une institution suffisamment bonne

Approche éducative du « prendre soin »

Jack Droulout

Président de séance :
*Jean-Christophe Vidal*⁵⁶

Nous avons maintenant une intervention qui a trait à l'éducation, pour laquelle nous aurons donc une allocution de Jack Droulout, vice-président de l'association, et puis, ensuite, une question assez fondamentale puisqu'on a beaucoup parlé de psychothérapie, de thérapeutique d'accompagnement et également de psychanalyse. Cette question assez fondamentale, c'est de savoir si une psychanalyse d'enfants est une psychanalyse à part entière ou non, et, pour ce sujet, nous accueillons Frédéric de Rivoyre qui est psychologue clinicien et psychanalyste d'enfants.

Donc, tout d'abord, la première allocution qui est sur cette partie éducative, sur ce qu'apportent les instituts médico-sociaux et les institutions sociales pour diffuser cette éducation aux soins...

⁵⁶ Actuellement Directeur général du C.A.F.S. et du S.E.S.S.A.D. Jenny Aubry. Maître de conférence en finance et gouvernance à Sciences Po.

Jack Droulout

J'ai donc intitulé ma communication « soigner et éduquer en institution sociale et médicosociale pour enfants troublés et carencés, une institution suffisamment bonne ». Mon sous-titre : « approche éducative du prendre soin ».

Alors d'où je parle... C'est en qualité d'éducateur ayant exercé ma profession auprès d'enfants et d'adolescents en grande souffrance psychique (enfants autistes et psychotiques, adolescents délinquants, enfants maltraités...) que je m'autorise à communiquer cette réflexion sur l'éducation en contrepoint à ce qu'on nomme maintenant la « bien-traitance ».

Ma vie professionnelle s'est déroulée, à une exception près, dans le contexte institutionnel que l'on nomme « internat », c'est-à-dire des lieux de vie où les enfants et adolescents vivent en dehors de leur famille, dans certains cas 365 jours par an.

C'est également en qualité d'éducateur se référant à la psychanalyse que je vous parle ; je ne vous parle pas en tant que psychanalyste que je ne suis pas, mais en tant qu'éducateur ayant eu comme boussole théorique et pratique la psychanalyse, c'est-à-dire, pour faire bref, un éducateur qui reconnaît l'existence de l'inconscient et de ses effets dans la relation humaine.

Je suis aussi un praticien de l'institution, ayant été porté par le courant de la psychothérapie et de l'analyse institutionnelle et cependant très réservé à l'égard des théories anti-institutionnelles. Je pourrai m'en expliquer, d'ailleurs, si vous le souhaitez.

Je suis également un ancien directeur d'institutions spécialisées, c'est-à-dire quelqu'un qui a accepté la

responsabilité de la protection permanente des enfants qui lui étaient confiés (intégrité physique et psychique), mais également de l'ensemble des personnes travaillant au service de ces enfants, qu'ils soient éducateurs, cuisiniers, médecins ou ouvriers d'entretien, comptables ou psychologues. Je précise que j'ai toujours exercé dans des lieux où étaient accueillis des enfants ou des adolescents en grande souffrance psychique et où la notion et les pratiques de soins ont toujours été prépondérantes.

Là encore, la boussole psychanalytique fut d'une grande utilité pour interroger les rapports de pouvoir, pour humaniser les questions d'humanité et permettre à chacun de trouver une place qui garantisse l'initiative et la créativité, dans le respect des missions de soins, d'éducation, d'enseignement et d'émancipation sociale.

Cette approche va exposer des conceptions que j'ai en commun avec ceux avec qui j'ai partagé cette décennie de travail. Elle est le fruit d'un travail permanent d'élaboration des rapports entre violence et souffrance psychique, violence et éducation, éducation et humanité. Je remercie particulièrement l'institut Repères qui me donne l'occasion de parcourir la France à la rencontre d'équipes multiples, pour effectuer avec elles un travail d'écoute et d'élaboration institutionnelle, et qui me renvoie de ce fait une photographie de l'état de nos institutions sociales et médicosociales.

C'est donc à partir du triple registre du soin, de l'éducation et de l'autorité de diriger que j'interroge aujourd'hui, avec vous, la notion d'institution suffi-

samment bonne et la question fondamentale de la violence.

De ces trois champs, c'est celui de l'éducation qui retiendra mon attention aujourd'hui. Le titre de mon exposé induit un travail explicitement centré sur le champ institutionnel de l'éducation et, plus précisément, sur l'idée qu'une institution devrait être suffisamment bonne. J'emprunte là, directement, à Winnicott⁵⁷ qui a parlé d'environnement suffisamment bon pour l'appliquer à l'institution. C'est, bien sûr, l'occasion de marquer dès le début de ce travail la référence à la psychanalyse, particulièrement à Winnicott, à ce qu'il nous a transmis, et à la formidable richesse théorique et clinique qu'il a offerte, non seulement aux psychanalystes d'enfants, mais également aux éducateurs, pour peu qu'ils aient le souhait de s'en emparer.

Je vais travailler aujourd'hui sur l'institution éducative, mais est-ce suffisant pour traiter plus profondément de l'éducation ? En effet, dans la seconde partie du titre, il est énoncé : approche éducative du prendre soin. Cela indique pour moi qu'il faudra ouvrir un autre chapitre – que je n'ouvrirai pas aujourd'hui mais je peux prendre date avec vous –, et qui serait celui, non plus de l'institution, mais celui des personnes, des sujets ayant fait le choix de ces métiers de l'éducation.

Sans anticiper, je vous livre déjà des orientations sur ce que pourrait être ce second volet : travailler sur les questions de l'identification à l'enfant en souffrance, de la capacité d'absorber la violence des

⁵⁷ Donald Woods Winnicott, Pédiatre et Psychanalyste anglais (1897-1971).

symptômes de l'autre, de l'effacement et de la séparation, bref du contre-transfert en éducation. Je propose que cela soit fait lors de notre journée de 2014 qui portera sur le même thème.

Pourquoi cette approche ?

Le mot « suffisamment », en lui-même, est très drôle. Il introduit un peu d'espièglerie dans le ou les systèmes de pensées actuels, marqués sous l'empire du prévisionnisme, du quantitativisme, de l'évaluationnisme, du tout mesurable et du tout perfectionnable.

Suffisamment bonne est une notion qui s'oppose à l'idée de mesure précise, quantitative et objective, mathématique quoique... un champ important des mathématiques est consacré aux logiques floues. Il est bon de le savoir pour pouvoir montrer que le suffisamment bon peut être lui aussi analysé, évalué, élaboré mais, évidemment, par d'autres voies théoriques, techniques et pratiques.

La notion de suffisamment bon de Winnicott donne plusieurs indications intuitives d'emblée. Qu'est-ce qui est bon ? Comment puis-je savoir que l'autre est satisfait ? Comment me satisfais-je à vouloir satisfaire l'autre ? Comment savoir que c'est suffisant ? À aucune de ces questions je ne peux répondre seul. L'emprunt à Winnicott est explicite. Si l'on peut aisément, entre nous, définir ce qu'est une mauvaise institution, en revanche, qu'est-ce qu'une bonne institution ? Une institution parfaite ? Nous savons que c'est une utopie et où peuvent mener les tentatives de réalisation de cette utopie.

En effet, cette notion de suffisamment bonne, elle me plaît, car elle prend le contrepied des directives qui veulent que les institutions soient de

plus en plus bonnes, de plus en plus parfaites, et ont enclenché, depuis quelques années maintenant, un cycle infernal d'évaluations morbides. Elle me plaît car elle est du côté de l'intuition, de l'estimation, d'une évaluation relative, subjective, une sorte de paradoxe : l'évaluation subjective au plus près de l'humain.

Quels sont mes appuis et comment est-ce que je définis les mots que j'emploie, notamment le mot éduquer, et le mot éducation, le mot institution ? Je propose, depuis quelques années maintenant, cette définition de l'éducation : l'éducation, c'est l'humanisation des pulsions, que je distingue du soin, voisin, que je définirai comme une pacification des pulsions. Je me réfère explicitement à la psychanalyse et à la théorie freudienne des pulsions pour définir l'éducation. On ne naît pas humain, on le devient. C'est grâce à l'amour qui lui est donné et aux interdits qui lui sont progressivement posés que le bébé renonce, au fur et à mesure de sa maturité, à laisser libre cours à la satisfaction de ses pulsions. Satisfaction que l'on nomme jouissance. La recherche instinctive puis répétitive de la jouissance, orale en premier lieu, se transforme alors en recherche de plaisir partagé, en prise de conscience progressive de soi, puis de soi comme les autres, autres semblables à soi, l'Autre d'une façon générale.

Par ailleurs, l'insatisfaction et la non-réponse immédiate à la demande de jouissance pulsionnelle crée du manque, de l'angoisse, puis, si l'enfant, bien entouré, est capable d'apaiser lui-même son angoisse, de la pensée et du langage. Le manque qui est ressenti, dès lors qu'il y a ce qu'en langage

psychanalytique on nomme castration, va entraîner l'enfant à se représenter ce qui lui manque (maman, manger) et à le nommer. L'enfant imagine (se représente) et symbolise (nomme). Il devient, petit à petit, et, de plus en plus, un être humain.

Je pose immédiatement comme postulat que soigner, et les soins d'une façon générale, est préalable, lorsque l'énergie du sujet est mobilisée par la souffrance. Il est nécessaire que le sujet soit un minimum apaisé pour engager avec lui un chemin vers plus d'humanité. Bien sûr, et c'est majoritairement le cas dans nos lieux médicosociaux, soins et éducation peuvent être mêlés, concomitants ; c'est notre art, celui de prendre soin.

Du côté du mot institution, j'utiliserai le sens courant donné encore de nos jours à l'ensemble de lois et règles qui structurent une activité humaine dans un temps ou un lieu donné. Ainsi parle-t-on de l'institution du mariage, activité humaine relative à la continuité de l'espèce, à la transmission des biens ; de l'institution militaire, activité humaine de tuer pour se protéger ou pour envahir l'autre ; des religions, activités proprement humaines de croire, etc.

Nous héritons d'ailleurs le mot institution des établissements charitables du XIXe siècle, enseignement religieux, maisons d'éducation, orphelinats, asiles. J'en citerai quelques-uns : Institut du Bon pasteur, Institut catholique Sainte-Marie pour l'éducation des jeunes filles... Je pourrais faire la liste de tous les Saints et arriver aux terminologies plus récentes d'instituts médico-éducatifs, d'instituts de rééducation, pour ne citer que les plus proches de nous.

Ces petites institutions ont en commun avec les grandes institutions catégorisées par la sociologie d'être institués. C'est un truisme, je précise. Ce sont des lieux qui se réfèrent à une commande sociale avec un ou des objectifs précis et organisés par un ensemble de lois, décrets et conventions. Ces lieux sont fondés. Ils sont organisés. Ils sont quelque part, dans ou sur. Ils ont un statut. Être institué, c'est exister en référence à un statut, dans ou sur un lieu donné. À ce titre, nos deux services de l'association Jenny Aubry sont des institutions. Institutions avec très peu de murs. Le S.E.S.A.D. est presque une institution hors les murs. Le C.A.F.S. avec son réseau de lieux de vie qui sont les domiciles des assistantes familiales... Enfin... L'institution qui perdure existe par un ensemble de couches qui constituent son histoire, couches dont elle peut tirer sa richesse. C'est son humus, son substrat, comme on dit en botanique. Ou bien sa rigidité, ou sa violence, si l'histoire est refoulée ou méprisée.

Ces deux définitions posées, je vais tenter de dresser avec vous une sorte de portrait de ce que peut être une institution éducative suffisamment bonne. Ce portrait, je vais le constituer par touches successives qui ont la particularité de ne pas être hiérarchisées. C'est ce qu'on pourrait appeler, comme en mathématique, des conditions nécessaires mais non suffisantes.

Il y a quelques années, Fethi Benslama m'avait proposé un modèle de représentation d'un objet d'étude qui est celui de la molécule, ou de la mûre, c'est-à-dire un ensemble d'atomes, ou de particules, qui sont liés les uns aux autres, que l'on peut

étudier séparément mais dont on peut étudier aussi l'interdépendance. C'est donc à cette gymnastique intellectuelle, à cette représentation d'image-là, que je vous convie et, en essayant avec vous de construire cette molécule qui serait une institution suffisamment bonne...

Bon ! Je vais regrouper ces conditions en trois grands noyaux d'importance équivalente : la fonction maternelle, la fonction paternelle et la triangulation. Tout d'abord, je précise que, lorsque je parle des fonctions maternelle et paternelle, je ne parle pas de la mère et du père, de la maman et du papa, de l'homme, de la femme, de l'assistante familiale ou de l'assistant familial, non... Les notions de fonction maternelle et de fonction paternelle proviennent d'une époque où ces fonctions se superposaient dans la structure familiale occidentale représentée par le père, la mère et les enfants. Les temps, les mœurs, la culture, les structures parentales ont changé, la terminologie reste. Il est donc important de faire cette distinction sémantique préalable. Simultanément, j'éclaire ces fonctions des qualificatifs suivants : la fonction maternelle est du côté de l'accueil, la fonction paternelle du côté de l'interdit, la fonction de triangulation du côté de l'altérité.

La fonction maternelle d'une institution suffisamment bonne : l'accueil. Une condition nécessaire pour qu'un lieu éducatif soit suffisamment bon et qu'il soit sécurisant. Il garantit la protection et la chaleur du toit, le foyer. C'est un lieu où les fonctions essentielles sont incarnées par des personnes. Les fonctions de nourrir, d'entretenir, de ranger, de

laver et de repasser sont des fonctions nobles. Ces fonctions doivent être incarnées par des personnes bienveillantes et attentives. Ces personnes sont les premiers éducateurs : premiers dans le sens où ils interviennent en tout premier. Ils interviennent pour satisfaire les besoins vitaux que l'enfant ne peut satisfaire seul. Ces fonctions font partie de ce que Winnicott appelle le *holding*, la succession rassurante de tous les soins pluriquotidiens. Ces soins-là ne peuvent pas être traités par une quelconque société de prestations de services. Un lieu où ces fonctions essentielles ne sont pas parcellisées. Je rencontre beaucoup de lieux où les tâches nécessaires aux bons soins d'un enfant sont morcelées, parcellisées, ou bien spécialisées autour d'un ou de quelques symptômes. Ce sont tous les apports de Winnicott, de Bowlby, de Spitz et bien sûr de Jenny Aubry qui sont ignorés, bafoués, même.

Un lieu qui protège de la violence sociale comme la mère protège l'enfant de la violence du père. La protection de l'enfant contre la violence sociale permet très vite de voir s'atténuer, voire disparaître, des symptômes de violence psychique d'origine externe. La disparition de ces symptômes ne signifie pas que le conflit psychique de l'enfant est apaisé mais, tout au moins, que l'enfant se sent protégé, en confiance, qu'il peut s'abandonner... s'abandonner et non pas être abandonné.

Un lieu qui a la capacité d'absorber la violence de l'autre et de la restituer en création. Cette violence de l'autre est de deux ordres, celle, directe, des manifestations symptomatiques de l'enfant, celle, indirecte et insidieuse, de l'image de soi de l'éduca-

teur, troublée ou malmenée par le miroir qu'est l'autre, psychotique ou délinquant ou polyhandicapé. Le corps ou le psychisme morcelé de l'autre altère insidieusement et inconsciemment ma propre image qui est mon unicité. Or, nous ne pouvons faire ces métiers sans un minimum d'identification à l'autre en souffrance. C'est une des qualités nécessaire à une institution éducative que d'avoir cette capacité à absorber ces violences et à les restituer sous forme de créations, de vie sociale, d'apprentissages, mais également de prendre soin de ceux qui s'exposent ainsi en allant vers l'autre, en exerçant ces métiers à risques.

Un lieu qui accepte la répétition. Trop de lieux ne sont pas disposés ou équipés pour faire face aux symptômes d'enfants ou d'adolescents qui leur sont confiés. Combien de fois ai-je vu des enfants ou des adolescents renvoyés – on dit réorientés – pour avoir manifesté des symptômes pour lesquels ils avaient été admis ! La prise en compte des mécanismes de répétition du conflit psychique est trop souvent niée ou ignorée. Cette ignorance est liée à un refus de s'approprier et s'appuyer sur les enseignements de la psychanalyse et des mécanismes transférentiels et contre-transférentiels en institution. Pour faire vite, c'est un refus de la prise en compte de l'inconscient. D'autant que l'enfant ou l'adolescent, mis en confiance, ne va avoir de cesse de vérifier la solidité, non seulement du cadre, mais également de la parole.

Un lieu où l'on ne hiérarchise pas la qualité de sujet. C'est-à-dire un lieu où tous les membres du collectif sont des sujets. Un slogan récent prône le

sujet au cœur du dispositif ou quelque chose de cet ordre-là, ce qui laisserait sous-entendre qu'il y ait un sujet avec qui d'autre ? qui autour ? des objets ? Une institution suffisamment bonne ne différencie pas les sujets. Il peut et doit y avoir une hiérarchie des fonctions, des places différentes, des places interdites, des tâches singulières, mais nous sommes tous sujets. Je vois des établissements où le sujet, handicapé, est plus sujet que les autres, tout simplement parce qu'il est handicapé, échappant souvent à ce qui fonde la vie sociale, l'interdit, ce qui est une pure illusion, voire même une supercherie.

Voilà, la liste n'est pas exhaustive et je suis obligé de serrer un peu, donc je vais enchaîner immédiatement sur la fonction paternelle et l'interdit.

Une institution suffisamment bonne est une institution qui pose les interdits. « Interdit ! C'est interdit ! Je t'ai déjà dit que c'était interdit. » Combien de fois par jour employez-vous ces mots, mesdames et messieurs les éducateurs ? Combien de fois le répétez-vous pour les mêmes causes avec les mêmes impressions que c'est sans effet ? C'est qu'interdire, ce n'est pas empêcher. « Inter dire », c'est dire entre nous. C'est du dire, du langage. C'est du nous, c'est du langage à plusieurs, du langage partagé. Interdire, c'est de la parole, et interdire, ce n'est pas empêcher.

Si un de vos gamins fait le turbulent auprès de la fenêtre ouverte à l'étage, vous lui dites de cesser, de s'éloigner, de descendre s'il est grimpé sur un objet. Vous lui signifiez le danger. L'interdit signifie danger. S'il continue, vous intervenez sur lui, en l'empoignant, sur la fenêtre, en la fermant. Vous l'empêchez. Empêcher, c'est du corporel.

L'éducateur doit interdire puis, si, comme l'on dit, l'interdit n'est pas intégré, vous empêchez. Interdire signifie danger, danger pour soi, danger pour autrui. Le lendemain, si les conditions sont les mêmes, la fenêtre entrouverte, et Marcel est toujours confronté à l'interdit de se mettre en danger, peut-être qu'il ne se mettra pas en danger mais, s'il continue de se mettre en danger, vous l'empêchez et ainsi de suite. Et, le lendemain, vous recommencez. C'est-à-dire qu'on interdit. S'il y a danger, on empêche.

Les interdits ne sont efficaces que s'ils sont intégrés et, pour être intégrés, il faut d'abord qu'ils soient posés. Je raconte des choses d'une simplicité... Vous allez penser que ça frôle le ridicule mais, quand même, j'ai tellement souvent entendu des gens expliquer à un enfant ce qu'était l'interdit et, si l'enfant ne comprenait pas, ils ne posaient pas l'interdit. Puisqu'il ne comprend pas... Ce n'est pas la peine de poser un interdit, puisqu'il ne comprend pas...

L'interdit est posé et pas nécessairement expliqué. L'interdit, ça veut dire danger. C'est comme ça. L'explication de l'interdit n'est pas suffisante. Si la compréhension de l'interdit n'est pas acquise, l'interdit reste néanmoins posé. Ce n'est pas parce qu'un enfant n'a pas accès à la compréhension de l'interdit, que l'interdit ne doit pas être posé, ou que l'interdit doit être négocié. L'interdit, ça ne se négocie pas.

Alors, de quel interdit parle-t-on, évidemment ? J'aurais peut-être dû commencer par là. Je parle des interdits fondamentaux, ceux qui, très tôt, sont

repérés par la psychanalyse et ceux qui sont repérés aussi par l'anthropologie. Je parle, pour la psychanalyse, des interdits fondamentaux que sont l'interdit du meurtre et l'interdit de l'inceste, qui font barrage à l'expression de la violence et à la jouissance. Ils mettent en demeure le sujet de transformer ses pulsions en force socialement admise et non en force destructrice.

Du côté de l'anthropologie structurale, Claude Lévi-Strauss⁵⁸ parle de trois interdits fondamentaux : l'interdit de l'inceste, l'interdit du meurtre et l'interdit d'anthropophagie. Pour qui s'occupe de tout petits enfants, on voit bien que l'anthropophagie mêle bien les deux. Dévorer l'autre, et l'autre le plus proche qu'a le bébé, c'est sa mère.

Ces deux approches psychanalytique et anthropologique ont en commun de dévoiler, pour l'un, Freud, la structure invisible de l'organisation psychique de la personne, pour l'autre, Lévi-Strauss, les structures invisibles des organisations sociales.

La référence à ces deux théories ouvre plusieurs champs de compréhension et donne des points de départ importants pour les praticiens de l'éducation et du social.

- La violence est constitutive de la personne ou du groupe social.

- Le bébé est un être pulsionnel, on ne naît pas être humain, on le devient.

- C'est « poser les interdits » qui permet à l'enfant de s'humaniser et au groupe social de vivre ensemble sans trop s'entre-tuer ou s'entre-dévorer... sans trop...

⁵⁸ Anthropologue et ethnologue français (1908-2009).

– La question de l’humanité n’est pas quelque chose de l’ordre de l’inné, c’est quelque chose qui s’acquiert.

– C’est l’éducation qui permet à l’enfant d’humaniser ses pulsions et de devenir un petit être social.

– La question de la violence, de son émergence, de son traitement, de sa compréhension, de son destin, est inexorablement liée à l’éducation, laquelle est elle-même intimement issue de la culture.

Dire que l’institution pose l’interdit serait un pléonasme. Il n’en est rien, les institutions sociales et médico-sociales ont beaucoup de mal à poser l’interdit.

Alors, je dois conclure... et je vais faire une synthèse des pages qui me restent...

Dire qu’il est nécessaire de poser l’interdit de la violence. Alors, me dira-t-on, dans toutes les institutions, on pose l’interdit de la violence. D’accord, je mets une légère tolérance là-dessus ; encore faudrait-il savoir ce que c’est que la violence.

L’interdit de l’inceste... cet interdit de l’inceste. Il est important de distinguer ce qu’a fait la psychanalyse et ce qu’a fait aussi Françoise Héritier⁵⁹ à la suite de Claude Lévi-Strauss. L’inceste du premier type, les relations sexuelles entre membres consanguins ou alliés, et l’inceste du deuxième type, qui est la recherche du même, de l’entre-soi, de la fusion. Ces deux formes de relations sont souvent nommées par ailleurs incestueuses, pour l’une, incestuelles, pour l’autre.

Je rencontre beaucoup trop « d’incestitution »⁶⁰.

⁵⁹ Anthropologue, ethnologue et militante féministe française.

⁶⁰ Lapsus énoncé lors de l’exposé et que j’ai gardé et même repris [ndla].

Les effets de bien poser ces interdits pour une institution éducative, c'est de protéger chacun de la violence de l'autre, de marquer, de différencier les générations, de refuser l'entre-soi, d'obliger à s'ouvrir sur du nouveau, de l'inconnu, de mettre de la pensée là où la facilité incite à l'acte.

Donc je voulais vous dire aussi qu'une institution suffisamment bonne doit distinguer les interdits, qu'il y a des interdits pour tous et pour toujours, qu'il y a des interdits ici et maintenant, qu'il faut distinguer interdire et empêcher, qu'il faut distinguer les interdits fondamentaux des règles de vie.

Je voulais vous dire aussi qu'une institution suffisamment bonne doit avoir les moyens d'observer, de repérer et de sanctionner les transgressions. Sanctionner au sens... – et ça c'est important que je vous dise ce que j'entends par sanctionner. La sanction, c'est ce qui met fin à un acte ou à un processus. Un diplôme sanctionne deux ou trois années d'études, une amende sanctionne une infraction ou un délit, une médaille récompense un premier prix et un deuxième prix. La sanction met un terme et permet de passer à autre chose. La sanction n'annule pas l'acte, la sanction prend acte. Du point de vue éducatif, je défends que la meilleure des sanctions est la prise de conscience. Prise de conscience d'avoir porté atteinte à autrui. Donc prise de conscience de l'autre entraînant des excuses, des réparations. Prise de conscience des mécanismes de répétition dans lesquels je suis pris et qui peuvent m'amener à engager des soins, par exemple. Repérer les transgressions permet aussi, et c'est très important, de distinguer de quel type de

transgression il s'agit. Il y a des passages à l'acte qui sont destructeurs et il y a des transgressions qui sont émancipatrices. Ce n'est pas du même ordre de mordre le bras de sa voisine de table sous l'effet d'une hallucination – un garçon autiste qui était mis en danger par la laitue qui était dans son assiette – ou le sein de son éducatrice qui disait non. Ce n'est pas la même chose de reprendre ce type de passage à l'acte, de transgression, que de reprendre avec un jeune homme ou une jeune fille de 16 ans, dans une M.E.C.S.⁶¹ qui rentre une heure après l'heure convenue du cinéma. Dans les deux cas, il y a une transgression. Dans un cas, la transgression, si elle est repérée et travaillée, peut signifier que le jeune homme ou la jeune fille s'émancipe et que la confiance que l'on a en lui ou en elle... Enfin, vous avez compris... – Je suis pressé... je me rends compte de la densité de ce que j'ai voulu écrire et, en même temps, du peu de temps que j'ai pour le développer.

Troisième noyau d'une institution suffisamment bonne, c'est tout ce qui tourne autour de l'altérité. Je vais l'énumérer simplement. Du côté de l'altérité, même si ma classification n'est pas parfaite, je voudrais dire qu'une institution suffisamment bonne doit éloigner le sadisme et le masochisme.

Une institution suffisamment bonne doit maintenir une disjonction pour tous entre espace et temps public, et temps privé. L'interdit de l'entre-soi.

Une institution suffisamment bonne est une institution qui doit laisser des espaces et des temps intermédiaires. Elle doit aussi offrir des possibilités multiples d'identification secondaire.

⁶¹ Maison d'Enfant à Caractère Social.

Une institution suffisamment bonne doit exercer, par l'intermédiaire de ses représentants, une autorité juste.

Enfin, une institution suffisamment bonne est un lieu d'élaboration. Elle est équipée de boussoles théoriques. On ne peut soigner, éduquer à destination de sujets en souffrance, sans boussoles théoriques, car cet exercice est une sorte de navigation dans l'obscurité. En ce qui me concerne, je vous ai dit quelles étaient mes boussoles. Je préciserai simplement, qu'à ces boussoles, j'ajoute une exclusion. J'exclus de toute boussole théorique les théories ou les pratiques qui réduisent le sujet à ses symptômes, la personne au statut d'objet de mes soins ou de mes méthodes. Donc vous aurez compris...

Est-ce que j'ai le temps de dire la conclusion ?
Donc c'est la conclusion de toute la partie que je ne vous ai pas lue.

Pour conclure : éduquer, un métier impossible ?

Avec cette expression, je me réfère à une phrase de Freud préfaçant le livre de son ami éducateur August Aichhorn⁶² et réitérée douze ans plus tard en ces termes – je cite : « Personnellement, je n'ai pris qu'une part bien modeste à cette application de la psychanalyse [l'éducation]. J'avais fait mien très tôt le bon mot qui veut qu'il y ait trois métiers impossibles – éduquer, soigner, gouverner –, et j'étais suffisamment sollicité par la deuxième de ces tâches. Ce n'est pas pour autant que je méconnaissais

⁶² Éducateur et Psychanalyste autrichien (1878-1949).

la valeur sociale élevée que le travail de mes amis éducateurs est en droit de revendiquer. »⁶³

Rencontrant depuis ces dix dernières années un grand nombre d'équipes à travers la France, équipes au service d'enfants et d'adolescents en souffrance psychique de quelque origine que ce soit, du fait de carences, de mauvais traitements, de maladies, de handicaps, pour un travail d'écoute et d'analyse de leur pratique, je constate que ces équipes manifestent des symptômes identiques, que l'on soit au nord ou au sud du pays, que l'on soit dans une institution pour enfants à caractère social ou dans un foyer pour adultes handicapés. J'en énumère quelques-uns :

- mauvaise image de soi,
- peur permanente de la faute,
- absence d'initiatives,
- perte de définition et de représentation du métier,
- absence de contestation,
- embolie du travail quotidien par une profusion d'écrits qui sont très rarement lus, mais qui pourraient l'être au cas où,
- pas de référence à un ou des auteurs, à un ou des praticiens si ce n'est, et de façon limitée, dans le champ du comportementalisme,
- ne sont identifiables que quelques groupes de pression : parents d'enfants autistes, polyhandicapés,
- théoriciens à but très lucratif des méthodes Doman, patterning ou teacch,
- ou bien des circulaires non reliées aux lois qui s'appliquent sans aucune contestation,

⁶³ Aichhorn, August (2005). *Jeunes en souffrance*, Préambule à la première édition (1925) par Sigmund Freud, Trad. M. Géraud, Nîmes : Champ social Éditions.

– des équipes, quasiment à l'arrêt, passant leur temps à rédiger des projets des plus simplistes, à les soumettre à une hiérarchie fonctionnelle de plus en plus éloignée des questions humaines, à prévoir l'évaluation des objectifs supposés être atteints,
Bref une course sans fin à la maîtrise de l'imprévu.

Ce constat crée pour moi un impératif éthique de résistance, de résistance active, sans doute de désobéissance. Je vais tracer les contours de cette désobéissance en posant quelques jalons pour une institution suffisamment bonne : l'émancipation du sujet, l'accession à l'autonomie, l'apaisement de la souffrance, conduit inéluctablement à la séparation d'avec le soignant, l'éducateur, le dirigeant, à l'« anéantissement » de ces personnes. Celles-ci doivent donc avoir un ailleurs, avoir travaillé pour elles-mêmes les questions autour de la séparation, de la perte de leurs objets de gratification professionnels que sont les enfants confiés, les patients soignés, les groupes dirigés. C'est sans doute en cela que ce sont des métiers impossibles.

Pour m'adresser plus particulièrement aux éducateurs, je m'autorise quelques conseils pour ouvrir la discussion, si vous le souhaitez. Je vais être bref et peut-être caricatural, mais voilà...

– Dites non à l'enfant quand la facilité demande de dire oui,

– Dites oui à l'enfant quand le social le prive d'initiatives,

– Ne craignez pas de sanctionner, sanctionnez sans vengeance et sans violence l'enfant qui transgresse,

- Soutenez l'enfant qui s'émancipe,
- Offrez toutes les occasions possibles à l'enfant pour qu'il exprime et transforme ses sentiments, ses joies, ses peines, sa violence,
- Permettez et sollicitez la création (manuelle ou intellectuelle),
- Sachez différencier la violence de l'agressivité,
- Vous avez des comptes à rendre sur la qualité de votre engagement auprès des enfants et sur rien d'autre. Vous n'êtes pas comptable de l'argent public. Il en faut, mais ce n'est pas à vous de le faire.
- Soyez citoyen, vos pratiques engagent des choix éthiques de société,
- Enfin, engagez-vous car l'enfant doit « être éduqué par des hommes, et par des hommes qui ont également été éduqués ».⁶⁴

Là est la fin de mon propos, je termine par cette citation vieille de six siècles :

« Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus, au-dessus d'eux, l'autorité de rien et de personne, alors, c'est là, en toute beauté, et en toute jeunesse, le début de la tyrannie. »⁶⁵

⁶⁴ Kant, Emmanuel (1967). *Réflexions sur l'éducation*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin.

⁶⁵ Platon, *La République*.

Je vous remercie...⁶⁶

Jean-Christophe Vidal

Alors, en parallèle à ce que Jack Droulout vient de nous présenter sur ces notions d'interdit, d'altérité, de violence qui doit se limiter, et au-delà de la notion d'institution, du moins plutôt en miroir de ce que peut faire l'institution, je vous propose donc d'accueillir Frédéric de Rivoyre, qui est psychanalyste et qui va nous parler, justement, de la psychanalyse de l'enfant. Est-ce une psychanalyse à part entière ou pas ? Voilà... votre point de vue là-dessus qui donnera, si je puis dire, ce regard sur le fond de la pratique, en parallèle de ce que fait l'institution. Et on prendra l'ensemble des questions sur les deux interventions ensuite.

⁶⁶ Voir aussi l'article de Jack Droulout : *Pour une approche « sans frontière » des rapports entre violence, éducation et humanité*. Communication pour le colloque des 28 et 30 octobre 2011, Faculté de psychologie, Erevan, Arménie. [En ligne].
http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=PCLI_035_0073#no3

La psychanalyse d'enfants, c'est la psychanalyse

Frédéric de Rivoyre⁶⁷

Merci... Merci à Jack Droulout, déjà, d'avoir eu la bonne idée de m'inviter à participer à cette journée que je trouve absolument passionnante, et puis j'ai beaucoup aimé les films sur Jenny Aubry. Je les trouve assez magnifiques, ces témoignages.

Je voudrais donc me présenter. Moi, je suis psychanalyste, je travaille dans un service de pédopsychiatrie en Seine-Saint-Denis et j'ai comme formation d'avoir été plutôt, au départ, dans la psychothérapie institutionnelle. J'ai été traîner mes fonds de culottes à la clinique de La Borde, si ça vous dit quelque chose. Voilà... J'ai choisi comme titre « La psychanalyse d'enfant... », il manque un s, d'ailleurs, je crois, dans le titre qui a été écrit. « La psychanalyse d'enfants, c'est la psychanalyse », qui est un titre que je n'ai absolument pas écrit moi-

⁶⁷ Psychologue clinicien, Psychanalyste d'enfants. Membre d'*Espace analytique*, travaille en inter-secteur de pédopsychiatrie à Saint-Denis.

Publications :

– *Ceci est une illusion - Pour (ré)introduire le narcissisme*, Eres, 2014.

– *Psychanalyse et malaise social* (ouvrage collectif), Eres, 2001.

– Articles dans la revue *Espace Analytique*. Fondée par Maud Mannoni, l'Association de formation psychanalytique et de recherches freudiennes *Espace analytique*, membre du Réseau d'*Espace analytique*, a pour vocation, à la fois, la mise en place d'un outil de travail pour les analystes en formation, et le retour à la pratique et aux interrogations nées de cette pratique pour tous les praticiens de l'analyse, dont la formation n'est d'ailleurs jamais achevée.

même puisqu'il s'agit de la première phrase d'un ouvrage de Maud Mannoni⁶⁸, qui s'appelle : *L'enfant arriéré, sa « maladie » et les autres*⁶⁹, et j'ai voulu axer mon propos, que je vais essayer de rendre suffisamment rapide si j'ai bien compris le timing, pour essayer de déployer pour vous la question : en quoi est-ce que la psychanalyse d'enfants, ce serait la psychanalyse. Qu'est-ce que ça représente, en 1964, pour Maud Mannoni, d'affirmer cette pensée-là, cette idée-là, que je vais prendre, d'ailleurs, comme une interprétation, une interprétation donc qui vise un symptôme ? Quel est ce symptôme, qu'est-ce qui se passe en 1964, pourquoi est-ce que Maud Mannoni a besoin d'exprimer les choses d'une manière aussi radicale ?

La psychanalyse de ou avec les enfants, je préférerais peut-être cette appellation, est, dans les années 60, une discipline qui est encore en train de naître, pendant que la psychanalyse des adultes a, quand même déjà, quelques années derrière elle. Elle a déjà beaucoup progressé. Pourquoi ce retard ? Pourquoi ce qu'on pourrait interpréter, ou observer plutôt, comme, si on fait une analogie, ce n'est pas un enfant prématuré, la psychanalyse avec les enfants, c'est un enfant attardé. En retard dans son développement. Pourquoi ? Pourquoi est-ce à partir des années 50, 60 qu'elle peut avoir ce déploiement, absolument considérable, dans tous les domaines de l'enfance. Pourquoi pas plus tôt ? Il y a certainement des tas de raisons, je vais essayer

⁶⁸ Psychanalyste française (1923-1998).

⁶⁹ *L'Enfant, sa « maladie » et les autres* (1967), Paris, Seuil.

d'en choisir une dans le contexte historique de la psychanalyse.

Je fais ça en tremblant devant Élisabeth Roudinesco, évidemment, mais l'idée c'est d'essayer de voir en quoi la psychanalyse, telle qu'elle a été inventée par Freud, a posé des questions qui concernent l'enfant, en prenant son temps pour leur donner leur place. Je vous rappellerai donc quelques petites histoires que vous connaissez. Je commencerai par un cas extrêmement célèbre, le premier texte connu d'une analyse d'enfant, qui est publié par Freud en 1909, d'un petit garçon qui s'appelle Hans et que vous avez sans doute en tête, enfin un petit peu. Je vais juste vous en dire quelques mots pour vous montrer comment je vais essayer d'avancer dans la question.

Ce n'est pas le courage qui manquait à Freud, déjà, et quel courage il avait pour tout ce qu'il a inventé, mais de publier un cas qui est une situation complètement rocambolesque. Je vous rappelle comment ça se passe... Il y a un observateur, qui est Freud, un observateur des enfants qui, par exemple, va nous raconter l'histoire de son petit-fils qui jette une bobine, vous connaissez l'histoire aussi. Mais Hans, c'est une situation extrêmement complexe, et je pense que la psychanalyse avec les enfants a toujours à voir avec des situations extrêmement complexes. C'est ça qui est intéressant, dès le début. Parce que la mère de Hans a été une patiente de Freud, et c'est le père de Hans qui est en analyse avec Freud, et donc le père de Hans raconte à Freud tout ce qui se passe avec Hans, et cela a donc des implications extrêmement impor-

tantes sur Hans lui-même. Freud guide la cure d'un enfant et, en fait, il guide l'analyse du père de Hans tout en guidant l'analyse de Hans. C'est déjà assez complexe et, comme Hans a été donc prévu par ses parents comme étant un enfant de la psychanalyse, c'est-à-dire un enfant auquel on ne va pas donner vraiment d'interdits, pas d'entraves, on va... c'était l'idée, un petit peu, qui était exprimée par les parents de Hans, on attend que ce soit Freud qui supervise l'ensemble, qui guide un peu les choses. Et Hans est un enfant extrêmement curieux qui pose des tas de questions, qui parle beaucoup. C'est un enfant freudien, c'est le premier enfant freudien.

Et vous savez ce que lui dit Freud la seule fois où il rencontre Hans ? C'est cette histoire absolument incroyable. Il lui dit : « Mais tu sais que, avant que tu naisses, j'avais prévu que tu viendrais et que tu serais un petit garçon qui aime tendrement sa mère et qui jalouse son père. » Et Hans repart de là en disant à son père : « Hou ! Il est costaud le professeur Freud. Il me fait penser un peu à Dieu, quand même. » Donc il y a de quoi être un peu tourneboulé, quoi.

Donc, Hans découvre qu'il a un grand-père idéal, et son transfert sur Freud, évidemment, est immédiatement modifié. C'est un projet très inquiétant, en même temps, de concevoir un enfant comme une expérience scientifique. Si on s'attache aux détails des réactions des quatre protagonistes de l'affaire, on voit bien, comme Maud Mannoni le souligne – dans son travail que j'ai présenté tout à l'heure –, que l'enfant cadeau que les parents ont fait à Freud est un cadeau empoisonné. Et leur couple

n'y survivra pas. C'est ce que viendra dire, d'ailleurs, Hans, plus d'une dizaine d'années après la fin de... pas de son analyse, on ne peut pas vraiment parler d'analyse, mais enfin du travail que ses parents ont fait avec Freud et avec lui. Il viendra dire à Freud que, au fond, ses parents se sont séparés, mais lui ne s'en est pas trop mal sorti, et qu'après tout, peut-être, il ne se rappelle plus tellement ce qui s'est passé, mais c'était intéressant.

C'est un adulte en bonne santé qui vient voir Freud. Il ne s'en sort pas mal. C'est donc ici que se situe une première difficulté qui est importante, me semble-t-il, c'est qu'une psychanalyse avec des enfants, ça concerne toujours plusieurs personnes et, comme dirait Lacan, l'agencement du désir de plusieurs personnes. Travailler avec un enfant implique d'intervenir dans un faisceau de relations, qu'il s'agisse des parents, comme des soignants, comme des parents nourriciers, des familles d'accueil, ce qui a des conséquences sur l'ensemble des protagonistes.

L'intervention du psychanalyste, dans ce type de psychanalyse à plusieurs, a toujours des effets sur tous les protagonistes de la situation. C'est donc assez dangereux de vouloir soigner un enfant si, par exemple, c'est pour révéler des faiblesses, des impasses, des carences dans le couple parental, comme dans l'équipe de soin. Il faut savoir y faire pour donner la parole à l'enfant et à son entourage de telle sorte qu'il en advienne un progrès et non un renforcement de l'homéostasie familiale, qui serait une réponse à la crainte de voir s'effondrer les bases imaginaires de la famille.

La psychanalyse avec les enfants, comme dirait Freud, c'est une arme dangereuse qu'il faut manier avec précaution. Et puis, il n'y a pas que la pratique, même si mon propos est centré sur la pratique, il y a la théorie, et la question de la théorie dans la psychanalyse avec les enfants est une porte que Freud ouvre avec le cas Hans, mais dont il ne fait pas vraiment la théorie. Il parle évidemment de l'infantile, de la névrose infantile, mais il y a peu de pratique avec des enfants à l'époque. Donc, il faut s'interroger sur pourquoi il y a si peu de pratique.

Alors, il y a cette histoire assez dramatique qui, peut-être, a influencé le milieu analytique dans ces années-là, l'histoire d'Hermine von Hug-Hellmuth⁷⁰, si vous connaissez l'histoire de cette femme-là qui est une des pionnières de la psychanalyse et qui a décidé d'analyser son neveu, un garçon qui lui semblait avoir besoin d'une analyse. Simplement, ça ne s'est pas très bien passé puisqu'il a fini par l'étrangler, et il l'a même... – et ça c'est quand même un événement assez frappant –, après son procès, après avoir été en prison, cet enfant – quand il est sorti, il était un jeune homme – a demandé des dommages et intérêts au mouvement freudien pour avoir été une victime de la psychanalyse. Donc, ça calme !

Et puis, en fait, on s'aperçoit que, pour vraiment développer la psychanalyse avec les enfants, il faut des personnages acharnés. La première grande acharnée de la psychanalyse, je voudrais en même temps rendre hommage à tous les acharnés de la psychanalyse avec des enfants, qui sont en général

⁷⁰ Psychanalyste autrichienne d'enfants (1871-1924).

des femmes, et donc je voudrais signaler que ce sont surtout les femmes qui sont des acharnées de la psychanalyse. Il faut leur rendre hommage. Il n'y a pas que Jenny Aubry, il y a Françoise Dolto. Il y a la fameuse Hongroise, dont je vais vous parler, qui s'appelle Mélanie Klein⁷¹, qui elle, alors, elle part de rien, Mélanie Klein ! C'est-à-dire que c'est une mère de famille dépressive qui est en analyse avec Sándor Ferenczi⁷² à Budapest, qui n'a aucune formation : elle n'est pas médecin, elle n'est pas enseignante. Elle a fait à peu près... peu d'études, je crois, et elle vient voir Ferenczi, et c'est avec l'encouragement de Ferenczi qu'elle décide d'analyser ses propres enfants, ce qui n'est pas simple non plus. Donc, elle est d'une détermination telle qu'elle va convaincre Ferenczi que c'est une bonne piste. Elle va aller à Berlin continuer son analyse avec Karl Abraham⁷³ et, devant le milieu hostile qu'elle rencontre à Berlin, elle va continuer son chemin. Et elle va aller en Angleterre ce qui, sans doute, je pense, explique pourquoi la psychanalyse avec les enfants a eu un développement plus important, pendant toute une époque, en Angleterre qu'en France.

Mais l'attitude de Freud est tout à fait claire. Il ne soutient pas Mélanie Klein, très peu. Et il faut dire que Mélanie Klein a une grande ennemie qui est Anna Freud, sa fille. Donc ça explique, il me semble, pourquoi il faut être vraiment acharné pour défendre la psychanalyse avec les enfants, parce qu'il faut se

⁷¹ Psychanalyste, née en Autriche, psychanalysée en Hongrie, puis installée en Angleterre (1882-1960).

⁷² Psychanalyste hongrois (1873-1933).

⁷³ Médecin et psychanalyste allemand (1877-1925).

battre, en plus, contre la fille de Freud. Elle est poussée par la foi du charbonnier, Mélanie Klein, quand elle commence à théoriser son travail, et ce qu'elle découvre est pourtant dans le droit fil de l'invention freudienne. Elle découvre que la vie psychique inconsciente commence, non pas plus tôt que ce que pensent les analystes à l'époque, c'est-à-dire, ce n'est pas à partir de l'Œdipe qu'on peut commencer à interpréter le fonctionnement de l'inconscient des enfants, c'est dès la naissance. Son trait de génie, c'est qu'elle invente un dispositif de cure qui permet de travailler sur l'inconscient dès les premiers mois, et ce dispositif, c'est extrêmement simple, c'est qu'elle considère que le jeu de l'enfant est un analogue ou un homologue, plutôt, du rêve. C'est-à-dire qu'on peut interpréter les jeux des enfants comme on peut interpréter les rêves. Et, quand on voit le succès du travail de Mélanie Klein avec des enfants qui sont parfois extrêmement en difficulté, on comprend l'intérêt de son travail. Mais elle est très seule et elle suscite toujours la haine, la colère et l'incompréhension dans le milieu analytique, jusque dans les années 50.

Vous avez rappelé, Jack Droulout, qu'il y a quand même un homme, à qui on peut rendre hommage au milieu de toutes ces grandes pionnières, c'est ce bon docteur Winnicott, qui a su naviguer dans les grandes controverses entre Mélanie Klein et Anna Freud qui s'envoyaient à la tête des anathèmes. Ce que Winnicott apporte, je crois... c'est un kleinien, quand on voit comment il interprète, si vous relisez, le cas de la petite Piggie, un cas également très connu, qui est encore une mise en situation, une

pratique tout à fait particulière. Je ne sais pas si vous vous rappelez la petite Piggie, comment ça se passe. Ça rappelle beaucoup l'histoire du petit Hans.

Winnicott invente la psychanalyse à la demande, enfin c'est ce que vous racontiez un peu tout à l'heure, maintenant vous travaillez à la demande. La petite Piggie ne peut pas venir voir Winnicott quand elle veut, parce que Winnicott n'a plus de place. Donc, elle ne vient que lorsqu'elle le réclame. L'analyse se passe en grande partie par courriers interposés. Les parents écrivent à Winnicott pour lui raconter comment ça se passe avec leur fille, et Winnicott leur répond. Ce qui fait que c'est une analyse qui se passe à la fois en séances – il y en a seize –, à la fois par courrier, et où les parents sont, encore une fois, comme un peu dans la situation du petit Hans, des co-thérapeutes de Winnicott. On voit bien comment Winnicott, lui, est beaucoup plus souple avec le cas, c'est-à-dire qu'il permet à la petite Piggie de jouer avec les jeux et avec tous les éléments du dispositif, la porte de la salle d'attente, l'enfant circule, et il interprète tout ce qui se passe, et c'est assez formidable de voir comment la psychanalyse avec les enfants oblige à réinventer, toujours, systématiquement, le cadre.

Donc, il faut être acharné et il faut être bricoleur pour être psychanalyste avec les enfants. C'est ce que Jenny Aubry, je pense, a bien montré dans ces films. C'est ce que Françoise Dolto a démontré magnifiquement également. Donc, c'est grâce à cette détermination que nous constatons combien aujourd'hui cette pratique est devenue présente dans tous les domaines.

Maintenant, pour revenir sur la manière dont Mannoni pose cette interprétation, « la psychanalyse d'enfants, c'est la psychanalyse », je voudrais rappeler cette fois-ci un point plutôt théorique : c'est que, dans les années 60, lorsqu'elle écrit son livre, il y a un certain personnage qui a commencé à relire Freud, en France, un certain Jacques Lacan. Et je voudrais juste m'attarder sur un petit texte qui a été rappelé ce matin, qui n'est pas vraiment de sa main, enfin, il ne me semble pas, mais qui s'appelle *Les notes à Jenny Aubry...*

Élisabeth Roudinesco

— C'est de sa main.

Frédéric de Rivoyre

— C'est de sa main à lui ?

Élisabeth Roudinesco

— J'ai l'original.

Frédéric de Rivoyre

— Ah d'accord... Parce qu'on a l'impression que cela a été récrit... Non ! C'est de sa main...

Maria Landau

— Il y en avait deux... et Jacques-Alain Miller les a mis à la suite.

Frédéric de Rivoyre

— Ah ! Ce sont deux textes qui ont été mis ensemble.

Élisabeth Roudinesco

— Ce sont deux textes manuscrits, dont j'ai les originaux. Ils existent donc bien... de sa main. Mais ils ne sont pas numérotés... Ils avaient été publiés en inversant un et deux. En fait, ma mère les avait publiés dans un certain ordre dans *Enfance*

*abandonnée*⁷⁴. Jacques-Alain Miller les a inversés dans *Autres écrits*⁷⁵. Il a mis le deuxième avant et c'est lui qui a raison. L'ordre est très juste. C'est-à-dire qu'il les a mis dans le bon sens, il a estimé que Maman ne les avait pas mis dans le bon sens. Il a raison...

Frédéric de Rivoire

— D'accord !

Élisabeth Roudinesco

— Pour une fois qu'il a raison !

Frédéric de Rivoire

— On n'en dira pas plus... J'en reviens donc à la *Note à Jenny Aubry* qui n'est d'ailleurs pas présentée dans les *Autres écrits* comme *Note à Jenny Aubry* mais comme *Note sur l'enfance*, c'est intitulé comme ça. [...]

Voilà ce que dit Lacan dans la *Note à Jenny Aubry* : « Le symptôme de l'enfant peut représenter la vérité du couple familial. » Cette phrase, me semble-t-il, a des conséquences essentielles sur la pratique avec les enfants. Le symptôme étant l'objet premier dans l'intérêt du psychanalyste pour son patient. Il est donc primordial d'affirmer que l'enfant a des symptômes semblables à ceux des adultes. En ce sens, comme il l'affirme dans le même texte, que le symptôme est le représentant, dit-il, de la vérité du sujet ; c'est là-dessus que je vais reprendre un peu et, ensuite, terminer.

⁷⁴ Aubry, Jenny. *Note sur l'enfant*, initialement co-attribuée à Jenny Aubry et publiée dans *Enfance abandonnée*, 1983, et dans *Ornicar ?* 37, 1986 ; écrites en fait par Jacques Lacan.

⁷⁵ Lacan, Jacques (2001). *Autres écrits*, prologue Jacques-Alain Miller, Seuil.

On peut en conclure que la psychanalyse ne doit pas, et c'est la toute première chose, poser de frontière entre l'enfant et l'adulte. Dans ce sens, donc, le symptôme de l'enfant et de l'adulte ont pour valeur de représenter, autant l'un que l'autre, une vérité, et cette vérité est toujours l'objet des désirs des autres ou de l'autre. Donc la psychanalyse avec un grand L dans La psychanalyse dont parle Mannoni, c'est une affirmation qui ne s'arrête en aucun cas à un point de vue militant – même s'il est nécessaire, me semble-t-il – il se poursuit pour affirmer que la psychanalyse ne fait pas de distinction, du point de vue du symptôme, entre l'adulte et l'enfant. C'est donc une affirmation qui ouvre grand la porte à la psychanalyse avec les enfants. C'est, je le souligne, une démarche qui soutient toutes les pionnières qui ont travaillé avec les enfants, beaucoup plus que Freud ne l'a fait, avec Mélanie Klein, par exemple.

J'ai une toute petite vignette, rapidos, j'ai le temps, là ? Je reçois, pour vous donner tout de suite un peu, un vécu, de ce que c'est qu'un représentant de la vérité du sujet. Je reçois un jeune garçon de six ans, qui vient avec sa mère de sa famille d'accueil, pour une énurésie primaire. Un enfant qui n'a jamais dormi qu'avec une couche, qui n'a jamais été propre. Sa mère d'accueil justifie le fait qu'elle lui laisse ses couches par la fatigue, le travail de lavage, l'indolence de l'enfant, son absence d'intérêt pour la question. Bref, enfin, bon, vous voyez, c'est un petit couple qui fonctionne très bien, sauf que l'enfant ne s'y retrouve pas tout à fait. Ses dessins

explorent la feuille, ce sont des enceintes ouvertes, il n'y a pas tellement d'angoisse... Bon, alors donc je leur propose un marché, un classique, un marché classique, vous allez voir. Je propose à cette mère d'accueil et à cet enfant le marché suivant : « Ce soir, vous allez jeter les couches ! Vous allez faire un enterrement, vous allez faire une cérémonie, vous allez jeter les couches. Vous allez dire au revoir aux couches, mais définitivement ! »

La semaine suivante, je reçois le petit couple, il y a une certaine tension dans l'air. La mère m'exprime son sentiment d'échec, et l'enfant fait grise mine. Ça n'a pas marché. Et puis l'enfant sort de sa réserve et il lance la vérité sur la table. Il se tourne vers sa mère d'adoption, enfin sa mère d'accueil, c'est une famille d'accueil, et il dit : « C'est elle qui n'a pas voulu ! » en désignant cette femme. Ce qu'elle accueille, au lieu de se révolter ou en disant « Non non c'est pas vrai ». Elle me regarde et elle esquisse un sourire. Ce qui fait que ça marche, à ce moment-là, si vous voulez, c'est que... Elle l'entend, elle veut bien le reconnaître que c'est elle qui n'a pas voulu jeter les couches. Et donc cet enfant, en jetant cette vérité hors de lui avec ses mots si simples, aussi clairs, il a trouvé lui-même comment faire échec à ce qui faisait qu'il allait dans le sens du désir de sa mère. Et, bien sûr, il n'a plus été question de faire pipi par la suite.

Autrement dit, dès que l'enfant peut trouver un moyen d'exprimer... ça évidemment, ce sont des mots mais, avec Lacan, on sait que les représentants, ça peut être des signifiants qui peuvent être bien autre chose que des mots... Dès qu'il peut

exprimer quelque chose, il se sent capable de faire lui-même ce travail de déliaison qui lui permet de renvoyer à l'autre ce qu'il en est de son désir. L'enfant est même souvent capable d'énoncer la chose avec une évidence brutale, avec beaucoup de violence, éventuellement. Et c'est d'ailleurs quelque chose qui le distingue, pour le coup, de l'adulte, c'est que l'enfant, s'il en a les conditions, si on lui donne les conditions, peut se débarrasser de certains symptômes assez vite. C'est ce que Winnicott, par exemple, appelle sa capacité de raccommodge. Il peut lui-même se raccommode.

La psychanalyse nous donne là l'occasion de rappeler que le travail de parole, qui est notre spécificité, touche directement à la vérité qui est incluse dans les symptômes et, dans les cures avec les enfants, ce travail de mise en mots est plus souvent qu'à l'ordinaire requis du psychanalyste lui-même. Comme on l'a vu dans ma petite vignette, j'ai travaillé en parallèle avec la mère et l'enfant. Je leur ai posé mon énigme, ensemble, et j'ai été une fois de plus convaincu que le symptôme de l'enfant est codé à deux, dans l'entrelacs des désirs de ces deux-là, et c'est dans cet entrelacs qu'il faut intervenir. De ce point de vue, on peut dire que tout diffère du travail avec un adulte, seul, mais en fait, rien ne distingue vraiment le travail avec les enfants d'avec un adulte, si on porte l'attention sur les agencements des désirs, sur leur point de rebroussement mutuel, sur leurs interpénétrations, sur leurs nouages... Simplement, c'est le dispositif qui change. Et qu'est-ce qui peut permettre de faire changer le dispositif ? C'est-à-dire, éventuellement,

de prendre contact avec l'entourage, c'est pas seulement les parents, la maîtresse d'école, l'éducateur, le juge pour enfants, dieu sait qui, l'orthophoniste, enfin bref... les éducateurs... c'est le symptôme.. C'est-à-dire que c'est toujours le symptôme qui doit guider la manière dont on va réinventer le cas de la psychanalyse avec les enfants. C'est lui qui dicte la mise en place.

Donc, pour ce qui concerne le travail avec des enfants, qui ont été précocement dépourvus de soins adaptés, qui ont été confrontés à ce qu'on appelle une carence précoce des soins maternels et qui n'ont pas pu élaborer de symptôme, alors, il va falloir leur donner du symptôme. Il va falloir proposer quelque chose qui va permettre de fabriquer du symptôme, quelque chose qui permette qu'il y ait une adresse, car le symptôme, c'est une adresse et, en même temps, un message codé à plusieurs pour les autres. C'est ainsi que, désormais, le symptôme existe aux yeux de la psychanalyse. Le symptôme est nécessaire en tant que représentant. Le sujet, s'il ne peut se représenter, ne peut se désaliéner de la place où il se trouve assigné. Ce qui le représente, c'est le symptôme et, en ce sens, il ne peut s'en passer. La psychanalyse vise donc à permettre au sujet, non pas de se débarrasser d'un symptôme, mais d'échanger un mauvais symptôme contre un symptôme suffisamment bon ou moins mauvais. Ce faisant, la psychanalyse désigne comme point d'origine, toujours que du symptôme, la relation mère enfant. C'est là que s'élaborent les constructions fantasmatiques qui sont hors scène de l'adulte, et intervenir à ce moment-là est donc une expé-

rience particulière, puisqu'elle porte en devenir de nombreuses conséquences.

En s'intéressant, avec Lacan, non pas seulement à l'enfant, mais à la manière dont sa mère lui désigne la place où il doit se tenir dans son désir, c'est désormais donc au même enfant que la psychanalyse s'intéresse ; c'est là que s'échafaudent les symptômes de l'adulte. C'est une question qu'il est important aujourd'hui de rappeler, c'est qu'il ne s'agit pas de réparer les mères ni de les accuser, mais de considérer que c'est toujours, entre un enfant et sa mère, que ça commence. C'est donc dans un entre-deux que se situe toujours la dimension de l'inconscient.

Je conclus en disant que, quand on voit les progrès considérables qui ont été réalisés dans les soins de plus en plus précoces qu'on donne aux enfants, je propose pour l'avenir un slogan : restons acharnés et continuons d'inventer. Merci !

Discussion entre les intervenants et la salle

Un homme dans la salle

— Qu'est-ce qui fait qu'on a attendu un an lorsqu'on parle de bien-traitance ? Quelles conditions faut-il pour que ça se mette en place ? Et comment vous ressentez les résistances qui peuvent exister par rapport à la mise en place d'une thérapie d'enfant en institution ? Parce que le temps de l'enfant n'est pas toujours le temps de l'institution.

Autre homme dans la salle

— Je ne prétends pas pouvoir répondre à cette question à moi tout seul. J'ai un peu l'impression que cela s'adresse aussi à vous. Le temps de l'enfant, c'est effectivement un temps. j'ai échangé quelques mots avec Michel Dugnat tout à l'heure. C'est vrai qu'on disait, et je suis entièrement d'accord avec lui, il y a plus de différences entre un enfant de six mois et un enfant de deux ans qu'entre un enfant de 3 ans et un enfant de 13 ans. C'est-à-dire, qu'effectivement, plus on intervient précocement, et ça j'en suis vraiment convaincu, plus on fait bouger les choses. Et c'est clair ! C'est pourquoi la question des diagnostics précoces de l'autisme est absolument essentielle, par exemple. Maintenant, c'est vrai que voilà, comment arriver à trouver des moyens de repérer précocement des troubles, alors que les enfants ne sont pas encore en crèche, ne sont pas encore en maternelle. Tout ça est bien compliqué. Et ça, la question des listes

d'attente dans les C.M.P. On essaie de trouver des solutions pour faire moins de six mois. C'est colossal, six mois ! Mais je peux vous garantir que dans la plupart des C.M.P. de Paris et de la région parisienne, la liste d'attente pour recevoir les enfants, c'est au moins six mois. Ce qui est terrible mais bon, là, je n'ai pas de réponse. Je ne sais pas comment on peut faire.

Jack Droulout

Peut-être qu'on pourrait demander à nos collègues du C.A.F.S. comment ils font, parce qu'ils sont confrontés à... Il y a des équipes avec des psychologues cliniciens, des psychanalystes, mais il y a aussi... je parle du côté de l'institution. Est-ce que vous pouvez dire comment cette question se pose à vous, parce que vous faites appel aussi à des psychothérapeutes autres que ceux qui constituent votre équipe soignante. Pouvez-vous dire un petit mot là-dessus ? Il me semble souvent, une espèce de... Dans beaucoup d'institutions que je rencontre, la question de la psychothérapie ne se détache pas, ne se décolle pas de la question de la place du psychothérapeute dans l'institution, alors que cela devrait être des choses tout à fait différentes. Il y a un psychothérapeute ou pas, dans l'institution, Quand il y en a, cela n'exclut pas qu'il y ait d'autres formes d'adresses possibles. Qu'en pensez-vous ?

Une femme dans la salle

— Excusez-moi, je pense qu'on peut prendre la question, aussi, un peu à l'envers. Parce qu'étant à l'équipe pluridisciplinaire de la M.D.P.H., vous savez

que l'équipe pluridisciplinaire fait des indications de psychothérapies, et ça je trouve aussi que c'est une sacrée question, car peut-on faire une indication de psychothérapie dans une équipe pluridisciplinaire ? En dehors de ça, les indications dans les C.M.P.P. où il y a six mois d'attente et où l'on prend un enfant une fois tous les quinze jours, moi je trouve ça aussi un peu scandaleux, sincèrement. Je trouve que c'est un réel problème parce que, y a-t-il un réel travail qui peut se faire quand on voit un enfant une fois tous les quinze jours ? D'autre part, ça dépend aussi beaucoup des C.M.P.P. et des personnes qui y travaillent. C'est donc un vaste chantier, à mon avis.

Catherine Pinson-Guillaume

Bonjour ! Je suis psychologue au C.A.F.S. Jenny Aubry. Pour répondre à la question, pour apporter une réponse, en tout cas partielle, par rapport à la question que vous posiez quant à une prise en charge, une psychothérapie, qui pourrait être proposée par la M.D.P.H... Au regard de difficultés qu'on rencontre avec certains parents qui sont très opposés à une mise en place d'un soin pour leur enfant, cela pourrait peut-être être très utile dans une fonction de tiers. Cela ne répond de toute façon pas à la disponibilité des praticiens pour recevoir les enfants en C.M.P. ou C.M.P.P., mais pourquoi pas ? Concernant la question de la prise en charge qui, effectivement, sur Paris, est très longue, je pense que ça répond tout simplement d'une manière beaucoup plus générale, j'ai envie de dire, à une déshérence des soins en France, et je pense que ce n'est pas seulement une question qui

est dévolue à la capacité des praticiens en C.M.P. ou en C.M.P.P., c'est une question beaucoup plus large, et je pense qu'ici on y est tous confrontés.

Une femme dans la salle

Moi, je suis pédopsychiatre, je suis chef de service d'un inter-secteur de banlieue parisienne. J'ai le sentiment qu'effectivement beaucoup d'enfants de l'institution pourraient bénéficier de soins et de suivi, mais que, néanmoins, l'indication du type de soins, du type de suivi, dépend d'une évaluation qui se fait, selon moi, par les équipes de pédopsychiatrie. Bien sûr, une collaboration beaucoup plus étroite serait intéressante et importante avec le social et le médicosocial ou la M.D.P.H., mais il me semble que l'indication et le mode de soins et de suivi doit émaner d'une équipe spécialisée. Donc je me permets de poser cela, voilà.

Autre femme dans la salle

Bonjour ! Je suis cadre socio-éducatif dans un centre maternel parisien. J'ai une toute petite expérience, cela ne fait que trois ans que je travaille dans le secteur de la petite enfance, dans le treizième arrondissement. On accueille une cinquantaine de mamans qui sont enceintes ou avec des enfants de moins de trois ans, et on favorise de plus en plus le lien. Mais quand vous dites précoce, c'est qu'on en est, avec le Centre Myriam David, à essayer de commencer à organiser, à partir des observations des éducateurs jeunes enfants et de la puéricultrice, quand les mamans sont enceintes, sur la façon dont elle élaborent, déjà, ou la façon dont

elles conçoivent, dont elles perçoivent cette « chose » qui est à l'intérieur de leur ventre – excusez-moi, mais c'est comme ça qu'elles en parlent aussi. On commence même à imaginer une visite à la maternité au moment carrément de l'accouchement. Donc, le centre Myriam David, on est en train de travailler avec eux pour, déjà, cette approche, et je pense qu'il faut aussi faire confiance aux éducateurs de jeunes enfants ou aux puéricultrices par rapport aux observations qu'elles peuvent avoir, extrêmement précises et très précieuses, sur le regard et les premiers liens d'attachement entre la maman et l'enfant. Voilà, c'est tout...

Maria Landau

Je vais revenir aux symptômes. C'est vrai que, en entendant ce qui se dit là, j'ai l'impression quand même que la psychothérapie analytique, pour ne pas dire la psychanalyse. Disons la psychanalyse, comme le dit Maud Mannoni : « La psychanalyse d'enfants, c'est la psychanalyse ». J'ai l'impression, quand même, que cela a bien changé aussi bien dans les C.M.P., C.M.P.P., les structures d'accueil, ce dont on vient de parler, que, il y a quelques années, peut-être au moment où la psychanalyse était plus flamboyante... Alors, cette histoire de symptôme, comme ça, j'ai toujours vu autour de moi des psychanalyses d'enfants, je parle des institutions, en privé, c'est peut-être un peu différent. Ceux qui parlaient et qui recevaient des parents, la mère, le plus souvent, mais le père aussi, et ceux qui ne recevaient que l'enfant. C'est-à-dire.. Voilà. Alors, qui fait la demande dans une analyse d'enfant ?

C'est quand même une question importante puisqu'on dit que la psychanalyse d'enfants, c'est de la psychanalyse. Il y a ceux qui pensent... les psychanalystes qui pensaient, mettons-le au passé, parce que je ne sais plus ce qui se passe, qu'en recevant un enfant, il allait émerger la demande de cet enfant, et, après tout, le sujet de la parole qui s'échangeait là, c'était l'enfant, ce n'était pas la mère ou le père, et cette analyse allait prendre son temps. L'enfant allait mettre en place un transfert pour l'analyste qui le recevait, et vice-versa, et il y aurait interprétation, etc. Enfin, il y aurait une analyse d'enfant, une analyse tout court. Et puis il y avait les autres, dont je fais partie d'ailleurs, qui voulaient absolument, comme Winnicott, peut-être, et dans le cas de la petite Piggie, peut-être pas aussi bien que lui, bien sûr, mais dans ce style-là, parler avec les parents, écouter les parents, écouter ce que les parents avaient à dire. Il me semblait que cela faisait avancer l'ensemble de l'histoire, l'analyse de l'enfant, et peut-être changer un peu aussi ce que les parents faisaient avec leurs enfants, ce qu'ils en pensaient et ce qu'ils en disaient... Alors, quand je vous entends dire : on ne travaille qu'avec le symptôme, ça me dérange un peu, quand même. C'est-à-dire comme si le symptôme, vous citez Lacan, bien sûr, ça appuie la chose, mais vous dites : on travaille d'abord avec le symptôme qui arrive, alors que, je ne sais pas, il y a quelque temps on disait : le symptôme, on s'en fout, on va mettre en place une analyse, et le symptôme, ça viendra ou ça ne viendra pas. Ce qui comptait c'était la parole du sujet. Et donc voilà...

Frédéric de Rivoyre

Je suis passé par cette phase-là. Comme vous, peut-être, je ne sais pas, et j'en suis revenu. Pourquoi ? Parce que c'est un peu coton de faire entendre à des parents que le symptôme, on s'en fout. Parce que, s'il y a quelque chose qui leur permet de venir, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas et qu'ils peuvent nommer comme symptôme. Si on leur dit, « Très bien, laissez-moi votre enfant, allez faire un tour. On s'en fout complètement s'il fait pipi au lit, etc. on s'en fout ». Ce qui, au fond, est une position théorique qu'on peut tenir, mais le problème, c'est que c'est compliqué de faire une analyse avec des parents qui ne reviennent plus... donc leur enfant, non plus. L'idée, c'est que pour mettre en place un cadre dans lequel un enfant va pouvoir, je ne sais pas, se saisir d'une parole, moi, je ne vois pas comment on peut éviter de travailler avec les parents. Enfin, c'est rare qu'un enfant – ça arrive ! – c'est rare qu'un enfant se saisisse de l'espace de parole et exprime qu'il a quelque chose à dire. Cela arrive, heureusement, mais ce n'est quand même pas fréquent.

Olivier Huet

Alors ce que je vous propose... On a maintenant un cocktail où vous pourrez continuer à échanger, mais je voudrais, avant tout, laisser la parole au président de l'association, Fethi Benslama, pour conclure cette journée et donner quelques perspectives sur l'avenir...

Synthèse de la journée de travail et directions de recherches pour la journée de 2014

Fethi Benslama

Cela va être très très court, très rapide. Évidemment, c'est une tâche impossible d'essayer de traverser ce qui a été dit : chaque fois, quelque chose d'important, d'une très grande importance, et sous des angles différents. Je ne vais donc pas m'arrêter à chaque intervention. On pourrait le faire pour saisir un trait, car chacune de ces interventions avait un trait original, mais il n'est pas question de faire cela.

Je relève deux points importants. D'abord, je précise que je n'ai pas fait le programme, je l'ai découvert. L'organisation a été menée par tout un groupe d'administrateurs et aussi de professionnels de l'association Jenny Aubry...

La première des choses qui me frappe c'est, lorsqu'on a vu les films sur Jenny Aubry, je me suis dit qu'il y avait quelque chose quand même... C'est incroyable, parce que, pour qu'on en arrive à reconnaître la réalité psychique de l'enfant, qu'est-ce qu'il a fallu comme temps ! C'est frappant, ces deux films qui nous apparaissent donc dans les années 50, l'âge de certains d'entre nous. Comme Élisabeth Roudinesco nous l'a dit, il s'agissait de « publicité », c'est-à-dire qu'elles essayaient de convaincre. Et donc, il y a soixante ans encore, il n'était pas admis qu'on pouvait donner des soins qui

sont, aujourd'hui pour nous, quelque chose qui devient un peu banal. Franchement, la prise en charge psychothérapeutique d'un enfant est devenue aujourd'hui une chose banale ! Ça, c'est un peu oublié. Moi-même, je l'oublie. Et là, je le découvre cette fois-ci d'une manière stupéfiante. Je me dis voilà quelque chose, un progrès, qui a été une avancée, non pas seulement par rapport aux enfants, mais un progrès dans la civilisation.

C'est ça, la prise en charge, cette reconnaissance de la réalité psychique de l'enfant, et le travail qui peut être fait autour de la maltraitance, de la séparation, etc. Cela n'existait pas et, dans certains pays, cela n'existe pas encore.

De plus, nous sommes dans un autre contexte qui est un contexte – je n'aime pas ces mots ! – dans lequel certains prétendent faire l'économie de ça, en passant par d'autres voies qui sont des voies que, moi, j'appelle bouchères. C'est-à-dire qu'on va aller directement à quelque chose qui serait alors inscrit dans une hérédité génétique ou autre. Bon ! Ça, c'est un premier point, et cela montre à quel point nous ne faisons qu'être dans un sillage. Nous le savons parce que nous avons appelé notre association, l'association Jenny Aubry.

Nous le savons, mais là, nous le touchons du doigt, que nous sommes dans un sillage, dans une généalogie, donc, de cette avancée, là, et que nous avons... nous essayons de la continuer, et toute la question, aujourd'hui, c'est comment la continuer sans singer le passé. Tout en retenant ce que sont vraiment les apports importants de Mannoni, de Dolto, de Jenny Aubry, etc., mais de les recréer, de

les réinventer aujourd'hui, parce que nous ne sommes plus dans le même contexte. Certains disent que le contexte n'est pas porteur pour la psychanalyse, c'est bien plus que cela ! Nous sommes dans un autre monde, dans un monde qui croit, adhère à d'autres choses et comment, aujourd'hui, allons-nous pouvoir poursuivre cela ?

Moi, je crois que la poursuite passe en effet par ce qui a été dit dès le début, et que nous avons tenté de faire, c'est-à-dire cette dimension de la solidarité des savoirs. Aujourd'hui, je ne vois pas les choses autrement. Bien sûr la question est intéressante de se dire, est-ce que c'est la psychanalyse ou pas la psychanalyse lorsqu'il s'agit d'enfants et, pour les psychanalystes, c'est très important de s'interroger : qu'est-ce qu'une psychanalyse ? Mais je crois que, dans nos institutions, ce n'est pas la question. Ça, c'est une question qui peut se poser entre psychanalystes comme, entre les juges, il peut se poser des questions sur ce qu'est un acte juridique, ce qui appartient ou pas au juridique. Mais, dans nos institutions, ce n'est pas ça la question.

La question qui m'est apparue, aujourd'hui, d'une manière flagrante, c'est comment chacun de ceux qui ont parlé ont été amenés à endurer – endurer, c'est pour ça qu'on parle d'acharnement – ce qui a fait défaut chez un enfant au départ de sa vie. L'endurer, c'est bien pour cela qu'on parle d'acharnement, et là, aujourd'hui, ce qui a parlé, avec toute la technicité et le savoir, que je trouve beaucoup plus importants, c'est comment un praticien, un soignant, un éducateur est pris dans la

question de la séparation d'un enfant. Il est en prise avec elle, et il est pris d'une manière qui demande une abnégation et une persévérance. Il me semble que ces deux points-là sont... je n'oublie pas tous les apports, évidemment, mais ce sont les deux points qui me frappent le plus, et je trouve donc que chacun de ceux qui ont parlé ont été amenés à parler d'eux-mêmes comme cliniciens, comme praticiens...

Il y a de la clinique dans le juridique, il y a des cliniques dans l'éducatif, et je dirai aussi, inversement, comment, dans des institutions, des prises en charge peuvent-elles se faire sans prendre en compte ce qu'il y a d'épuisant, de violent dans cet... ce qui a été appelé acharnement ? Parce que ça, moi je le vois bien, enfin de loin, parce que je suis président d'une association, mais je le vois bien comment les professionnels peuvent se trouver contaminés et épuisés par ces prises en charge. Ce sont des professionnels mais, néanmoins, ce travail demande une extraordinaire santé, entre les équipes, parce que cela a des effets, pour peu qu'on le voie, les effets de ces enfants qui sont comme ça, qui ont subi des maltraitements, par exemple, le contact avec les parents, eh bien ! ça donne quand même des angoisses, qui ne sont pas que des angoisses individuelles, seulement, mais des angoisses dans l'institution elle-même. Et ça bousille, parfois, des rapports, des relations, dans des équipes...

Ça, c'est une dimension, je crois, dont il faut qu'on parle. Je ne sais pas, je n'ai pas d'idée, par exemple, sur là, comment poursuivre ça. Moi, j'aimerais bien qu'il y ait une autre expérience de la

parole et de l'échange dans ce genre de rencontres, ou qu'on alterne... Qu'il y ait des gens qui exposent et d'autres qui écoutent, mais il y a ici des professionnels de différents endroits, de différents établissements et institutions. Il faudrait qu'on invente un dispositif dans lequel il y ait de l'échange entre les expériences. Je crois qu'on peut conserver une forme d'exposé, comme ça, c'est important, cela nous nourrit, mais il faut, je pense, réserver des temps pour la discussion, une discussion moins tenue à la préparation d'un exposé, parce que je crois qu'aujourd'hui, dans toutes ces institutions où il y a une pluralité d'approches, nous avons besoin de discussions, de confrontations, et nous avons besoin de mettre en commun parce que, de plus en plus, il y a de la solitude. Et ça c'est un point, je le sens comme ça, je ne sais pas si c'est votre impression : il y a de la solitude dans les institutions, et cette solitude est très dangereuse ! Parce que ce qui s'est passé en même temps que la psychanalyse avançait, on parle de la psychothérapie institutionnelle, c'est du mouvement traversant d'idées, et quelque chose qui ne tenait... bien sûr, il y a des institutions phares, comme Laborde... mais ces institutions portaient à un moment donné un problème, et il était ressaisi par toutes les autres. Donc, c'est ce travail de lien et de solidarité entre les institutions qui se coltinent à ce genre de problèmes, qu'aujourd'hui, je crois, il faut tenter de reprendre.

Des thèmes, il y en a, évidemment. Par exemple la question du juridique et du psychothérapeutique a été posée tout à l'heure à plusieurs reprises. Ou

l'administratif, qui est souvent un prescripteur, comme à travers des organisations ou des institutions de protection de l'enfance, etc. Les thèmes ne manquent pas, au fond, et je crois qu'il y en a même beaucoup. Par contre, je crois qu'il faut, et c'est le point sur lequel j'insisterai, c'est qu'on invente des dispositifs plus mixtes de parole et d'échange dans ce type de journées. J'ai ressenti ce besoin-là en entendant des interventions dans la salle et je me suis dit : tiens, là, peut-être qu'on aurait pu aller un tout petit peu plus loin dans la discussion, dans la mise en commun, le partage des expériences et des savoirs.

Je voudrais finir en remerciant, d'abord, l'I.R.T.S., Olivier Huet – qui nous ont prêté ce cadre très agréable – les musiciens, Fabrice Loi, tous les intervenants, vraiment tous ! À aucun moment je n'ai, enfin, en tout cas... Je suis habitué aux colloques, aux rencontres de toutes sortes et j'ai écouté avec intérêt, car tout ça est nourri par la très grande proximité de ces paroles avec ce dont elles faisaient état, et c'est quelque chose qui est sensible dans tout ce qui a été dit. On n'était pas dans un colloque universitaire, je suis moi-même universitaire, et les colloques universitaires, c'est parfois du savoir froid, ça ne l'était pas, là... Ça peut être intéressant, le savoir froid, mais jusqu'à une certaine limite. Là, c'était de l'implication de chacun qu'il y allait. Voilà, je vous remercie tous d'avoir répondu à cette invitation et je vous donne rendez-vous dans un an...

Je vous invite à partager un pot amical...

4^{ème} JOURNÉE D'ÉTUDE
DE L'ASSOCIATION JENNY AUBRY
6 juin 2014

« L’aventure de la rencontre avec l’autre en souffrance »

Olivier Douville⁷⁶

.Je vais, pour ma part, prendre appui sur un certain nombre d’expériences que j’ai pu mener. Là, je reviens de la capitale de la Géorgie, Tbilissi, où j’ai soutenu en compagnie de Catherine Saladin⁷⁷ les activités d’une *Maison Verte*, et comme, peut-être, certaines ou certains parmi vous ne l’ignorent pas, j’ai mis en place des équipes pluridisciplinaires, pluri compétentes, pour porter assistance à des enfants et des adolescents à l’abandon dans certaines grandes capitales de l’Afrique de l’Ouest, en particulier Bamako.

Mais je vais commencer, déjà, par proposer un certain nombre de points de repère. Alors, je reprends le titre ; évidemment, c’est un peu académique comme stratégie d’introduction d’un exposé, mais ce mot d’aventure on peut l’entendre comme désignant un passage, une aventure de franchissement des seuils, une aventure du lien, une aventure des possibilités que nous avons de supporter que les liens se détissent après les avoir tissés, se détricotent après les avoir tricotés. Mais il

⁷⁶ Maître de conférences des universités, Laboratoire CRPMS, Université Paris-Diderot, Psychanalyste. Administrateur de l’association Jenny Aubry.

⁷⁷ Psychologue, Psychanalyste française. Membre de l’association *Enfance en jeu*.

y a aussi autre chose dans la notion d'aventure, c'est que l'aventure, c'est une expérience et que ce n'est pas une expérimentation. Je tiens à cette distinction. Je pense que le travail que nous faisons avec les enfants, avec les adolescents, qui sont en attente d'une bonne rencontre, suppose, évidemment, des savoirs, des savoir-faire, des savoirs techniques, mais ça ne suffit pas. Il faut véritablement un engagement de chacun, avec tout ce qu'il y a de plus riche, parfois de plus énigmatique dans sa personnalité ; les psychanalystes ont pris pour dire ça les mots, qui existaient avant eux, de transfert, de contre-transfert, mais c'est important de signaler que nous sommes en face d'expérience humaine et pas d'expérimentation ou de protocole.

L'aventure, c'est aussi l'aventure de la rencontre avec d'autres professionnels. Je relisais le livre qu'Élisabeth Roudinesco a organisé autour des écrits de sa mère, Jenny Aubry – je vous conseille de les lire ou de les relire ; c'est un recueil formidablement intéressant et pour son contenu d'une finesse d'observation peu commune et en raison de la richesse des débats que nous pouvons y lire. Pour le dire d'une façon très triviale, « quel plateau ! » : Mme Ortigues⁷⁸, Jacques Lacan, René Diatkine⁷⁹, Michel Soulé⁸⁰, Françoise Dolto... discutent avec Jenny Aubry, et je dois en oublier quelques-uns, bien sûr...

⁷⁸ Marie-Cécile Ortigues, Psychologue clinicienne, Psychanalyste française (1915-2008).

⁷⁹ Psychiatre, Psychanalyste français d'origine biélorusse (1918-1997).

⁸⁰ Pédiopsychiatre, Psychanalyste français, Professeur honoraire de psychiatrie de l'enfant à l'université René Descartes Paris V (19...-2012).

Et ça aussi c'est une aventure, reconduite à chaque page ou presque, que cette rencontre du soignant devant ce qui agite l'enfant... au fond, cet enfant, tout jeune, qu'est-ce qu'il veut, qu'est-ce qu'il nous veut, qu'est-ce qu'il attend de nous ?

Bon, je continue avec ce que j'ai mis dans le titre et, ensuite, je vais vous parler de ma clinique. Alors, « l'autre en souffrance », jeu de mots, je propose là un jeu de mots qui n'est pas de moi ; il est de Lacan. Lacan dédramatisait ce terme de souffrance, parce que, quand on dit souffrance, on en a un peu plein la bouche, bien sûr, il ne s'agit pas d'ignorer que les enfants, les adolescents souffrent, et que nous accueillons cette souffrance, que nous tentons, en tout cas, de ne pas trop nous en défendre. Mais Lacan avait proposé un petit jeu de mots qui me semble tout à fait important. Il parlait de la souffrance aussi en disant : eh bien ! quand vous recevez un avis de recommandé, une lettre recommandée, un paquet recommandé, cette lettre, ce paquet est en souffrance à la Poste. Évidemment, cela ne veut pas dire que cette lettre ou ce paquet doit se mettre à geindre comme un veau en attendant que vous le récupériez. Et donc, dans le mot souffrance, je pense que c'est important de dire que, dans le mot souffrance, il y a attendre. Il y a attendre... Quand on a quelque chose en souffrance, c'est quelque chose qui attend d'être lu, d'être entendu, d'être accueilli, d'être reçu.

Voilà... bon ! J'arrête de pérégriner sur le titre, mais c'est un titre qui m'a un petit peu donné à penser, et je vais rebondir sur ce qu'a dit Claude

Wacjman citant Tosquelles⁸¹ : « le premier de tous les savoirs est un savoir de nourrice », et je rebondis pour mettre une autre phrase en écho et je propose aussi de dire que l'enfant est notre enseignant, ce qui ne veut pas dire qu'il est notre maître. C'est l'enfant qui est notre enseignant, c'est-à-dire que nous avons, évidemment, besoin d'un savoir théorique, d'un savoir clinique, d'un savoir universitaire, c'est-à-dire d'un savoir-faire, d'un savoir dispensé dans l'université ou peut-être, compte tenu de l'état de quelques universités de la banlieue ouest de Paris, par exemple, mieux encore dispensé dans des lieux comme celui-ci. Pourtant, j'insiste : il y a un autre savoir qui est celui de l'enfant, et c'est un savoir important pour tout le monde.

Pour situer ce savoir, je parlerai de la demande d'analyse qui est la demande qu'à un sujet de bien dire, de bien dire ce qui compte pour lui, et que, ce qui est important en ce point, c'est que nous devons faire un pari. Je crois que, dans tout travail d'accompagnement, d'éducation, de soin, dans l'aventure de la rencontre avec ce qui est en souffrance dans l'autre, nous pouvons faire ce pari : c'est que l'autre met en place un savoir que nous avons aussi à déchiffrer, qu'il y a un savoir chez l'enfant, qu'il y a un savoir chez l'adolescent, et nous verrons que ce savoir peut l'aider, peut le guider et, parfois, du reste, peut aussi lui faire mal. Alors, je vais revenir sur cet aspect.

Donc, les maladies de la séparation... Moi, j'ai entendu ce titre. On en avait parlé et on s'était dit

⁸¹ François Tosquelles, Psychiatre catalan (1912-1994).

que, parmi les maladies de la séparation, il fallait aussi faire place à ce qui serait l'empêchement de la séparation.

Je voudrais jouer, un petit peu, sur ce paradoxe. Alors, comment jouer sur ce paradoxe ? Il y a à dire que les enfants mal accueillis, les enfants maltraités, pas nécessairement par violence, parfois par carence, ces enfants que nous connaissons... ces enfants sont peut-être des enfants qui vivent une situation de rejet, et je vais avec vous réfléchir à cette question du rejet. Parce que je me suis dit que l'erreur, ça je crois que c'est une erreur, c'est de considérer un enfant uniquement comme une victime. Il ne s'agit pas de lui dire que sa vie est belle, que sa vie est douce, ou qu'il l'a bien cherché, ou qu'il n'est pas une victime, mais la victimologie ne nous aide pas. Il faut essayer de comprendre ce que l'enfant a pu inventer, ce qu'il a pu créer et ce qu'il a pu trouver, y compris au sein d'une maltraitance, y compris au sein des carences.

Un des premiers points qui est d'observation courante est que la séparation, par exemple, pour beaucoup de ces enfants, se joue, vous le savez, et vous le savez vraiment, au moment du sevrage. Ça, c'est très important, cette question du sevrage, elle rentre en plein dans les propos improductifs que j'ai pu tenir jusqu'à présent. Pourquoi c'est important ? Parce que le sevrage, ce n'est pas la séparation entre l'enfant et la mère, c'est beaucoup trop simple de dire ça. De même que l'Œdipe, ce n'est pas la séparation du garçon d'avec la mère. C'est beaucoup trop simple. L'Œdipe, c'est le fait que la mère n'est plus le corps que le garçon doit désirer,

la mère n'est plus l'autre corps à acquérir. Mais attention ! Cela ne veut pas dire qu'entre le fils et la mère, par exemple, c'est fini. Cela ne veut pas dire que c'est rien, que la mère ne compte plus, c'est-à-dire que la mère revient à une autre place. Laquelle ? Eh bien ! Celle d'un être humain, celle d'une femme, pas que d'une mère, c'est-à-dire aussi d'un être humain marqué par son histoire, marqué par sa culture, et qui a autre chose à transmettre que les soins ou la sécurité, qui a à transmettre son histoire, sa culture au-delà de ce que son corps peut donner. Et le sevrage ce n'est pas la séparation de l'enfant d'avec la mère, c'est la séparation du sein d'avec la mère. C'est-à-dire que le sevrage est un moment où, on peut dire, si on fait une représentation objective – ce dont nous avons besoin –, que l'enfant est détaché du sein. On sait bien que certaines cultures l'ont fortement ritualisé, en enduisant, par exemple, le téton d'une substance amère... Mais, au plan de la scène inconsciente, c'est le fait que l'enfant ne va plus donner le sein à la mère, il la prive aussi d'être celle qui nourrit, celle qui demande au nourrisson de se laisser nourrir par une substance issue de son corps à elle. C'est ça le sevrage, c'est une séparation de la mère d'avec le sein, entendu comme ce qui pouvait se construire comme érogène, comme érotisme de l'enfant, et de la mère, et qui va passer à autre chose. Le plaisir de la succion, le plaisir de l'incorporation, le plaisir du rot, toute cette gamme va devenir autre chose. Le plaisir d'incorporer les mots... Pendant quelque temps, l'enfant, sa bouche et son oreille sont comme dans un trajet. Le désir de faire sortir de la bouche

quelque chose qui peut s'appeler un cri, un appel, une demande.

Mais, quand cette période de sevrage n'ouvre pas sur cette promesse qui est que la séparation va permettre à l'enfant de trouver sa mère autrement, d'inventer autrement sa mère qu'elle ne l'était ; ce n'est pas que le sein est refusé à l'enfant, ce n'est pas alors que le sein est séparé de la mère, c'est, au contraire, que cette séparation du sevrage est sans cesse un arrachement, une douleur, un abandon... Le sevrage, à ce moment-là, c'est comme si l'enfant était jeté dans le vide, comme si le poids de l'appui qu'il avait dans le monde lui était retiré, et qu'il n'y a pas grand monde pour l'accueillir, après.

J'ai eu confirmation de cela il y a quelques jours, parce que je reviens de Tbilissi, en Géorgie. Vraiment, j'ai travaillé avec des gens absolument superbes de savoir-faire et de disponibilité à l'invention. Qu'est-ce que serait le savoir-faire si nous n'avions aucune disponibilité à l'invention ? Et, avec Catherine Saladin, je me suis rendu compte de quelque chose, c'est qu'il y avait beaucoup de scènes dramatiques autour du sevrage, parce qu'y compris dans le psychisme de ces mamans – je ne vais pas les accabler, évidemment... – eh bien ! elles étaient des enfants de la disparition. Disparition des familles, meurtre des ascendants, disparition des ascendants, et que quelque chose de cette disparition, du fait qu'elles avaient elles-mêmes été arrachées à leur milieu, à leur filiation, au suc de leur histoire, à la sève de la transmission qui passe d'une génération à l'autre, un peu comme un furet. Eh bien ! toute opération de séparation devenait quelque

chose comme la répétition d'une dramaturgie de l'arrachement, de sorte que, bien sûr, loin d'accabler ces mères, il fallait les aider à parler en présence de leur enfant de leur histoire, de ce qui leur histoire leur avait fait perdre, de ce qui leur histoire avait fait trou, de ce qui leur histoire avait fait manque. Car, très souvent, ces drames sont nés, il y en a, de la séparation entre enfants et parents. Très souvent, ces drames renvoient au fait que, dans la famille, on a beaucoup plus connu des histoires de disparition que des histoires de perte, et j'insiste, là, sur la différence, qui semble importante à mes yeux, entre la perte et la disparition.

Lorsqu'on perd quelqu'un, ce quelqu'un vous retrouve, on le retisse, on le reconstitue. Quelque chose de la virulence de nos sentiments, qu'ils soient portés par une dimension aimante ou par une rancœur haineuse, quelque chose de la virulence de nos sentiments s'émousse progressivement, pour laisser à notre psychisme, c'est-à-dire à ce que nous partageons avec l'autre, et avec les autres, le choix de tisser des représentations de ce qui n'est plus là. Ce qui a été aboli revient en ce monde, dans ce lieu qui concerne mes traces de ce qui est perdu dans la mémoire.

Quand nous sommes en face d'une clinique de la disparition, eh bien, il n'y a pas ce travail ! Il n'y a pas ce travail qui fait qu'il y a un lieu d'accueil pour, non seulement conserver mais trouver, recréer, retisser, trouver/créer, comme le disait Winnicott, c'est pas simplement du jeu, du joujou, le trouver/créer. Il n'y a pas ce travail de fabrication d'un lieu

pour trouver/créer des traces de l'absent. Il y a des moments de l'Histoire où notre rapport à nos ascendants est tant marqué par la disparition, que notre rapport à nous-même est marqué par l'angoisse de la disparition : celle de ne pas laisser de trace, de ne plus exister, d'être effacé, eh bien ! il y a un risque que la plupart des opérations de séparation, disons-le ainsi, deviennent des opérations d'arrachement.

Donc, quand on fait un travail avec un enfant ou avec un adolescent, j'approfondirai ce que je viens de dire, mais, déjà, quand on fait un travail avec un enfant ou avec un adolescent, je pense que nous intervenons sur plusieurs plans. C'est pour ça que l'aventure c'est du dialogue, aussi entre professionnels. Nous intervenons sur un plan de restructuration, d'apaisement, de calmer le rapport au corporel. Oh ! Combien d'enfants abandonnés, délaissés, déjetés de l'autre, passent leur temps à se taper dessus, à s'arracher les cheveux, à se lacérer ! On parle d'autodestruction. Peut-être... peut-être ! On pourrait également se dire qu'ils cherchent à se sentir vivants en exacerbant des zones de douleur, qui sont des zones qui sont des topos de traces mnésiques peu déchiffrables, des zones du corps où ça a tapé sur eux, des moments où ça a excité en eux, etc.

Bien sûr qu'on a comme objectif, c'est évident, de faire qu'un gosse arrête de se taper dessus, arrête de se taper la tête contre les murs, arrête de se griffer, arrête de s'arracher les cheveux, bien sûr ! Mais qu'est-ce qu'il nous dit de son corps, qu'est-ce qu'il nous raconte ? Qu'est-ce que c'est

que cette mémoire qui essaie quand même de se dire ? Nous devons l'aider à dire autrement les choses, nous devons l'aider à dire autrement les mémoires... Et bien sûr que nous avons tout ce registre de soins, ce savoir premier, ce savoir de la nourrice, qui est évidemment un savoir d'aller vers l'autre, d'aller vers le corps de l'autre, de lui apporter un bien, de lui apporter un sens du rythme, de lui accorder ce rythme à venir avec le rythme des autres. Mais, en même temps, quand on s'occupe d'un enfant déjeté, d'un enfant rejeté, d'un enfant abandonné, d'un enfant mal séparé, eh bien ! nous réinscrivons aussi cet enfant dans la grande aventure du soin humain, dans la grande aventure de la communauté humaine, parce qu'on pourrait se demander si, au-delà de l'aspect maternant du soin, nous ne sommes pas en train de créer dans nos institutions une microsociété humaine. Moi, je pense qu'il y a société dès que quelqu'un peut entendre la plainte, la douleur ou la souffrance qui m'anime. Là, il y a société...

Alors, essayons de mieux cerner que je ne l'ai fait encore, cette question de la séparation. Coupure, donc à l'époque du sevrage, non entre le sein et la mère, mais entre la mère et l'enfant. Qu'est-ce qui se passe ? Eh bien ! Il se passe que l'enfant peut se dire – et vous verrez que ce sont les adolescents qui vont nous parler de ces élaborations très précoces, très primaires. Ils vont nous en parler avec le corps, parfois avec les mots. Le sujet peut se sentir aux prises avec un autre qui est tout-puissant. Ça, c'est très surprenant parce que, évidemment, la plupart du temps, les parents auxquels on a affaire – et il

est évident que nous ne pouvons pas les stigmatiser, cela serait sacrifier à une étiologie ridicule comme on a eu des étiologies ridicules pour l'autisme –, mais il est fort courant que ces parents, auxquels on a affaire, nous semblent des parents amochés, amoindris, victimes de l'existence... Mais imaginez autre chose, imaginons autre chose ! Pour un enfant, un parent qui ne peut pas répondre à l'appel, au cri, à la demande, ce n'est pas un parent qui est ratatiné, ce n'est pas un parent qui est réduit à *quia*, ce n'est pas, comme on le dit si sottement, une mauvaise mère ou un père dévalorisé – on a un vocabulaire qui pèse des tonnes, et plus il est con plus il pèse des tonnes, de toute façon !

Pour l'enfant, l'adulte qui ne peut pas répondre à sa demande, c'est un adulte tout-puissant, parce qu'un adulte puissant, c'est un adulte qui peut répondre oui ou non. Un adulte puissant, c'est un adulte qui a la capacité d'interpréter. Un adulte puissant, c'est un adulte qui, par exemple, peut dire : mais ce n'est pas que du lait ou de la bouffe que tu veux mettre dans ta bouche, c'est peut-être que tu veux mettre dans mon oreille les sons que tu émetts. Un adulte puissant, c'est un adulte qui va peut-être essuyer la morve ou la bave qui coule du nez ou de la bouche d'un enfant qu'on pourrait craindre autiste, alors qu'il vous touche avec un tact indéfinissable, parce que la bouche, ce n'est pas fait simplement pour être obstrué, mais que ça peut s'ouvrir.

Au fond, toute cette puissance de l'adulte vis-à-vis de l'enfant, c'est une puissance qui va civiliser l'enfant. Ça ne veut pas dire lui donner tel ou tel

idéal culturel, nous n'en sommes pas là, mais qui va le civiliser, qui va, par exemple, dire : la bouche c'est fait pour manger, mais c'est fait pour appeler, c'est fait pour parler, c'est fait pour siffler, c'est fait pour chanter, c'est fait pour s'ouvrir, c'est fait pour se fermer. Voilà... Et la bouche, c'est un trou, la bouche, c'est un orifice ; on va l'appeler un orifice pulsionnel, dans notre vocabulaire, il n'est pas mal, ce vocabulaire. Si c'est un trou, ça veut dire qu'il y a du plaisir à l'ouvrir et à le fermer et, qu'autour de ce plaisir à ouvrir et à fermer la bouche, il y a un plaisir à interpréter ce qui rentre dans la bouche et ce qui sort de la bouche.

En revanche, l'adulte tout-puissant, l'autre tout-puissant, c'est un autre qui n'a pas la puissance. Justement, il est tout-puissant parce qu'il n'a pas la puissance de se laisser arracher quelque chose. Il est tout-puissant parce qu'il est monolithique. Il est tout-puissant parce qu'il est compact, il est tout-puissant parce que...

Imaginez ce que cela peut être, un corps sur lequel on ne peut rien prélever, pour un enfant. Alors, pour mieux imaginer, on a une petite vignette. Ça fait partie des moments des textes de Freud, qui traversent les années, qui traversent les décades avec une fraîcheur surprenante. C'est évidemment l'enfant à la bobine – qui a grandi, depuis, évidemment ! – et cet enfant à la bobine, moi, ce que j'ai appris à l'université, c'est qu'il jetait une bobine dans un berceau, dans une corbeille... qu'il la ramenait... Alors, on disait que c'était pour maîtriser l'absence de la mère. Bon, d'accord ! Mais, au fond, dans une petite note de Freud, ça c'est le plus

important, le grand jeu de l'enfant à la bobine, c'était quand sa mère se pointait – parce qu'il n'avait pas l'air très traumatisé, ce gosse. S'il avait été traumatisé, il n'aurait pas fait joujou avec la bobine, quand même, il ne faut pas exagérer –, c'est que, quand sa mère se pointait, après avoir fait valdinguer son image devant le miroir. Il accueillait sa mère en disant : « Mais t'es où ?... Je ne suis pas là ! »

Ça, c'est un gamin sympathique, ça on l'aime bien, voilà. Sauf que ce n'est pas toujours comme ça que cela se passe. Et ce n'est pas toujours comme ça que ça se passe, c'est-à-dire que beaucoup d'enfants en difficulté que nous avons, chutent avec la bobine, ils tombent avec la bobine. Vous voyez le nombre de gosses qui se jettent par terre, qui nous font peur. Ils pourraient presque se fracasser au sol si on ne les retenait pas. Les enfants ne font pas tomber la bobine car c'est la bobine qui fait tomber l'enfant. Parce que, dès qu'il y a un objet dont ils doivent se séparer, ils essaient, ils tentent de le retrouver ailleurs et autrement, c'est le bien dire, le bien dire de l'enfant : « Je dis bien que j'arrive à me séparer pour retrouver ce dont je me suis séparé autrement. »

C'est ça, le bien dire de l'enfant. Après, cela va prendre une tonalité sexuelle avec l'Œdipe, mais enfin je ne vais pas vous faire un cours de psychanalyse première année, tout ça fait malheureusement partie des ritournelles par trop convenues. Mais, le bien dire de l'enfant c'est : « J'ai la capacité de me séparer et je reviens changé par cette séparation. » Ça, ça va durer, c'est comme les

enfants fugueurs, les jeunes, les préados fugueurs, ils ne disent pas : « Je veux quitter ma maison ». Qu'est-ce qu'ils disent les préados fugueurs ? Ils disent : « Vous ne vous rendez pas compte que j'ai changé. Vous me considérez comme un petit, alors que ça y est, ce qui faisait ma force quand j'étais petit, ma capacité de vous séduire, de vous plaire, de vous assujettir à mon charme éventuel, mais il y a aussi mes théories sexuelles infantiles, tout ça, ce qui faisait ma force quand j'étais petit, je n'en ai plus besoin. Je suis passé à autre chose, je deviens grand, j'ai peut-être peur de devenir grand. Il faut entendre que j'ai peut-être peur de devenir grand... »

Et la famille n'entend pas : il reste le petit. Alors, le fugueur s'en va. Il s'en va, non pas pour quitter irrémédiablement la famille... J'ai toujours voulu faire une distinction entre la fugue et l'errance. L'errance désespère du lieu. L'errance quitte un non-lieu pour trouver un lieu. La fugue, c'est autre chose. La fugue, c'est vouloir rentrer dans le lieu qu'on a quitté en faisant... en mettant sous le nez des parents qu'on a changé, qu'on n'est pas pareil. C'est pour ça que, si les parents accueillent un fugueur en disant : « Ne t'inquiète pas, tout est pardonné, ce sera comme avant ! », ce n'est pas du tout le truc à faire.

Donc, le bien dire de l'enfant, c'est ça, c'est montrer qu'il est capable de... l'aventure de la peur, l'aventure de l'angoisse, le jeu... Le jeu, c'est aussi un truc qui préoccupe l'enfant, c'est ce qui permet à l'enfant de pouvoir développer un savoir-faire, avec ses peurs et avec ses angoisses, pour anticiper : c'est peut-être dangereux de changer

mais, de toute façon, ça vaut le coup et il faut y aller.

Donc, la difficulté que nous, nous avons, c'est que nous avons en face de nous des jeunes, des jeunes enfants, des tout-petits, qui n'ont pas pu jouer avec leurs peurs ou avec leurs angoisses, parce que perdre ou se séparer, quand on n'arrive à rien arracher, à rien prendre, à rien s'approprier du corps de l'autre, expérimenter le monde, expérimenter l'espace, expérimenter les objets, c'est toujours courir le risque de se fondre dans un chaos.

Voilà peut-être une asymptote, une situation extrême, que je pose comme importante. Pour beaucoup de ces jeunes, du moins ceux que j'ai rencontrés en Afrique, il y a, il est vrai, des circonstances politiques particulièrement cruelles, la famille, la razzia ; pour beaucoup de ces jeunes, ce vécu pénible, ce vécu douloureux, cette souffrance qui porte sur l'être les tараude jusque assez tard. Lorsque nous avons mis en place à Bamako un centre d'hébergement d'urgence, où nous avons accueilli des adolescents qui avaient fui, des adolescents maliens, qui avaient fui dans des circonstances terrifiantes – pardon de parler de tout ça, mais c'est terrifiant – les guerres du Sierra Leone ou les guerres du Libéria, leur première réaction, quelle est-elle ? Quelle était leur première réaction ? C'était de nous dire : mais écoutez pourquoi voulez-vous vous occuper de nous puisque nous allons mourir ? Ce que je raconte, c'est extrême. Sans doute la plupart des situations que vous rencontrez n'ont pas ce caractère à la fois pathétique, urgent et sidérant.

Vous avez un trait qui est très important à repérer, qui est le caractère stéréotypé du rapport au corps de ces enfants. Jenny Aubry expliquait cela dans une phrase qui me semble lumineuse : caractère stéréotypé et rituel du jeu. Ce caractère stéréotypé et rituel est très souvent à tort confondu avec ce qu'on pourrait appeler les mécanismes autoérotiques de la psychose infantile. Très souvent il n'en est rien et alors nous rencontrons des enfants qui se présentent aussi stéréotypés, aussi ritualisés, que ce qu'on appelait autrefois une psychose infantile. Maintenant, tout cela est noyé dans la grande marmite de l'autisme, ce qui est une imbécillité totale.

Ce caractère stéréotypé et ritualisé du jeu... Je pense qu'il faut considérer ce qui se passe lorsque cet enfant stéréotypé, cet enfant ritualisé – il peut avoir 3 ans, 4 ans, 5 ans... – se trouve en présence d'autres enfants qui jouent. Eh bien ! très souvent cet enfant n'en perd pas une miette. Il est attentif, il a l'air d'être isolé dans son coin avec ses marottes, avec la fade monotonie de sa motricité et, pourtant, progressivement, il s'éveille. L'enfant ne commence pas à jouer, l'enfant commence à trouver un intérêt au spectacle des autres enfants qui jouent. C'est ça qui le fait sortir de sa coquille de protection. Alors, il apprend qu'il a d'autres usages possibles de son corps. À ce moment-là, nous sommes devant une hypothèse. Est-ce que cet enfant – j'emploie les termes de Jenny Aubry –, qui présente dans son jeu un caractère stéréotypé et rituel, est strictement un enfant qui développe des procédés auto-calmands, au service de la retraite psychique ? Peut-être pas.

Peut-être, vous l'ai-je dit au début de mes quelques propos, cet enfant conserve-t-il, en les répétant et sans les détourner, des souvenirs très précoces de ses relations corporelles avec eux. Des souvenirs très précoces des façons qu'il a eues d'être bercé, porté, touché, tapé peut-être, parce qu'il conserve, comme le seul noyau qui, pour le moment, lui donne la sensation d'être vivant, il conserve ce souvenir que son corps va exprimer, mais sans le moduler, toujours pareil.

Et c'est souvent par l'observation du jeu, par le fait que des enfants qui jouent vont chercher celui qui se met en retrait, progressivement, avec un savoir, avec une compétence aussi – les enfants ont une compétence entre eux –, qu'il pourra faire de cet automatisme quelque chose qui deviendra graduellement sa signature. C'est-à-dire qu'il va faire de cet automatisme, où toujours il se tape, toujours il se cogne, toujours il se perce, toujours il se recroqueville... quelque chose qui est, non plus la monotonie immuable de sa mélodie, mais son leitmotiv, un motif, un motif qui revient, qui lui permet de s'annoncer et qui lui permet de partir. Et entre ces deux motifs, autre chose...

Dans un travail que j'ai fait avec des enfants très abandonnés, en Afrique, avec mes amis africains, l'on utilisait le dessin et le modelage, et nous nous sommes rendu compte que, graduellement, ces enfants arrivaient à dessiner des lignes qui s'entrecoupaient, un dedans et un dehors, pourrions-nous dire très sommairement. Ils arrivaient à explorer davantage cette pâte de terre qu'on leur proposait, arrivaient à indiquer différents lieux du

corps sur un visage qu'ils composaient en le modelant : la bouche, les trous du nez, les oreilles, les yeux. Donc ce caractère stéréotypé, c'est de la mémoire, et c'est de la mémoire qui ne va faire récit que si l'obsession devient un motif ou une signature. Mais, à ce moment-là, ce qui nous déconcerte c'est que, quand ces enfants perdent ce destin de se faire une espèce de trace mnésique de ce à quoi ils ne peuvent pas renoncer, ces enfants qui vont alors explorer autre chose, commencent à présenter peut-être des signes d'inquiétude ou des signes d'effroi. Leur vie psychique s'anime mais elle ne s'anime pas toujours dans le calme ou dans la quiétude. Ils témoigneront finalement de ce dépassement du clivage, peut-être par des cauchemars, sans doute par des angoisses, sans doute par des agitations.

On les croyait, autrefois, calmés par des procédés auto-calmanants qui les retiraient du monde, et voilà qu'ils s'avancent dans le monde mais avec, parfois, la peur au ventre et la nécessité, à ce moment-là, bien sûr, qu'on les accompagne et qu'on leur parle.

Je me souviendrai toujours de cet adolescent que j'avais rencontré en Afrique, à Bamako, un grand type, 14 ans, à peu près deux mètres, cent kilos, extraordinaire, une armoire. Il terrorisait tout le monde. Il a un neuropalu, on l'hospitalise, classique, on l'hospitalise... Quelques jours plus tard, je prends de ses nouvelles. On me dit : mais c'est un cas d'anorexie mentale. En fait, il faisait du mérycisme. Chaque chose qu'on lui donnait à manger, il l'avalait et il le recrachait, etc., tout truc qui obstrue la bouche... Quand une bouche n'est

pas une bouche mais n'est qu'un trou, eh bien ! vous pouvez faire du mérycisme. Je rappelle en passant – c'est peut-être bêtement érudit – mais que le plus grand théoricien de la mélancolie, c'est J. Séglas⁸², eh bien ! sa thèse de médecine, c'était d'abord sur le mérycisme, et il y a un lien étonnant entre ses écrits sur le mérycisme et ses écrits sur la mélancolie, mais c'est peut-être juste là une parenthèse que je referme tout de suite.

Alors, ce jeune, c'est un psychisme de nourrisson dans un corps de caïd. Ce jeune je lui dis : on s'inquiète, c'est pas bon ? etc. Et je lui demande : mais qu'est-ce que tu manges d'habitude ? Mis en confiance, il me répond que, d'ordinaire, à la nuit venue, il mange ce qui tombe des étals du marché, les légumes qui ne sont pas terribles, ce qu'on n'a pas vendu, etc. Ils tombent... Vous comprenez ce que ça veut dire ? C'est-à-dire qu'il ne fait pas rentrer dans son corps ce qu'il y aurait d'humain dans la nourriture... la cuisson... Souvenez-vous du cru et du cuit de Lévi-Strauss... la cuisson... Non, quand on mange, on mange du temps humain, on mange de la présence de l'autre. On n'est pas anthropophage, mais on mange quand même de la présence de l'autre. Ce n'est pas à un fin gourmet que je vais apprendre ça, on mange quand même de la présence de l'autre, quand on mange. C'est-à-dire qu'on mange... que l'autre nous veut quelque chose. Alors, quand c'est bon, eh bien tant mieux ! Mais, au-delà de ces histoires c'est bon, c'est pas bon, cet enfant, cet adolescent était comme un nourrisson qui aurait refusé l'humanisation de la

⁸² Jules Séglas, Psychiatre français (1856-1939).

nourriture. Et, dans ces moments de mérycisme, il a d'immenses cauchemars dont il nous parle, un vécu quasi hallucinatoire et puis, peu à peu, ça s'arrange. Ça s'arrange parce que je me suis dit après tout on n'a qu'à manger avec lui. Mais, en Afrique, c'est parfois assez facile, je ne sais pas comment ça se passerait dans un hôpital, c'est-à-dire le fait d'apporter à manger pour tout le monde, on va manger ensemble. Je ne suis pas sûr que ça se passerait comme ça, ce n'est pas très facile... Enfin, je n'en sais rien...

Et alors, on mange et, alors, il ne va pas manger, il va nous nourrir. C'est-à-dire qu'on a la bouillie de mil au milieu, et nous, on mange, et lui, il nous nourrit. Et on le nourrit et, si vous voulez, ce qui est tout à fait remarquable – j'ai beaucoup d'histoires comme ça... mais rassurez-vous je ne vais pas tout vous dire là –, ce qui est tout à fait remarquable, c'est qu'au fur et à mesure qu'il a pu sculpter sa bouche, eh bien ! son visage a changé. Comment vous l'expliquer ? Ce visage, que je voyais presque comme une surface plate, imposante – comme un masque de guerre, j'oserais dire –, devenait un visage qui prenait le goût à l'ombre, à la lumière. Ce n'est pas que son visage avait changé, objectivement, mais il inscrivait son visage dans une dimension d'épaisseur, tout simplement parce que cette pacification de la zone orale lui avait permis de jouer autrement de son regard. Au fur et à mesure que s'humanisait sa bouche, il arrêta de nous fixer avec des yeux d'hypnotiseur hypnotisé. Il jouait fugacement mais décidément avec les

éclipses de son regard. Il rentrait, comme ça, dans le commerce humain de l'ombre et de la lumière.

Je termine en disant cela... c'est que beaucoup de nos adolescents sont la mémoire vive de ces opérations par lesquelles un tout-petit surmonte les angoisses de séparation, clivage, idéalisation du parent perdu, mais également, chose peut-être plus surprenante, peur de mettre l'autre en danger. Et c'est là où nous touchons sans doute à une souffrance peu théorisée qui est que, lorsque ce jeune reprend corps dans la rythmicité humaine, culturelle et anthropologique, son rapport à la parole n'est pas tout de sérénité, et loin s'en faut, mais ô combien d'adolescents – je n'ai jamais vu, du reste, de plus sévères figures que chez les adolescents errants au fin fond de l'Afrique. Mais, ô combien d'adolescents, lorsqu'ils parlent, ont peur à un moment que leur parole nous détruise, que leur parole nous mette en danger ! Ils évoquent très bien ces grands tableaux phobiques, où le jeune phobique déballe tout d'un coup un secret insupportable mais, après, prend la fuite.

C'est très important, avec les jeunes qui viennent de ces maladies primaires de la séparation, de voir que, lorsqu'ils reprennent goût à la parole, il faut les aider, il faut leur dire : on ne peut pas tout dire en une seule fois, il faut en garder pour un peu plus tard. Je vais revenir...

Les témoignages de ces enfants séparés par négligence parentale, ça existe, par la violence parentale, ça existe, par la tristesse parentale, ça existe, par les traumatismes parentaux qui se rejouent dans les premiers soins, ça existe, vous le savez. Eh bien ! La

tristesse se lit souvent dans les phrases qui évoqueraient une écriture, et une écriture testamentaire. Le jeune vous parle. D'un coup, il vous raconte son histoire. Vous semblez comblé. Comblé, oui, vous l'êtes, mais vous l'êtes trop. Oui, je l'étais, mais je l'étais trop. Et puis après, cette parole, elle ne rebondit pas. Ils nous la lâchent, ils nous l'abandonnent comme une valise sans destination, et puis ils disparaissent.

C'est là où je reprendrai, à nouveaux frais peut-être, un concept qui, effectivement, est un concept trop émouvant pour être honnête, mais quand même, le concept d'empathie. Il est évident que, ce dont ces adolescents ont besoin, c'est savoir qu'ils peuvent nous toucher, qu'ils peuvent nous faire peur, qu'ils peuvent nous émouvoir, mais que notre écoute ne se réduit pas à cette crainte ou à cette jouissance d'être apeuré, touché ou ému. Oui, ces jeunes, parfois, pendant de longues années, avec un courage – car je trouve que ces enfants et ces adolescents sont extrêmement courageux –, vont, une deuxième fois, peut-être après dix ans, peut-être un peu moins, essayer de trouver quelqu'un, en présence de qui ils pourraient reprendre les blessures anciennes, les mémoires anciennes, les idéalizations paralysantes, les clivages meurtrissants, et c'est là où nous avons à répondre présent, avec nos paroles, avec nos gestes, avec nos émotions, pas évidemment dans une fusion qui ne tromperait personne, mais pourquoi pas, en accueillant cette parole, en disant : voilà je pense que ça pour toi c'était très important parce que là, à ce moment-là, tu as ressenti qu'il se passait ça en toi, etc., etc.

J'insiste, et je terminerai là-dessus, sur le fait que les maladies de la séparation, c'est-à-dire les maladies d'empêchement de la séparation, se soignent très longuement, au fil des ans, au fil des accueils, au fil des réponses, et que ce reliquat qui n'a pas été soigné se rejoue à l'adolescence avec quelque chose, peut-être, de la bravoure, de la parade. Et ce qui se rejoue à l'adolescence doit absolument être accompagné, entendu et préservé, car le gain le plus précieux d'un sujet, ce n'est pas sa parole, c'est le lieu où sa parole peut s'héberger sans tomber dans le silence. Voilà, je vous remercie...

Cinq ateliers pour cinq thèmes en étroites relations⁸³

<i>Ordonner la séparation d'un enfant de sa famille</i>	<i>Face à l'innommable : l'accueil de l'enfant maltraité et/ou violenté</i>	<i>L'accueil familial : accueillir un enfant</i>	<i>La disparition de l'enfant accueilli</i>	<i>La famille d'accueil : « un lieu pour vivre » Expression reprise à Maud Mannoni</i>
Des exemples concrets de difficultés à ordonner un retrait d'enfant : la situation d'une première mesure, l'intérêt d'accorder un droit de visite, les rencontres médiatisées, etc.	La violence du réel du vécu et des symptômes de l'enfant sur les représentations de l'accueillant familial.	Soigner et éduquer, accueil familial. Approche éducative du « prendre soin ».	Les fins de prise en charge prématurées, parents qui coupent les ponts sans préavis, orientations intempestives, etc., autant de situations qui interpellent nos bonnes intentions de « bons soins ».	Rôles et enjeux intra familiaux, l'importance des conjoints, enfants et famille de l'accueillant familial. La question des multiples transferts.
Avec Christina Rinaldis	Avec Irit Abramson, Maria Landau	Avec Jack Droulout	Avec Martine de Maximy	Avec Frédéric de Rivoyre
Régulateur	Régulateur	Régulateur	Régulateur	Régulateur
Claude Wacjman	Ghislaine Glasson- Deschaumes	Daniel Legoff ⁸⁴	Olivier Huet	Sabine Berthelot ⁸⁵

⁸³ Voir Synthèse p. 239.

⁸⁴ Administrateur de l'association Jenny Aubry. Éducateur spécialisé, Directeur honoraire d'établissement, diplômé en sciences sociales appliquées au travail.

⁸⁵ Administratrice de l'association Jenny Aubry. Éducatrice de jeunes enfants, conceptrice et directrice de crèches, formatrice aux métiers de la petite enfance.

Être assistant familial aujourd'hui, l'héritage de Jenny Aubry

Élisabeth Roudinesco

Claude Wacjman

Nous voilà dans la dernière partie de cette journée d'étude. Je vais tout de suite laisser la parole à Élisabeth Roudinesco. Auparavant, je voudrais vous rappeler que les personnes qui veulent commander des *Actes 2013-2014* doivent s'inscrire sur une fiche. Et puis n'oubliez pas, après la table ronde qui va suivre la conférence d'Élisabeth Roudinesco, nous aurons un cocktail de clôture amical et musical. Et c'est Fethi Benslama qui conclura, juste avant celui-ci.

Élisabeth Roudinesco

Le livre de Maman – Jenny Aubry –, il existe maintenant en version de poche. On peut le commander en édition courante chez Denoël. Là, il y a des photos : *Psychanalyse des enfants séparés*, et puis en Champs, Flammarion, sans le cahier photo. Il ne sera jamais épuisé, celui-là.

Alors, je n'ai pas préparé de conférence... mais je vais donc improviser. D'abord, je vais encore être dithyrambique. Moi, je trouve cette association formidable. Je trouve que tout ce que j'entends et tout ce que vous faites est absolument formidable... Et je suis enthousiaste parce que c'est bien l'esprit de ma mère, la psychanalyse dans la cité, pas la psychanalyse aux psychanalystes, mais appuyée sur de

l'institutionnel et sur quelque chose qui est concret et pragmatique. C'était évidemment l'héritage – on en parlait tout à l'heure avec Fethi –, c'est l'héritage d'Anna Freud et de Bowlby. Il ne faut pas l'oublier, elle était tout à fait dans l'héritage anglais. Ma mère a fait la découverte, après la guerre, de la clinique anglaise. Elle n'était pas kleinienne mais il n'y avait pas de l'hostilité à quoi que ce soit, mais enfin, je dirai qu'étant ce qu'elle était, c'est-à-dire médecin des hôpitaux s'occupant de l'enfance abandonnée, toute sa vie, avec tous les problèmes de séparation, d'abandon, de tout ce que vous connaissez, de placement, bien entendu, l'héritage Anna Freud/Bowlby allait de soi. En outre, elle a travaillé avec la *Tavistock Clinic*.

Et puis, on est le 6 juin, je ne sais pas si vous avez choisi cette date au hasard mais, pour nous, dans la famille... Moi, je suis née avec la Libération de Paris, donc le 6 juin et le 24 août, ce sont deux dates capitales dans la vie, et de ma mère, et de moi. Parce que, pour elle en tout cas, la découverte des États-Unis après la guerre a été fondamentale. C'est ça qui a permis, je me rappelle l'expérience de Parents-de-Rosan, c'est une bourse Rockefeller qui lui a permis ce voyage. Ma mère était tout à fait branchée sur la psychanalyse anglaise et américaine. Elle a rejoint Lacan après, bien entendu, puisqu'elle était de sa génération. Donc il y avait le mélange des deux, mais enfin elle aimait beaucoup les expériences pratiques. Elle a connu, d'ailleurs, Anna Freud, et l'expérience américaine, les grandes cliniques où on s'occupait des enfants a été une découverte. La sortie de France a été importante

pour voir, comme ce qu'elle a eu comme relations. Elle a été l'élève de Georges Heuyer⁸⁶, bien sûr, qui était la psychiatrie de l'enfant, mais la France était assez étriquée dans ce domaine-là avant la guerre. C'était la psychiatrie de l'enfant, et même les psychanalystes, c'était la psychiatrie de l'enfant. Donc, ce qu'elle découvre... Elle est pédiatre, à l'époque on est neuropsychiatre aussi, mais elle est avant tout pédiatre, et donc, ce qu'elle découvre dans ce monde anglophone de l'après-guerre, est fondamental pour elle.

Donc cet esprit pragmatique... elle est très différente de Dolto, même si elles ont travaillé ensemble. Françoise Dolto, il ne faut pas que vous l'oubliez, à un côté très français. Elle n'est pas internationaliste pour deux sous, elle apprend tout toute seule. Elle a plus de diplômes, elle est certainement beaucoup plus géniale que Jenny Aubry au sens de l'innovation, de ce génie, et puis elle écrit... Jenny Aubry est plus institutionnelle, plus comment dirais-je ? plus républicaine ! On va le dire comme ça... Chez Françoise Dolto, il y a un côté vieille France, incontestablement. Ma mère est un pur produit de l'école républicaine et de la rencontre avec le monde anglophone. Bien sûr, elle lisait Freud, mais c'est le monde anglophone qui a plus compté pour elle.

Et donc, si on parle, évidemment, de séparation, voire de résilience, ce mot à la mode, tout ça c'était inclus dans les travaux... Toutes les modalités de séparation étaient présentes chez les enfants dont elle s'est occupée. Évidemment, y compris les séparations définitives avec les enfants abandonnés à

⁸⁶ Psychiatre français (1884-1977).

l'Assistance publique, les... bon, on a montré le film, la dernière fois, les enfants placés de façon provisoire, les familles d'accueil, toutes ces modalités.

C'était une époque aussi, et je crois déjà l'avoir dit, il n'y avait pas d'immigration... l'immigration était italienne, vous n'aviez pas la situation d'aujourd'hui. Je me souviens, quand j'ai réuni les textes, et que j'ai vu : « père nord-africain » dans un des textes. C'est le seul moment où apparaissait quelque chose. Ma mère était anticolonialiste et elle écrit : « père nord-africain ». Ça, c'était le dossier de l'Assistance publique et on mettait nord-africain, vous voyez un peu la tête qu'on fait aujourd'hui quand on voit un mot pareil. Je l'ai laissé dans le texte, mais enfin c'était, ça n'existait pas... Les cas qui sont cités ressemblent plus à l'enfance de Jean Genêt⁸⁷, ça ressemble à quelque chose de français, d'une France des années 50, qui était à la fois dans l'après-guerre et donc la victoire des alliés sur le nazisme, l'idée qu'on devait beaucoup aux enfants à venir, l'idée qu'on devait, disons, les élever dans le culte de la liberté. Il y avait tout cet esprit-là. Que la psychanalyse, c'était un engagement, un engagement social et, en effet, dans une France qui allait évoluer... C'était avant les guerres coloniales qu'elle a commencé, elle va ensuite... C'est un temps qui est autre mais, enfin, l'expérience reste encore valable.

Alors, on a parlé, j'ai écouté beaucoup de choses. Bon, il y avait tous les cas de figure dans ce dont elle s'occupait. Je dirai que, souvent, ça ne passe pas trop

⁸⁷ Écrivain français, pupille de l'Assistance publique (1910-1986).

dans les textes que j'ai publiés mais, quand même, elle avait un côté, par moment, très inattendu. Je me souviens qu'elle disait : « Plus les enfants sont nettement séparés, plus la famille d'accueil devient la vraie famille, mieux c'est. » Et si on disait : « Mais enfin tout de même, la mère reste la mère... » Elle répondait toujours : « Si c'est provisoire et que cela a bien été dit qu'elle allait reprendre l'enfant parce que c'était un moment épouvantable et éprouvant, oui. Sinon, il faut admettre qu'il y a des femmes qui n'ont jamais voulu d'enfant, que ce sont des accidents, et ce n'est pas la peine qu'elles élèvent des enfants si elles ne les ont pas désirés. » Je me souviens d'avoir dit : « Mais qui te dit qu'elle ne l'a pas inconsciemment désiré, etc. ? » Elle me disait : « Peut-être, mais si elles n'en veulent pas, elles n'en veulent pas, et c'est respectable. »

Attention ! à une époque de maternalisation où on considérait quand même qu'une femme qui n'aimait pas élever des enfants, n'en voulait pas et les abandonnait parce qu'elle n'en voulait pas, c'était honteux. Et ma mère disait : « Ce n'est pas honteux, il y a du substitut. » Ça, il faut comprendre, qu'à l'époque, ce n'était pas évident.

Je rappelle aussi ce qu'elle disait sur l'allaitement dans les années 50, que j'ai repris... Elle disait : « Il n'y a pas de théorie, ceux qui veulent allaiter, doivent allaiter, ceux qui ne veulent pas, ne doivent pas. » Alors qu'on est passé d'une théorie de il faut à une autre théorie de il ne faut pas, etc. Donc, elle avait dans la tête beaucoup de théorie, ce qui lui permettait de mettre à distance la théorie, et c'est ce que je disais, d'ailleurs, tout à l'heure : la vraie

théorie, c'est quand on l'oublie, mais qu'on l'a quand même. Donc, la théorie, évidemment, elle l'avait, mais elle était essentiellement pragmatique.

Alors, toutes ces formes de séparation, l'idée du placement, l'idée des familles d'accueil qui, pour elle, étaient tout simplement une deuxième famille. Elle était divorcée, aussi ; c'était atypique, à l'époque. Elle était divorcée, remariée, donc l'idée de la famille recomposée était là, présente dans nos vies, et donc, il y avait toute cette idée, en tout cas, que le lien biologique existe mais qu'il n'est pas essentiel, qu'on se construit, qu'il faut se construire. Elle pensait aussi qu'une mère seule qui n'avait pas envie d'avoir des hommes mais qui aimait ses enfants et qui était capable de les élever, ça faisait une famille. On ne parlait pas à l'époque de famille monoparentale, mais, enfin, elle le pensait.

Elle n'a pas eu le temps de voir les familles homoparentales, mais enfin bon, pour elle, ça n'aurait fait aucun problème, c'est évident, enfin je veux dire, ça allait de pair et donc, voilà... Et c'étaient tous ces modes de séparation, à penser différemment. Avec aussi cette très grande différence, quand même, avec Dolto. Il y avait, chez elle, le culte de l'école républicaine. Donc, l'idée était qu'on ne pouvait pas changer l'école, il fallait que l'enfant se plie à l'école telle qu'elle était. Jamais Dolto n'a pensé ça. Dolto venait d'une famille catholique d'Action française. Elle est allée aussi, évidemment, à l'école républicaine, mais il n'y avait pas ce culte... L'idée de Dolto était de faire des écoles particulières pour des enfants... elle n'avait pas l'idéologie scolaire ancrée, comme l'avait Jenny,

ce qui faisait quand même que Dolto disait : « S'il rate les examens ça ne fait rien, il fera autre chose dans la vie. » C'est vrai... Mais enfin ma mère pensait, quand même, qu'il fallait que l'enfant s'adapte, que l'institution scolaire était capitale.

Et puis, évidemment, éviter toute la psychiatrie, ça c'est une, c'est un pan entier de l'histoire de la psychanalyse dans ses rapports avec ce qu'on appelle la pédopsychiatrie. Je pense que c'est une des grandes raisons pour lesquelles elle a toujours suivi Lacan, dès 53, c'est que la psychanalyse d'enfants, en France, était incarnée par Lebovici⁸⁸ et Diatkine. C'est-à-dire, d'accord, c'est de la psychanalyse, mais c'était quand même la pédopsychiatrie. Il y avait cette idée proche. Aujourd'hui, la pédopsychiatrie est tellement formidable, que je ne veux pas me mettre... ce n'est pas une critique ! Mais, à l'époque, il y avait chez Jenny l'idée qu'on faisait un service de psychanalyse dans un service de pédiatrie et pas forcément de psychiatrie, donc que l'idée de l'enfant fou...

Elle voulait s'occuper essentiellement, évidemment, de prévention des psychoses. Elle s'occupait aussi d'enfants fous, mais moins... C'étaient les problèmes de séparation et les problèmes d'enfants déplacés, maltraités, etc. qui comptaient plutôt que la notion d'enfants fous, qui était celui des pédopsychiatres. Alors, ce sont des détails puisque, quand même, elle travaillait avec des psychiatres, tout le monde... elle était elle-même psychiatre. Mais cette dimension de l'enfance était particulière. D'ailleurs, ceux qui ont suivi Lacan dans le

⁸⁸ Serge Lebovici, Psychiatre et Psychanalyste français (1915-2000).

domaine de la psychanalyse des enfants étaient moins dans la pédopsychiatrie que dans l'héritage. Dolto a suivi, Maud Mannoni, aussi. C'étaient, pour certains, des non médecins, mais ce n'était pas l'institution asilaire.

Sur les questions, donc, de séparation, il y avait cette idée de : mieux vaut une bonne séparation – ça allait avec sa conception du divorce, une bonne séparation qu'un mauvais accouplement. Donc, dans ce que j'entendais des discussions qu'on a eues, souvent, dramatiques, ça ne veut pas dire que le souvenir de l'autre famille n'existe pas, quand c'était possible de garder des liens avec la famille d'origine, mais elle privilégiait vraiment les familles d'accueil. C'était déjà l'idée que les familles d'accueil, ce sont des familles et des vraies familles, où on cherche sa place dans la photographie, dans le portrait de famille. Ça, c'est important.

Mais elle s'est aussi occupée de quelque chose, évidemment, qui nous concerne moins ici, qui a été... toutes les formes d'enfance, et la fin, son dernier poste dans les enfants malades, elle s'est occupée d'enfants malades, qui ont des maladies organiques graves, ce qui fait qu'elle ne plaisantait pas du tout avec la psychosomatique dont elle avait horreur. L'idée que la maladie grave est déclenchée par le psychisme n'existait pas du tout chez elle, même si elle considérait, évidemment, que des bébés qui vomissent, qui ont de l'eczéma, ça peut être psychosomatique, mais le passage par l'introduction... vous le voyez dans les textes que j'ai réunis, quand il s'agit de s'occuper d'enfants en bas âge qui ont des cancers, des traitements médicaux

très graves, là, je crois qu'elle a apporté énormément de choses. Ne serait-ce que quelque chose de très particulier qui est cette idée qu'elle avait, que tout le monde constatait, y compris, dans les services où étaient soignés ces enfants.... Je pense à toutes les leucémies en très bas âge qu'on commençait à guérir. Les enfants de trois ans atteints de leucémie, on les guérissait, on en guérissait certains, on n'en guérissait pas d'autres. Ça ne fait rien, elle s'occupait des deux tout en sachant les pronostics, mais l'idée qu'elle a introduite, notamment à l'hôpital, c'est que, si on fait un environnement de l'enfant, que les parents peuvent être présents, sans être trop présents, mais un peu, bien guidés par le médical, par une bonne équipe, ça calme l'angoisse des parents, calme l'angoisse de l'enfant. Et l'idée de mettre les jouets dans la chambre d'hôpital, c'est un truc que, je ne sais pas, on n'avait pas eu cette idée-là. Et c'est sûr que quand on disait, mais les enfants qui sont dans des bulles – il y a des enfants qui sont obligés d'être isolés sans aucun danger d'infection – elle répondait : « Ça ne fait rien, le jouet aussi va être aseptisé. Du moment qu'il puisse être là... »

Et elle avait remarqué, en effet, que les enfants acceptaient d'autant mieux les traitements qu'ils avaient et que, surtout, ça je crois que c'est un des grands apports de cette époque et de l'analyse – alors là on est plutôt dans les années 60 –, l'idée qu'il fallait dire aux enfants qu'ils étaient en danger de mort, et que les traitements horribles qu'on leur infligeait, c'était pour qu'ils vivent. Or, la tendance des milieux hospitaliers pour les enfants était de

leur cacher, donc de leur infliger des traitements très difficiles, c'étaient des chimiothérapies, quelquefois des radiothérapies, avec des perfusions, des trucs... et elle avait remarqué que le fait de savoir qu'ils étaient en danger de mort, de trois à cinq ans, même s'ils ne parlent pas, bien dire : « C'est pour ta vie, parce que tu vas mourir si tu ne fais pas... » – quelque chose d'absolument scandaleux –, et ça donnait des résultats. Ça donnait des résultats parce que les enfants réagissaient très bien à cette idée-là, spontanément, d'avoir à se battre, au fond, contre une maladie. Il y a des mots pour le dire. Ça soulageait les parents qui étaient, sinon, dans une position de mensonge, parce que les parents, on leur disait la vérité. Ça obligeait aussi les médecins à dire la vérité aux parents, mais cette idée qu'un enfant n'est pas un imbécile et qu'il peut parfaitement comprendre ce que c'est que la mort, est une idée qu'elle a apportée, qui a été reprise, d'ailleurs, par Ginette Raimbault⁸⁹. Et tout une descendance d'analystes ont travaillé avec des enfants malades, très très très malades, et avec, évidemment, cette idée-là... Elle était aussi dans ce travail à une période où on commençait à guérir réellement les maladies.

Elle disait d'ailleurs toujours qu'elle avait commencé ses études de médecine quand on ne guérissait pas la diphtérie – sa thèse portait sur les diphtéries. Elle a commencé, elle était très optimiste – et à juste titre, l'apparition des antibiotiques a joué un rôle –, mais je lui demandais pourquoi elle avait fait pédiatrie à une époque où

⁸⁹ Psychanalyste française (1924-2014).

tous les enfants mouraient, enfin moins qu'avant, quand même, mais elle a vu les services de mort collective par diphtérie, par maladies infectieuses, qui évidemment n'existaient plus, après. En effet, il y avait ce rapport à la médecine qui était constant et à une époque bénie, on peut dire quand même, de l'après-guerre, où on a commencé à guérir toutes les maladies infantiles infectieuses et puis le début des survies des cancers.

Ça a été très important pour elle. Ça explique aussi pourquoi, à un moment, elle s'était orientée, pendant l'entre-deux-guerres, vers la psychanalyse, c'est parce que, dans les services de pédiatrie où les enfants mouraient en masse, elle disait : il n'y a rien à faire et donc je préfère essayer de m'occuper d'enfants où il y a peut-être quelque chose à faire. Et ensuite, après la guerre, il y avait plutôt : eh bien ! maintenant il y a à faire dans ces services-là.

Alors reste, évidemment, ce qu'on a abordé tout à l'heure, qui moi m'a toujours intéressée, parce qu'elle le disait : c'étaient les incurabilités, les incurabilités psychiques. Quand des enfants ont à ce point aimé des parents bourreaux auxquels ils étaient attachés, parce que l'idée était quand même de les séparer, surtout dans les cas de maltraitance, quand elle constatait que les enfants désiraient avoir des parents qui les maltraièrent. Ça, c'était une chose et là où les questions, que vous devez rencontrer, de séparation, deviennent très difficiles. C'est-à-dire, il n'y a pas que le cas où l'enfant ment pour protéger ses parents, ça c'est un autre cas, on peut le déceler à partir de sept ans, il reste parce qu'il est terrorisé par un parent qui le

maltraite. Non, ce n'est pas à ça que je pense... c'est quand, grâce à l'analyse et à ce qu'elle révèle, on s'aperçoit qu'en réalité le désir même de l'enfant et que ça se retrouve à l'âge adulte était attaché au parent destructeur. Ça, je pense que c'est un problème que Freud avait abordé également quand il a apporté la question de la pulsion de mort. Ce sont des cas dans lesquels évidemment on bute, et je pense qu'aujourd'hui aussi on bute sur ces questions-là. On fait tout le bonheur possible et puis ça ne marche pas, et on le voit, après, à l'âge adulte, si on les a en analyse. C'est ce qui met le plus en colère quand on a ce genre de patients.

Voilà... donc puisque ça devait porter sur cette question de cet héritage, je crois que vous incarnez tout à fait cet héritage, et magnifiquement. Je me félicite chaque fois que je viens ici, en plus c'est très bien organisé, cet endroit est formidable, bravo Jack !

Jack Droulout

— Merci !

Élisabeth Roudinesco

— Avec les intermèdes, mais c'est vrai que c'est bien, c'est tout à fait le lieu qu'il faut. Donc cela va continuer, une fois par an ?

Jack Droulout

— Oui

Élisabeth Roudinesco

— C'est très bien. Il faut y venir et parler de tout ça. Si vous avez deux ou trois questions...

Jack Droulout

— Merci Élisabeth Roudinesco ! Avez-vous des questions ?...

Une femme dans la salle

— Savez-vous comment votre mère parlait aux parents d'enfants malades, justement ?

Élisabeth Roudinesco

— On donnait le diagnostic.

Même femme

— Et était-ce important pour elle qu'il y ait un échange ?

Élisabeth Roudinesco

— Oui

Même femme

— Sur la maladie, sur le ressenti de l'enfant ?

Élisabeth Roudinesco

— Elle prenait le dossier, elle disait : « Voilà ce qu'a votre enfant. Il va falloir lui parler avec des mots qui lui conviennent à lui. Voilà ce qu'il a. On va le soigner. » Aucun médecin ne donne un pronostic définitif puisqu'on était, notamment, sur des maladies... sur les cancers, spécialement, d'après-guerre. On n'était pas sûrs.

Une autre femme

— Quelle place, à ce moment-là, la psychanalyse avait dans ces services ?

Élisabeth Roudinesco

— Eh bien ! La vérité... L'idée inverse de toute la médecine de l'époque, que moins on cachait, mieux le traitement marchait, qu'il fallait reconstruire un univers de l'enfant et trouver les mots pour le dire par les parents, que la présence des parents était nécessaire, mais pas trop. Par exemple, elle disait

facilement que, si les parents étaient toutes les nuits à dormir avec l'enfant, ça gênait l'équipe médicale, que le traitement marcherait moins, que l'enfant serait angoissé et les soignants aussi.

D'un côté, elle travaillait avec les soignants qui étaient angoissés d'avoir à traiter les enfants qui tombaient malades, surtout après dans le service de Royer⁹⁰, quand il y avait les maladies rénales. C'étaient des maladies de longue durée et donc, en effet, il fallait désangoisser l'ensemble, que les parents ne soient pas là tout le temps à harceler les infirmières, etc. Donc, le diagnostic était dit, leur rôle était défini, on suivait le traitement, on les informait, voilà... et il y avait des cas dramatiques.

Et moi, j'ai revu récemment, mais comme ça, des amis qui avaient un enfant de trois ans qui a été soigné à Curie, les parents complètement affolés, ils me racontent ça. J'ai appliqué comme ça spontanément, j'ai dit : « Il ne faut pas aller dormir toutes les nuits ». « Mais on nous conseille de... ». J'ai dit : « Ils vous conseillent mal, donc il ne faut pas aller y dormir tous les jours. ». J'ai dit comme ça. « Et oui d'ailleurs, comme on est là, il pleure tout le temps. » Vous n'avez qu'à aller, un parent après l'autre et pas tout le monde, pas dormir, parce que vous êtes insomniaques, continuez, bon etc., mettez des jouets, obligez à mettre sous la bulle, c'est important les jouets, aseptisés, des trucs comme ça, ça été beaucoup mieux ! Et on avait un peu oublié ça dans ce service-là et puis... que des choses comme ça !

⁹⁰ Pierre Royer, Médecin des hôpitaux de Paris spécialisé en Pédiatrie (1917-1995).

Une femme dans la salle

— Alors on peut dire qu'elle ose véritablement des propositions qui étaient parfois un peu différentes mais est-ce que...

Élisabeth Roudinesco

— Mais elle était chef de service, elle les imposait...

Même femme

— Il fallait quand même, face à d'autres façons de réfléchir à la maladie...

Élisabeth Roudinesco

— Elle était médecin, chef, elle était dans un service de pédiatrie. Elle a eu une carrière hospitalière. Ça comptait d'être un grand patron avec une formation médicale et avec des théories très justes pour les médecins, pas de psychosomatique, pas d'interprétations psychanalytiques de la maladie. Attention ! À cette époque-là, ils avaient horreur de ça, les médecins, ils étaient souvent assez hostiles à la psychanalyse mais ils avaient aussi de bonnes raisons. Quand ils avaient quelqu'un qui disait : « Votre travail de médecin, c'est votre travail. Nous, on fait cet apport-là... » Donc elle séparait les deux choses. Aussi, ce qu'elle a fait quand elle a eu le service des enfants malades, tardivement, parce que cela a été son dernier poste, elle s'est entourée de deux médecins. Parce qu'elle a dit : moi, je ne pratique plus la médecine suffisamment, donc elle a pris des médecins non psychanalystes, qui ne faisaient que de la médecine, pour s'assurer face aux services médicaux d'à côté qu'on n'allait pas raconter n'importe quoi. Donc, il y avait l'équipe médicale, mais elle impulsait... Il y

avait aussi quelque chose qui faisait qu'elle était très respectée – celui qui a pris la suite, c'est Debray-Ritzen⁹¹, qui en bavé des ronds de chapeau, parce qu'il a détruit tout ce qu'elle avait fait aux enfants malades, mais ça a été dur de le détruire. Quand même, il a eu du mal, parce qu'elle s'était taillé une réputation qui a pas mal résisté. Mais, il y avait ce côté-là, si vous voulez, qui était très important, c'était le respect des traitements, et puis elle avait quelque chose qui avait inspiré le respect dans les services de médecine. À l'époque, il n'y avait pas autant d'appareils de contrôle. Il fallait faire des diagnostics sans... il n'y avait pas encore les scanners, etc., et ma mère savait distinguer un enfant qui avait une tumeur cérébrale, d'un enfant psychotique, ce qui n'était pas évident. C'est-à-dire, elle faisait à la consultation des enfants malades, rien qu'à la rencontre, devant tout son service, un enfant en bas âge arrivait avec des parents, au bout d'une heure, elle tranchait sur le diagnostic. Je sais parce que j'y ai assisté...

Une femme dans la salle

— C'est-à-dire qu'on appliquait un traitement chimiothérapique sans avoir pu faire une IRM...

— À l'époque, il n'y avait pas d'IRM. Mais les médecins étaient très attentifs à ce que, dans ce service-là, si on faisait une erreur de diagnostic, on accusait la psychanalyse de ne pas traiter, attention ! période de combat, il ne fallait pas qu'elle se trompe, il ne fallait pas qu'elle attribue une

⁹¹ Pierre Debray-Ritzen, médecin français (1922-1993).

causalité psychique à quelque chose qui était autre. Et donc, quand il y avait un enfant qui était complètement blotti dans le giron de sa mère, etc. et au bout d'une heure de consultation, elle voyait s'il s'agissait d'un problème psychique, d'une psychose ou tout ça, ou si l'enfant présentait des signes organiques. Et je me souviens de l'avoir vu faire. J'ai assisté une fois où, en tout cas... c'était un enfant de deux ans et demi. Les parents n'avaient absolument rien dans leur... Cela a duré une heure et demie cette consultation devant l'équipe, et les parents... il n'y avait aucun signe qui puisse montrer que cet enfant puisse être psychotique. Il n'y avait pas de raison et, quand ils sont partis, elle a dit à l'équipe quand même, on les recevra, on va faire un examen. Et finalement, l'équipe... Après, elle en a reparlé aux parents, on a orienté vers... Les parents étaient venus pour un problème psychique au service Aubry où on disait... Et en fait, c'était gravissime. Et donc, à ce moment-là, elle a dit son diagnostic devant l'équipe, et quelqu'un a demandé : « Mais comment vous l'avez vu ? Rien dans le comportement, rien ne permet de dire que ces parents ont une pathologie psychique avec cet enfant. Il a autre chose... » et puis je pense que ce qu'elle avait vu aussi, le port de tête, il y a quelque chose qui se voit. Vous voyez vous-même, on voit quand quelqu'un. Aujourd'hui, on a une habitude... Enfin, moi j'ai pris l'habitude de ça. Elle l'avait appris avec mon père, aussi, qui était un diagnostiqueur hors pair. Il avait appris la médecine ancienne avec laquelle on faisait des diagnostics, on appelait ça : au faciès...

Fethi Benslama

— À l'odeur, et au toucher. Eh bien oui ! il rentre dans la salle et...

Élisabeth Roudinesco

— Mon père, il faisait le diagnostic de péritonite à la...

Fethi Benslama

— À l'odeur, oui...

Élisabeth Roudinesco

— Non, à la couleur du teint. Il est un peu vert...

Là on ne discutait pas et donc, en effet, toutes sortes de choses dont on n'a plus besoin aujourd'hui puisqu'on passe tout de suite à la radio... mais à l'époque, elle était d'autant plus respectée qu'elle faisait elle-même souvent le diagnostic, que les médecins ne faisaient pas comme ça. Aux enfants malades, il y avait d'autres problèmes qui se posaient, déjà. Ce qu'elle posait, c'était qu'est-ce qu'on fait quand on a un hydrocéphale, une anomalie définitive abdominale et que l'enfant arrive et qu'il a une septicémie. Est-ce qu'on le soigne ? Voilà le calvaire, est-ce qu'on le soigne ? Alors là, il y avait les infirmières qui soignaient. On ne pouvait pas ne pas soigner. Il y avait les parents qui venaient, et il lui est arrivé quand même d'essayer de faire passer, qu'il y avait des moments où peut-être il fallait essayer... pas tuer, mais peut-être pas infliger des traitements inutiles, surtout que ça pouvait être la deuxième septicémie, ou la deuxième... des enfants avec des grandes anomalies de ce type, qui étaient tout le temps malades. Et donc, à ce moment-là, elle introduisait... et je me souviens quels problèmes ça pouvait poser avec le corps médical,

surtout les infirmières, et dire qu'à un moment il ne faut peut-être pas soigner, ce qui est peut-être passé dans les mœurs aujourd'hui. On appelle ça soins palliatifs, mais il y avait le fait de ne pas traiter, avec une mort douce, arrêter de traiter, pas pour les cancers, ça c'était pour les anomalies, ne pas traiter trop des enfants atteints de grandes malformations. Aujourd'hui, il n'y en a plus parce que ça se voit à l'échographie donc... mais pas à l'époque. Vous aviez encore des tas d'enfants avec des handicaps épouvantables qui n'auraient pas vécu... Ça, c'était nouveau, aussi, l'idée d'introduire l'inéluctabilité de la mort. Je pense que ça ne pouvait exister chez elle que parce qu'il y avait la pulsion de vivre. Elle avait un tel désir, quand même, de guérir ! Je me souviens, parce que c'est pas facile d'avoir une mère qui ne s'occupe que d'enfants qui vont mal. On se dit : est-ce qu'elle les préfère ? Et évidemment, par moments, je lui disais mais attends, laisse-les tranquilles, peut-être que ça vaut mieux. Non, elle ne les laissait jamais tranquilles. Maintenant, pourquoi s'était-elle mise à ce point au service de l'enfance ? Ça, c'est un autre problème... de sa vie. En tout cas, elle a plutôt eu une enfance très heureuse. Elle avait des problèmes comme dans toutes les grandes familles, la moitié des oncles était fou, l'autre moitié névrosée. Mais ça, c'était une famille normale. C'est absolument normal. Moi, je dirais plutôt qu'elle avait la vocation médicale, ça s'est trouvé qu'elle a fait de la pédiatrie, elle a choisi la pédiatrie parce qu'elle aimait les enfants. Elle a fait pédiatrie à un moment où on ne guérissait pas les maladies infantiles, que donc, à un

moment, il y a eu : on va guérir en France, puis les deux guerres... Elle a vécu les deux guerres, c'est particulier, la guerre de 14, ensuite l'autre... Donc, elle a vécu, non seulement les deux guerres, mais les progrès de la médecine, qu'elle a pris en compte dans l'évolution... Elle disait toujours : « Est-ce que tu te rends compte qu'on mourait de diphtérie ? » Quand moi j'ai eu une pneumonie à l'âge de vingt ans, j'étais en Algérie, je me souviens très bien quand elle m'a dit... – c'est une anecdote : « Rovamycine, et si tu ne prends pas Rovamycine, j'arrive de Paris. » Je suis allée à l'hôpital... j'étais à Alger, je donnais des... c'était ma coopération. Je suis allée tout de suite à l'hôpital, j'ai demandé de la Rovamycine qu'on n'a pas eu besoin de... Je me souviens très bien de son réflexe. Au téléphone, je lui dis voilà ce que j'ai, elle me dit : « Tu as une pneumonie. » « Comment une pneumonie, mais ça n'existe plus ! Il n'y a pas de raison que j'aie une pneumonie. » « Si ! ça existe et c'est mortel, Rovamycine 40 jours... » Donc, j'ai la prescription au téléphone. Elle parlait comme ça. À ce moment-là, ça devenait militaire, quasi militaire, on ne discutait pas. Ce n'était pas « Ma pauvre chérie... ». Non, Rovamycine ! Je me souviens, le mot m'est resté...

Dans la salle

— Ce n'est plus tout à fait la question posée...

Élisabeth Roudinesco

— J'ai répondu !

Rires dans la salle

— Il n'y a plus d'autres questions...

Jack Droulout

Merci Élisabeth Roudinesco...

Synthèse des cinq ateliers

Table ronde

*Irit Abramson, Martine de Maximy,
Maria Landau, Christina Rinaldis,
Frédéric de Rivoyre, Jack Droulout*

Dirigée par *Claude Wacjman*

Irit Abramson

Groupe traitant de « Face à l'innommable : l'accueil de l'enfant maltraité et/ou violenté – La violence du réel du vécu et des symptômes de l'enfant sur les représentations de l'accueillant familial. »

Nous avons des représentants de différents services, éducateurs, puéricultrices, médecins, personnes accueillant des enfants à domicile, Aide Sociale à l'Enfance, psychologues. Donc tout un panel d'intervenants qui ont pu aborder des questions fondamentales sur l'expression de la violence de l'enfant dans les différents lieux de vie où ils se trouvent. Nous avons travaillé sur les questions que chacun peut se poser sur la violence, sur les interprétations que chacun pouvait à voir en fonction de sa vie, de son statut et de ce qui lui est demandé. Et nous avons enfin travaillé, dans cette troisième partie, enfin je la définirai comme ça, sur la réponse que nous pouvons apporter à l'expression massive, régressive de la violence vécue par l'enfant, c'est-à-dire des comportements absurdes, des comportements délinquants, violents, attaquants. Comment comprendre

la question qui est posée par l'enfant à travers le coup et comment comprendre ce que l'on ressent soi-même comme affect.

Nous avons abordé la question de l'affect comme étant quelque chose qui ne devait pas entrer en compte dans la prise en charge de l'enfant, normalement, c'est ce qui est dans la formation d'éducateur. On a longuement travaillé cette question-là, puisque nous avons tous répondu aux questions qui se posaient avec nos affects. Et, donc, nous avons redéfini la place de l'affect dans l'attachement, dans l'attachement de l'enfant tout petit à la personne qui va s'occuper de lui, mère ou faisant fonction de mère, et de la nécessité de prendre en compte l'attachement et de ne pas forcément le mêler avec l'amour pour comprendre la violence à laquelle nous devons faire face.

Nous avons abordé un certain nombre de questions très cliniques : que faire quand un enfant a les yeux qui plafonnent, qu'il ne réagit pas et qu'il a trois mois ? Comment lui raconter une histoire, l'histoire de sa vie, l'histoire où il a été jeté par terre. Comment faire et à quel moment intervenir lorsque, justement, cet enfant n'est plus réceptif ? Comment répondre à une petite fille de douze ans qui dit qu'il faudrait qu'elle soit à mille kilomètres de sa mère pour ne plus avoir peur, partout où elle se trouve ? Donc voilà des questions, quelques questions parmi bien d'autres, qui indiquent bien ce que vivent les gens qui s'occupent de ces enfants, tous les jours, et avec les questions qui leur restent en tête tous les jours, même lorsqu'ils ne sont plus avec ces enfants. Qu'est-ce qu'on va répondre le

lendemain ? Voilà, nous avons travaillé ces choses-là. Je pense que j'ai fait le tour...

Claude Wacjman

Bon ! Merci... À qui ?

Sabine Berthelot

Groupe traitant de « La famille d'accueil : "un lieu pour vivre", expression reprise à Maud Mannoni – Rôles et enjeux intra familiaux, l'importance des conjoints, enfants et famille de l'accueillant familial. La question des multiples transferts. »

Moi j'étais dans l'atelier, « famille d'accueil, un lieu d'accueil pour vivre ». Alors, je dirai ... sous forme d'une histoire de famille ou plusieurs. Familles avec un s, plusieurs familles qui en reconstituent une seule, en fait, avec plein de questions qui traversent. On avait un petit groupe, le matin, qui s'est étoffé l'après-midi. Et je dis un petit groupe parce que, forcément, on avait surtout des assistantes familiales qui pouvaient témoigner de ça, et on avait deux assistantes familiales dans le groupe, le matin, une mère et sa fille, assistantes familiales. Je le note parce que c'est important. On a parlé effectivement de l'accueil d'enfants placés, d'un accueil maternel, je trouve, il était surtout question de ça, et aussi d'une transmission. Et ça a été un peu le fil entre le matin et l'après-midi : la transmission. La transmission d'être une assistante familiale, aussi, puisqu'on avait là une fille d'assistante familiale qui est devenue elle-même assistante familiale, et aussi la transmission qui peut être à l'œuvre de l'enfant

placé puisque, chez l'une des assistantes familiales, il y a une enfant accueillie qui, elle-même, est devenue assistante familiale et qui est aussi à Jenny Aubry aujourd'hui et qui accueille donc des enfants de chez nous. Et, l'après-midi, il y a une autre assistante familiale qui est venue étoffer le propos, et elle-même a un fils assistant familial ! Et on retrouve comme ça... voilà, en discutant, on a retrouvé des formes de filiation et de transmission. Alors, c'était d'autant plus intéressant qu'il y avait la transmission d'un métier, mais c'est un peu plus qu'un métier, c'est pour ça que j'ai du mal à dire ce mot-là, et aussi la transmission familiale elle-même, puisque c'est amusant, je peux témoigner, moi de ma place qui travaille avec ces personnes, que la jeune fille placée et qui est devenue elle-même assistante familiale, à la fois est dans une transmission d'une propre famille qu'elle a intégrée elle, pour construire sa famille à elle, et dans une transmission professionnelle de la manière dont elle accueille les enfants. Et elle peut en faire... alors, elle n'est pas là aujourd'hui, mais elle peut en faire un témoignage aux enfants qu'elle accueille vraiment d'une manière très professionnelle. C'est intéressant aussi par rapport aux a priori qu'on peut avoir parfois et dont il a été question de, quand on a été soi-même placé, est-ce qu'on peut devenir assistant familial ? C'est vrai que c'est une question compliquée, mais il y a parfois des résiliences intéressantes, quand même, on pourrait employer ce mot-là.

Bon alors, on ne va pas entrer dans les détails, mais on est parti de... on a vu que c'était quand

même pas mal une histoire de rencontres. C'était rencontre, au début, et puis on est arrivé au mot amour, à la fin, parce que ce sont quand même des rencontres affectives, et une des assistantes familiales, le matin, c'est quelqu'un qui est en fin de carrière, qui a 42 ans de travail et qui a accueilli 150 enfants. Je le dis parce que c'est quand même un sacré chiffre, et on a parlé de ses histoires de départs en vacances avec sept enfants à l'arrière dans une voiture, avec, comme ça, un accueil à plusieurs, qui donne un lieu de vivre, un lieu à vivre, un lieu de vie, qui permet à ces personnes, à ces enfants, de vivre, de grandir et de devenir aussi, avec quelque chose de vivant, par rapport à ce qu'on évoquait ce matin des traumatismes de la séparation et de la perte.

On a parlé aussi de l'attachement, comment les attachements se créent ou, parfois, ne se créent pas, comment ils se créent différemment quand un enfant est placé avec l'idée qu'il est placé à long terme, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de retour envisagé dans sa famille, il n'y aura pas de rupture, ou comment un enfant est accueilli, comment on va s'attacher à lui quand il est placé mais avec la perspective d'un travail vers un retour en famille d'origine ou, comme ça a été le cas évoqué, d'une adoption. Voilà... Le premier enfant accueilli d'une assistante familiale dont je parlais, c'est un enfant qui, en fait, a été déposé par la maman, comme ça, au début, pour être gardé, au black, et puis la maman n'est jamais revenue. C'est comme ça qu'une vocation s'est mise en place, et cet enfant, ensuite, a été adopté. Ce sont vraiment des histoires...

Alors, on est parti de l'idée du conte « Il était une fois... » Qu'est-ce qui est arrivé pour cet enfant et pour les autres ? Alors bon, toute cette histoire transversale et puis pour arriver à l'idée, aussi, qu'à un moment il y a les séparations brutales, quand elles sont prononcées, parfois, à l'encontre de l'indication. C'est assez rare, mais ça peut arriver. Quand il y a des retours, et c'est parfois déchirant, et c'est parfois les membres de la famille qui trinquent, eux aussi, de ces séparations brutales, et qui peuvent tomber malades – non pas l'assistante familiale, mais d'autres personnes – parce qu'ils s'attachent à l'enfant et que tout le monde se recompose une famille. Et puis de la fin aussi, quand il y a la fin d'un placement avec la majorité, et ça ne va pas de soi toujours de partir, et qu'il y a, comme ça, des véritables recompositions familiales qui peuvent se faire avec des enfants. Je pense à un cas d'un jeune, là, qui arrive vers ses 18 ans et qui va rester, comme d'autres, dans la famille, même sans contrat après, et qui, presque, devient le petit dernier de la famille, qui restera s'occuper de la maman, qui est la tata, mais qui devient un peu la maman aussi. En gros, c'est un peu l'idée avec d'autres. On a parlé un peu de la famille de Freud, aussi...

Claude Wajcman.

— Très bien, merci. À qui ?

Christina Rinaldis

Groupe traitant de « Ordonner la séparation d'un enfant de sa famille – Des exemples concrets de difficultés à ordonner un retrait d'enfant : la

situation d'une première mesure, l'intérêt d'accorder un droit de visite, les rencontres médiatisées, etc. »

Dans cet atelier, on a abordé, en fait, la question du placement, les conditions du placement et qu'est-ce qui faisait qu'un juge, à un moment donné, ordonnait le placement, en sachant que la loi mettait en priorité le maintien de l'enfant ou du mineur dans sa famille. Mais qu'est-ce qui, à un moment donné, poussait le juge à prendre cette décision ? On est donc partis d'exemples récents, que j'ai vécus, sur lesquels, on va dire que j'avais du mal à me positionner, que la décision était prise mais que... toute la question c'était après, pour la suite, le temps que ce placement durerait et dans quelles conditions.

Ce qui était intéressant c'était de pouvoir partager dans ce groupe avec des points de vue très divergents puisqu'il y avait la présence, à la fois, de responsables de centres maternels, d'éducateurs spécialisés, de psychologues, d'assistantes familiales et, également, il y avait un représentant de l'Aide Sociale à l'Enfance. Voilà... de déterminer à quel moment le danger pouvait être reconnu et nécessiter donc le placement. À un moment donné, la question s'est posée : mais à quel moment, est-ce qu'il y a un moment mieux qu'un autre ? Bon ! on n'a pas vraiment répondu à la question. On s'est beaucoup posé de questions sur comment cela pouvait être perçu et, ensuite, toute la question qu'on s'est posée c'est de la relation parents/enfant à travers le droit de visite médiatisé, mais également comment évaluer s'il y avait une possibilité d'évolution et, parfois,

si il ne fallait pas envisager qu'il n'y ait plus du tout de relations entre parents et enfant... dans l'intérêt de l'enfant.

Jack Droulout

Groupes traitant de :

« L'accueil familial : accueillir un enfant – Soigner et éduquer, accueil familial. Approche éducative du "prendre soin" ».

« La disparition de l'enfant accueilli – Les fins de prise en charge prématurées, parents qui coupent les ponts sans préavis, orientations intempestives, etc., autant de situations qui interpellent nos bonnes intentions de "bons soins" ».

Pour des questions d'organisation, j'ai participé à deux ateliers. Donc j'étais, le matin, dans l'atelier « Accueillir un enfant ». Ce que je vais vous en dire ne concerne que ce que j'ai entendu avec les personnes qui étaient là ce matin. Si vous voulez rajouter des choses, vous me le direz. Et puis, après, je parlerai de l'autre atelier qui est « La disparition de l'enfant accueilli ». Finalement, entre accueillir un enfant et la disparition de l'enfant, j'ai eu l'impression d'être aux deux termes d'un processus.

Je vais prendre deux phrases que j'ai entendues et qui, pour moi, représentent... qui ont été prononcées à propos d'accueillir un enfant. Une éducatrice dit à propos de la première rencontre de l'enfant et de la famille d'accueil : « On a l'impression qu'ils se connaissaient déjà. » Et une autre phrase prononcée. Une assistante familiale qui parle : « C'est un gamin en qui j'ai toujours cru. Je l'ai senti profondément en moi. » Ces deux phrases, elles me servent

de point d'appui, parce qu'il m'a semblé que, dans cette question, ce thème de travail dont on a parlé ce matin et cet après-midi, la question de l'accueil était condensée dans ces deux phrases-là. J'en ai eu un peu la confirmation cet après-midi puisqu'on a parlé de la disparition de l'enfant accueilli.

Alors, les différentes modalités de disparition : les disparitions brutales, c'est-à-dire que l'enfant que l'on attend ne revient plus, et on ne sait pas ce qu'il est devenu, pas plus que la famille, d'ailleurs, mais il y a déjà un investissement qui se fait, et l'enfant n'est plus là... Une forme de disparition, en tout cas, que nous, nous avons appelée disparition, ce sont des décisions intempestives ou, tout au moins, des décisions qu'on ne comprend pas, soit qu'elles viennent de l'Aide Sociale à l'Enfance, soit qu'elles viennent d'un magistrat, mais on ne comprend pas la décision, et l'enfant quitte le service. Alors, il s'est beaucoup agi dans ces observations-là de maisons d'enfants à caractère social plus que de S.E.S.S.A.D. Néanmoins sont évoqués ce que ça fait aux équipes, c'est-à-dire que la disparition renvoie directement à la mort. La disparition, c'est la mort. Donc ont été travaillées les questions du deuil. C'est-à-dire, ce désir que l'on a de s'occuper de ces enfants, qui nécessite un minimum d'identification, un minimum de bonne image de soi et un minimum de projection de soi dans des situations concrètes, que ces instances-là, personnelles, mais que nous avons tous en nous pour faire ce métier, étaient mises à mal, et avec le constat que les séparations dans les institutions et particulièrement maisons d'enfants à caractère social, c'étaient des séparations qui étaient

dans la répétition, souvent, non pas des séparations telles qu'on l'entend depuis ces deux journées de travail mais plutôt des arrachements, des déplacements. Voilà... Que dire d'autre ?

Une femme dans la salle

— Est-ce que je peux ajouter quelque chose ? On est partis d'une situation vécue. L'intitulé de l'atelier. En fait c'est parti d'une situation vécue par le S.E.S.S.A.D., d'une interruption par la famille, par la mère. C'était la mère qui avait voulu tout arrêter, alors que tout, apparemment, se passait plutôt bien. Donc, parce que c'était quelque chose de vécu de manière beaucoup plus douloureuse, j'ai trouvé, tel que vous l'abordiez que magistrat, juge, etc. Là, c'était vraiment quelque chose, j'ai trouvé, qui ressemblait à un trauma.

Jack Droulout

— Bien ! Est-ce que vous voulez ?... Daniel... est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?

Daniel Legoff

— Il y a eu beaucoup d'échanges autour de cas concrets et on a abordé pas mal de fonctionnements et de dysfonctionnements institutionnels puisqu'il y avait là, effectivement, à la fois des représentants de l'ASE, de la PMI, des assistantes familiales, des éducateurs... Et, effectivement, c'est sûr que, avant l'accueil proprement dit – le premier accueil qui a beaucoup d'importance –, en fait, il y a tout un préalable qui échappe, qui est contraint souvent par des événements dramatiques, qui

pourrait être bien mieux géré en amont, mais c'est un passage obligé, quelque part. Mais ça pèse, ça pèse, en fait, dans les relations avec l'enfant, dans un certain nombre de cas, et puis, surtout, ça détermine, effectivement, les conditions des relations avec la famille d'origine et le service qui va, finalement, suivre l'enfant. Donc beaucoup beaucoup d'échanges très concrets, très intéressants, avec les différents professionnels.

Là, par exemple, pour reprendre un peu ce qui a été abordé dans notre groupe, eh bien ! on a fait le constat qu'effectivement, une fois l'accueil de l'enfant et de l'adolescent arrivés au jeune adulte, on constate que les prises en charge sont de plus en plus courtes et que, finalement, il y a de moins en moins de structures ou de moyens pour suivre les jeunes adultes qui restent toujours très fragiles. Et on a même eu le cas, là, par exemple, d'une assistante familiale qui ré-accueillait des jeunes adultes qui étaient perdus, qui couchaient dans la rue et autres, et qui étaient en graves difficultés psychiques, éventuellement. Donc on s'inquiétait, quand même, d'une évolution négative un peu de l'action sociale, quelque part, assez préoccupante. Voilà...

Claude Wacjman

— Bien... merci beaucoup à tous. Fethi, tu nous dis quelques mots ?

Fethi Benslama

— Pour terminer ?

Claude Wacjman

— Pour terminer et pour la journée de 2015.

Synthèse de la journée de travail et directions de recherches pour la journée de 2015

Fethi Benslama

Moi, je n'étais pas avec vous ce matin, des obligations de dernière minute m'en ont empêché, malheureusement, et je le regrette beaucoup parce que, c'est la quatrième fois, déjà, et, chaque fois, cela a été des moments très importants. Ces journées organisées par l'association Jenny Aubry, ce sont des rendez-vous pour que, à un moment donné, les praticiens de l'association, quels que soient leur discipline et leur métier, puissent rencontrer, être dans un rapport de réflexion et de travail avec d'autres praticiens venant d'ailleurs. Je crois que ce moment est très important, et il est à conserver.

Je remercie Jack Droulout d'avoir, contre vents et marées, parfois, parce que la tendance est toujours, comme on le sait des institutions, d'avoir, selon cette expression qui est bien réelle et en même temps détestable : le nez dans le guidon, que j'entends tout le temps et que, donc, de lever la tête à un moment donné !... Voilà, ce moment-là, cette journée annuelle est absolument nécessaire pour, à la fois, cette conversation, ces discussions, ces réflexions, mais elle est aussi nécessaire pour ceux qui ne sont pas dans l'institution, en tant que travaillant cliniquement dans l'institution, c'est-à-dire ceux qui sont, disons, dans le conseil d'adminis-

tration, qui sont proches, et d'autres personnes intéressées par ce qui se passe dans notre institution. Cela leur permet d'être présents et de sentir un peu ce qui se passe à travers cette clinique, qu'elle soit éducative, qu'elle soit psychologique, qu'elle soit médicale... et d'entendre de nouveau ce qui s'y passe. Moi, ça a été cet après-midi, ce moment-là, où j'ai retrouvé un certain nombre de questions qui m'ont occupé et qui m'ont beaucoup intéressé sur divers angles.

Alors, ce qui m'a frappé un peu dans ce que j'ai entendu cet après-midi dans l'atelier 5 et dans ce que j'ai entendu dans les comptes rendus et résumés qui en ont été faits c'est que, peut-être, de ce qui est à l'arrière-plan de la question de la séparation, qui est son versus, au fond, c'est ce qu'on appelle l'attachement. Le problème de l'attachement, comme vous le savez, c'est que ça a donné lieu, à l'intérieur de la psychanalyse, à un débat extrêmement conflictuel mais, en même temps, qui était fructueux. Conflictuel parce que ce que Bowlby avait amené a donné lieu à beaucoup de discussions, à la fois sur un plan clinique et théorique. Certains disaient que ce n'était pas une notion analytique et, pourtant, elle est quelque chose qu'on pouvait, en effet, constater dans la réalité du rapport de l'enfant, en général, et dans la poursuite de la vie, tout simplement.

Mais là ce que j'ai entendu, moi, ce n'est pas simplement l'attachement tel que, disons, on l'a abordé classiquement, ce sont des histoires d'attachement sur lesquelles se découpe la question de la séparation intempestive, la séparation dictée

par l'institution juridique, la séparation dont tous les effets supposent nécessairement qu'il y ait des attachements. Et il m'a semblé, tout à coup, que cette question des attachements au pluriel pouvait être en effet peut-être une des questions à travailler, peut-être pour l'année prochaine ou à venir, et de la reprendre sous l'angle de la pratique institutionnelle, telle qu'elle est à l'œuvre aujourd'hui, mais très éclairée, en effet, par les différents théoriciens qui l'ont travaillée.

Je crois que c'est très bien de maintenir ce rapport d'un côté entre les développements théoriques qui ont été faits sur des grandes questions qui concernent la réalité psychique, qu'elle soit interne ou dans la relation intersubjective, mais aussi je crois qu'il faut viser ces questions sur le plan institutionnel, qui est le plan dans lequel nous vivons. J'ai relevé aussi qu'il y avait des histoires d'attachement, des récits d'attachement, qui ont été évoqués, et que ces récits et ces histoires, eh bien ! donnaient lieu, par la suite, à des craintes et, en même temps... Par exemple, à un moment donné, une des assistantes maternelles disait : « D'une certaine manière, il faut s'attacher, mais pas trop et, quand même, à un moment, on est piégé par l'attachement qu'on a avec un enfant et d'où, après, le drame. »

Donc, il y a une stratégie de l'attachement, mais, à un moment donné, on abandonne cette stratégie-là et, tout à coup, on ne peut plus mesurer, on ne peut plus calculer... C'était donc autour de toutes ces questions-là, différentes histoires qui pouvaient décliner sur les attachements. Voilà donc ce qui

m'est apparu, tout à coup, que nous avons commencé à travailler la question des séparations, mais que son supposé ou son présupposé, qui était, non pas l'attachement, je le dis de nouveau, mais les attachements, était au fond le postulat du départ. On avait commencé par là où s'introduisaient des ruptures, et ces ruptures se faisaient sur quelque chose, quand même, qui a pu se construire ou mal se construire, ou même, quand c'est mal construit, il y a déjà une construction. Et puis il y a aussi ce qui est inoubliable d'un certain attachement qui, même lorsque cet attachement est pathologique, comme le disait Elisabeth, ou maltraitant, laisse une trace chez l'enfant et que nous devons faire avec ça. Et cela qu'on ne peut pas abolir ; qu'on ne peut pas abolir et qu'on doit travailler : faire avec.

Voilà, c'est ma proposition, au fond, pour peut-être l'année prochaine, de travailler autour des attachements et pas seulement de l'attachement tel que l'a pensé Bowlby, encore que... Il faut, évidemment, convoquer certains qui ont fait des travaux réfléchis à partir de Bowlby ; une partie de la psychanalyse tourne autour de ça, donc on ne peut pas l'éluder. Il y a la question de l'attachement dans l'institution elle-même, dans nos institutions, et il faut entendre l'attachement, pas seulement d'ailleurs avec les enfants, mais avec les assistantes familiales, avec les travailleurs entre eux, ce qui n'est quand même pas une petite chose.

Et je me demande, dans la dernière réflexion que j'ai eue, en tout cas pour notre association, si cette question, au fond, de la séparation et versus attachement n'était pas quelque chose qui provoquait

peut-être les plus grandes angoisses chez les professionnels, dans leur travail, et que, peut-être, là, on pouvait prendre cette question-là... parce qu'au nom de quoi, aussi, on vient demander à un juge de poursuivre une séparation, de ne pas enlever un enfant à la famille d'accueil, à poursuivre pendant des années et des années quelque chose. C'est au nom de quoi ?...

Et donc, voilà, ce sont toutes ces questions-là que je laisse ouvertes, puisque mon rôle est de conclure en ouvrant. Et je vous remercie d'avoir été là, je remercie vraiment tous ceux qui ont participé et contribué, et je remercie particulièrement les assistantes familiales qui sont venues apporter leur expérience quotidienne de ce qu'elles font et auquel nous, nous n'avons accès que par leur biais, ce qu'elles nous en racontent, ce qu'elles nous disent ou de ce que les enfants témoignent. Voilà... merci beaucoup !

Nous vous invitons à un pot d'amitié...

Élisabeth Roudinesco

— Bon, vraiment bravo, c'est formidable ce que vous faites !

Achevé d'imprimer en juin 2015
sur les presses de ISI PRINT
15, rue Francis de Pressensé
93210 La Plaine-Saint-Denis

L'association Jenny Aubry se préoccupe d'enfants et d'adolescents dont les difficultés nécessitent un traitement psychique en référence aux valeurs pratiques, théoriques et éthiques de la psychanalyse.

S'adressant aux personnes exerçant des professions des champs sociaux, éducatifs et du soin, les deux dernières journées d'étude de l'Association Jenny Aubry ont été consacrées aux « maladies de la séparation », avec pour objectif d'ouvrir un espace d'élaboration commun aux professionnels présents, qui s'inscrirait dans le temps et s'articulerait autour d'expériences théorico-pratiques, de nouvelles pistes de recherches sur la thématique et de témoignages.

Les incidences psychiques des séparations précoces ont été étudiées par de nombreux psychanalystes, parmi lesquels Jenny AUBRY. Cette clinicienne a su démontrer le poids des carences psychiques sur le devenir des enfants et la nécessité d'une prise en charge psychothérapeutique précoce. Cette idée, novatrice et subversive, s'est progressivement imposée, à tel point qu'il est devenu évident qu'un enfant, bien accompagné dans un travail précoce, peut, en dépit des violences, des arrachements et des privations vécus, trouver des points d'appui.

Alors, qu'en est-il aujourd'hui ? Avec quelle culture du soin et de l'accompagnement pouvons-nous travailler encore dans un monde éducatif et comportementaliste qui fait l'impasse sur de tels enseignements ?

Dans ce climat de défiance active aux approches cliniques humanisantes, il importe de susciter des transmissions d'expériences autour du soin et de l'éducation, en mettant en valeur les forces de réparation psychique qui peuvent se déplier grâce à certains lieux de soin et d'éducation.

Cet ouvrage témoigne de journées d'engagement, au service de la cause des enfants et de la cause du sujet.

ISBN : 978-2-35863-142-6



10 €